

La Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

Dans ce numéro

La cogestion en Allemagne

par A. Rosmer

LES DOCKERS DU PORT DU HAVRE

par P. Aubery

CAMARADES DE LA C.I.S.L.

ATTENTION aux COLONIALISTES de F.O.!

par J.-P. Finidori

La paix et la justice sociale

par le désarmement

par N. Faucier

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire
(mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Six mois 280 fr.
Un an 500 fr.

EXTERIEUR

Six mois 375 fr.
Un an 625 fr.

Le numéro : 50 francs.

ADRESSER LA CORRESPONDANCE

concernant la Rédaction
et l'Administration à la

Révolution prolétarienne

14, rue de Tracy — PARIS (2^e)
Téléphone : CENTRAL 17-08

PERMANENCE

Tous les soirs, de 18 à 19 heures
le samedi, de 17 à 19 heures.

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS

notre compte chèques postaux :

Révolution prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 51 - Juin 1951

Premier mai à Francfort. — Cogestion ..	A. ROSMER
Les dockers du port du Havre	P. AUBERY
Une lettre d'Amédée Dunois	
Pétain II	R. LOUZON
La paix et la justice sociale par le désar- mement	N. FAUCIER

La renaissance du syndicalisme

Camarades de la C.I.S.L., attention aux co- lonialistes de F.O. !	J.-P. FINIDORI
Premier mai en Tunisie	Mokhtar ADJERI
Pour une action syndicaliste internatio- nale : Il faut rompre avec le colonialisme !	R. HAGNAUER
Un C.C.N. qui sonne.. F.O.	J. H.
Première note sur la neutralité de l'en- seignement	G. WALUSINSKI
En Indre-et-Loire : Une résolution de l'U.D.F.O. pour l'amnistie syndicale. — Pour la formation des militants.	

Livres et revues

Notes de lectures	Jean MAITRON
Jacques Pirenne : Les grands courants de l'Histoire universelle	LERAY
Paul Vialar : La mort est un commence- ment	M. GOURDON

Petites notes

Injures inutiles. — Une succursale aussi
réactionnaire que la maison-mère. — La
foire électorale. — Congrès ou music-
hall ? — La matraque tendue. — Tim-
bale milanaise. — Il y a de l'espoir !

Entre nous

LA LIGUE SYNDICALISTE

La Ligue syndicaliste se propose :

1° De travailler à la renaissance du syndica-
lisme révolutionnaire, en faisant prédominer
dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit
de tendance, de secte ou de parti, afin de réali-
ser le maximum d'action contre le patronat et
contre l'Etat ;

2° De défendre l'indépendance du syndicalis-
me à l'égard du gouvernement comme à l'égard
des partis. La charte d'Amiens vaut en 1951
comme en 1906. La théorie de la direction uni-
que du parti et des syndicats, c'est-à-dire du
rôle dirigeant du parti, conduit la C.G.T. à la
division et à l'impuissance. La politique de la
présence, sans mandat ni garanties, rend la
C.G.T. dépendante du gouvernement ;

3° De rappeler que l'unité syndicale implique
une maison confédérale habitable pour tous les
syndiqués, la démocratie syndicale étant respec-
tée du haut en bas de la C.G.T., les fonction-
naires syndicaux ne se considérant pas comme
une bureaucratie omnipotente et ne regardant
pas les syndiqués comme de simples contribu-
ables ;

4° De participer à l'œuvre d'éducation syndi-
cale en procédant à l'examen des problèmes

pratiques et théoriques posés devant le mouve-
ment ouvrier, en préconisant la formation de
Cercles d'études syndicalistes ; en démontrant,
dans la pratique journalière, qu'étudier et bien
se battre ne s'excluent pas, au contraire ;

5° De lutter contre le chauvinisme qui défer-
le jusque dans la C.G.T. et la Fédération syn-
dicale mondiale. La place des travailleurs n'est
ni derrière l'impérialisme américain ni derrière
l'impérialisme russe. Elle est derrière une Inter-
nationale syndicale ne confondant son rôle ni
avec le Bureau international du Travail ni avec
l'Organisation des Nations Unies. Une Interna-
tionale qui appelle avec plus de force qu'il y a
cent ans les prolétaires de tous les pays à s'unir.
Chaque effort donné à une institution gouver-
nementale est un effort volé à la C.G.T. et à
l'Internationale ;

6° De rappeler sans relâche que le syndicalis-
me ne peut s'édifier avec puissance que sur les
triples fondations de l'indépendance, de la lutte
de classes et de l'internationalisme ;

7° De maintenir vivant le précepte de la Pre-
mière Internationale : l'émancipation des tra-
vailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs
eux-mêmes.

Premier Mai à Francfort

Les cortèges partis des faubourgs avaient amené les ouvriers sur la place de la Bourse où allait avoir lieu le meeting. Ironie ou signification symbolique des bombardements : l'édifice de la Bourse est à peu près intact tandis que, des bâtiments qui lui font face, il ne reste que façades, pans de murs calcinés, laissant au centre une grande brèche.

Autour de la tribune, les drapeaux des syndicats sont rassemblés, et, sur le péristyle, les banderoles sur lesquelles sont inscrites les revendications des travailleurs allemands : « Paix dans la liberté, sécurité sociale, bien-être pour tous. » Et aussi : « Défendons la cogestion », « Ecartons Adenauer du pouvoir » — la formule est volontairement polie, évite la brutalité. Quelque chose de nouveau : des drapeaux verts avec, en blanc, une seule lettre, un E énorme, l'emblème des « Européens » qui, symptôme intéressant, est brandi par des jeunes, filles et garçons, au visage rayonnant.

La démonstration se déroula selon la coutume allemande, où la musique prend autant de place que les discours. L'orateur principal était Walter Schevenels, représentant l'Internationale syndicale. Il parla avec beaucoup de feu, faisant d'abord un historique de la journée, puis, arrivant au temps présent, énuméra les dictateurs, ennemis et destructeurs des organisations syndicales. Le nom de Staline, clôturant la liste, provoqua des sifflets et des cris, pas assez pour troubler le meeting et empêcher l'orateur de poursuivre son discours. Malgré tous les efforts d'une propagande tenace, le stalinisme ne peut pas prendre dans ce qui est vraiment l'Allemagne, l'« Est », la zone russe, n'étant plus qu'une province de l'empire russe, mise au régime des satellites, matée mais non gagnée.

Les élections qui venaient d'avoir lieu dans le Palatinat accentuaient la courbe de son déclin depuis la reprise de la vie politique et syndicale. J'avais vu son cortège, peu nombreux, où, comme partout, les jeunes dominaient et qu'on reconnaissait tout de suite à ses mots d'ordre : « Paix », surtout, et, aussi, « Unité ». Pour suppléer au nombre, les staliniens avaient préparé une surprise spectaculaire. Du haut d'un des édifices bombardés ils lancèrent successivement deux gros pétards qui, éclatant, répandirent des tracts sur les assistants, telle une fusée de feu d'artifice. Cela n'alla pas sans quelques altercations, échanges de paroles un peu vives, rien de plus. Schevenels acheva son discours en célébrant la grande victoire que les travailleurs allemands venaient de rempor-

ter en imposant la cogestion, l'orchestre joua la « Marche de la fidélité » de Grieg et la réunion prit fin avec le lied « Brüder, zur Sonne, zur Freiheit ! » chanté par les chœurs et la foule, joyeux et digne couronnement de cette journée que le démagogue nazi avait tenté d'usurper.

★
★

J'étais content d'avoir pu participer à ce Premier Mai, en Allemagne, où je revenais pour la première fois depuis mon dernier séjour dans un autre temps : 1930. Je ne pouvais pas ne pas être frappé par l'étendue des ruines et par les conditions de vie dans des villes à demi détruites qui ont retrouvé leur population d'avant-guerre, et parfois davantage. Mais si j'en parlais autour de moi, je ne trouvais pas d'écho : ce qu'on avait connu était tellement pire... Surtout on ne veut pas s'attarder sur le passé ou regarder trop loin devant soi : on se lamenterait inutilement ou tout élan pour repartir serait brisé — c'est ce qu'on me disait partout et que je pouvais constater. Les statistiques précisent l'étendue de la reprise économique qu'on remarque à chaque instant dans la vie quotidienne. C'est cette reprise, conduite au jour le jour, avec ardeur mais sans perspectives lointaines, qui domine la vie du pays en ses divers aspects. Un observateur écrivait récemment : Bonn, c'est du provisoire et ça n'est pas très important, mais l'organisation et la reprise économique, ça c'est sérieux. C'est le travail allemand qui a fait sauter successivement règlements et restrictions imposés par les Alliés.

Mais ce qu'il faut surtout noter ici c'est la manière dont se développe cette reprise. Dans cette Allemagne qu'on nous disait grégaire et caporalisée jusqu'à la moelle, elle se réalise sans plan d'ensemble, sans intervention du pouvoir central, selon des initiatives individuelles, le plus souvent. Et ce qu'on édifie, c'est du solide. En plein cœur de Francfort un gratte-ciel est en voie d'achèvement ; une énorme carcasse métallique n'attend plus que cloisons et fenêtres ; de l'autre côté du Mein, l'A.E.G., la vaste entreprise d'électricité de feu Rathenau, a installé d'immenses bureaux dans un édifice de béton tout vitré ; à Russelheim, près de Mayence, les usines Opel, desservies par eau et voie ferrée, gare intérieure, sortent la Volkswagen à une allure qui ne peut satisfaire la demande ; tout est neuf ici et d'une belle architecture : bâtiments d'usine, habitations ouvrières, salles de récréation, bibliothèques ; partout le maxi-

mum de lumière et de propreté. Sur un point, j'étais à même d'apprécier la qualité du travail de cette Allemagne ; j'ai eu en main le catalogue de la foire de Hanovre, 1.064 pages, en trois langues : le français et l'anglais étaient sans fautes d'aucune sorte, pour ne rien dire de l'impression, où les Allemands ont toujours excellé.

On reconstruit donc un peu au hasard, de sorte que des trous d'ombre s'intercalent entre des bâtiments couverts d'annonces lumineuses de la base au faite. Avant tout des édifices de négoce. Devant un ensemble de banques massives, un ami me dit : on trouve toujours de l'argent pour ça mais il n'y en a pas pour les bibliothèques. A cause de leur énormité ou pour toute autre raison, les victimes de dommages de guerre n'ont reçu, ici, aucune compensation. Il existe cependant une loi, en vertu de laquelle les victimes seront dédommagées au moyen de versements qu'on imposera aux profiteurs ; cette sorte d'équilibre que la loi se propose de réaliser ainsi paraît être assez chimérique. Le Francfort historique, en grande partie détruit, n'a pas encore été reconstruit ; seule, dans Hirschgraben, la maison du conseiller Goethe rebâtie pour la célébration de l'an dernier, semble aussi irréaliste qu'un décor de théâtre.

La présente ardeur au travail des Allemands n'empêche que le poids des deux guerres ne se fasse lourdement sentir. Le million et demi de morts de la première guerre mondiale a été plus que doublé pendant la seconde, et il y a toujours en Russie un grand nombre de prisonniers que Staline refuse de libérer. Chez les mineurs, par exemple, la production individuelle, et même la production globale restent inférieures à la production de 1938, bien que l'effectif en compte 55.000 de plus : trop vieux — fatigués — ou trop jeunes, qui abandonnent la mine dès qu'ils trouvent du travail ailleurs ; une, parfois deux générations manquent. Indication plus générale, donc plus significative des conséquences de la saignée des deux guerres, cette phrase, assez courante maintenant : « Cela, l'Amérique peut le faire ; pas nous », alors qu'on était confiant, jadis, d'égaliser, en tout, l'Amérique.

COGESTION

Mais il est temps d'en venir à ce qui était l'objet principal de mon voyage : la cogestion. Pour les ouvriers français, les nationalisations ont été une lamentable faillite ; pour les Anglais, une déception. On comprend que les Allemands aient cherché une autre « réforme de structure ». Mais quoi ? Comme la question est d'importance, un bref historique ne sera pas inutile.

Les syndicats allemands se sont reconstitués d'abord sous la tutelle des occupants et, pour un temps, seulement locaux et régionaux. De même qu'en matière de production, la poussée ouvrière a abattu successivement ces restrictions et, finalement, une centrale syndicale a

été créée : la « Deutscher Gewerkschaftsbund », qui rassemble seize syndicats d'industrie et de métier et compte plus de cinq millions de membres. C'est cette centrale syndicale qui, en novembre 1948, demanda, dans un manifeste, la complète réorganisation de l'industrie de manière à donner aux ouvriers une part égale dans la gestion de toutes les entreprises. La revendication fut appuyée par une grève de 24 heures qui eut le double effet de prouver publiquement la force de l'organisation et de rendre populaire la cogestion. L'unité syndicale a été réalisée au départ, de sorte que si la plupart des dirigeants syndicaux sont socialistes, on trouve, dans les syndicats, des chrétiens et des sans-parti ; le mouvement tient à son indépendance à l'égard des partis et s'est montré capable de la défendre. La cogestion ne provoqua d'ailleurs pas de conflit à l'intérieur des organisations, tout au contraire. Les démocrates-chrétiens l'approuvèrent ; on vit même l'archevêque de Cologne, cardinal Frings, la recommander dans une brochure publiée dans l'automne de 1949. Les catholiques sont très attentifs aux revendications ouvrières. Et le principe de la cogestion fut inscrit dans la constitution d'un des « Laender », la Westphalie qui, à l'encontre de ce qui se passe au parlement de Bonn, est gouvernée par une coalition de socialistes et de démocrates-chrétiens.

Les choses se précisèrent en mars 1950, quand la centrale syndicale publia des « suggestions pour un ordre nouveau dans l'industrie » : égale représentation ouvrière dans tous les conseils de direction des sociétés par actions, et création de comités économiques dans toutes les entreprises employant plus de vingt personnes.

Le 30 mars des représentants de la direction syndicale et des organisations patronales se réunirent à Hattenheim-im-Hesse pour examiner la revendication ouvrière de cogestion. L'accord se fit facilement pour la création d'un Conseil économique fédéral composé de cent membres, moitié nommés par les syndicats et moitié par les patrons, et de conseils semblables dans chacun des « Laender ». Les patrons acceptaient également que les ouvriers soient représentés dans les conseils de direction, mais à la condition formelle que leurs représentants soient choisis parmi les ouvriers de l'entreprise y appartenant depuis plus de dix ans, et seulement dans la proportion de 30 %. Les syndicats voulaient l'égalité et le droit pour les ouvriers de se faire représenter par des syndiqués n'appartenant pas à l'entreprise. Pas d'entente possible ; les pourparlers furent rompus.

Ils furent repris en mai sur l'intervention du ministre du Travail, mais on n'alla pas plus loin que la reconnaissance du principe. En fait, les employeurs restaient fortement hostiles à cette atteinte à leur autorité et ils le manifestèrent dès que la question se posa du retour des aciéries de la Ruhr à leurs propriétaires. La Haute Commission interalliée qui les avait prises en charge y avait installé une sorte de cogestion, mais limitée aux questions secondaires puisque toutes les décisions importantes étaient prises par elle. Il y avait donc, à la direction, des représentants des ouvriers, nommés par la com-

mission, et les patrons signifiaient déjà leur volonté de les voir révoqués quand les usines leur seraient rendues. Les syndicats ripostèrent, demandant non seulement le maintien des représentants ouvriers dans les aciéries mais une représentation similaire dans les directions des entreprises minières. Et ils organisèrent un référendum sur la question d'une grève au cas où le refus des compagnies la rendrait nécessaire. 95 % des métallurgistes et 93 % des mineurs votèrent pour la grève.

C'est alors que le gouvernement de Bonn intervint et déposa un projet de loi accordant aux ouvriers l'égalité de représentation dans les mines et la métallurgie, pour les entreprises employant plus de mille ouvriers. Il y eut encore des résistances du côté patronal, mais elles cédèrent devant une menace de grève générale et le 10 avril dernier, le projet de loi gouvernemental était approuvé par le Bundestag.

Les conseils de direction des entreprises se composeront de onze membres ainsi désignés : un par les ouvriers et un par les employés de l'entreprise ; deux par le syndicat national, le cinquième étant de leur choix. Du côté des employeurs, 4 représentants des actionnaires et le cinquième choisi par eux. Reste le onzième, nécessairement l'arbitre en cas de conflit irréductible.

C'est sur ce point que les syndicats ont consenti à faire une concession ; en fin de compte ce sont les actionnaires qui pourront désigner l'arbitre, mais ils ne pourront le faire qu'après une procédure assez compliquée dont il n'est pas nécessaire d'indiquer le détail, qui leur permettrait, à eux, de gagner en tout cas du temps, mais laisserait aux ouvriers la possibilité d'une agitation, portant le conflit devant tous les travailleurs. C'est donc, de toute façon, une grande victoire.

Je dois dire cependant que je n'ai pas trouvé chez mes amis de Francfort autant d'enthousiasme que j'en avais éprouvé à distance. Cette cogestion (l'expression allemande précise mieux le droit à l'égalité : « mitbestimmungsrecht », mot kilométrique, en fait trois mots soudés ensemble au lieu de les séparer par des traits d'union) n'est pas exempte de risques : le contact permanent avec les patrons, la possibilité que les représentants ouvriers se sentent davantage « patrons » que défenseurs des ouvriers... Ces dangers ne sont certainement pas illusoires, mais ici comme dans toute activité syndicale, tout dépend des syndiqués, de l'organisation elle-même, de sa capacité à rester maîtresse de ses représentants. Les dirigeants syndicaux s'en rendent bien compte. L'article par lequel le journal des métallurgistes, « Metall », enregistre la victoire est intitulé : « Un commencement », et la campagne qui a assuré ce premier succès va être poursuivie pour étendre la cogestion successivement aux autres industries.

Peut-être était-ce parce que je jugeais par comparaison avec le mouvement syndical français enlisé présentement dans un corporatisme mesquin que j'attribuais une importance exceptionnelle à cette réalisation du contrôle ouvrier — car la cogestion peut être au moins cela — obtenue par une action méthodique et persévé-

rante. Car les syndicats allemands n'avaient pas devant eux que leurs employeurs ; ils avaient aussi les représentants des capitalistes américains qui tentèrent de les intimider en disant que la cogestion découragerait les investissements de capitaux étrangers, si nécessaires à l'industrie renaissante. La loi votée, ils en prirent assez bien leur parti : ils n'avaient mis en garde, « amicalement », que contre des mesures « extrêmes et non équitables » qui, indiscutablement, aliéneraient les capitaux privés, aussi bien allemands qu'américains.

Le « New York Times », dans un éditorial intitulé « le nouveau socialisme » rappelait aussi les « avertissements » ; il exposait très exactement le sens de la réforme, comprenant pourquoi les ouvriers allemands n'avaient pas suivi les exemples français et anglais ; puis il en prenait aussi son parti ; si les ouvriers sont raisonnables, la cogestion peut contribuer à la paix sociale et à la production ; au cas contraire ce sera chaos et banqueroute ; ajoutant, pour conclure, que l'expérience montrera dans quelle mesure ce « nouveau socialisme » aura une influence et trouvera des adeptes dans d'autres parties du monde. Le « Monthly Journal », organe du puissant syndicat des mécaniciens britanniques (Amalgamated Engineering Union) donnait à cette interrogation une réponse anticipée dans son numéro d'avril. « Les syndiqués britanniques, écrit Paul Derrick, peuvent être amenés à penser que si les travailleurs allemands obtiennent une représentation égale dans les conseils de compagnies privées, alors les travailleurs britanniques devraient, au moins, être admis à une représentation dans les conseils des industries qui ont été nationalisées... Et il pourra même advenir que les syndiqués britanniques veuillent suivre l'exemple de leurs camarades allemands et revendiquent une représentation égale dans les conseils de toutes les compagnies employant plus de 300 personnes. Si les ouvriers étaient ainsi représentés, on ne verrait sans doute pas tant de conseils d'administration distribuer des dividendes excessifs aux actionnaires. » Et la « Fabian Society » va publier une brochure dans laquelle l'auteur, étudiant les nationalisations, conclut en demandant que les ouvriers choisissent désormais, directement, un tiers des directeurs de toutes les entreprises publiques. Les occasions de prises de contact, d'actions communes entre les ouvriers d'Europe ne manquent pas, mais on s'en soucie peu en haut lieu, et l'inconcevable incompréhension des dirigeants socialistes français empêche même de reprendre la tradition des manifestes et des échanges franco-allemands, cependant plus nécessaires que jamais pour contre-carrer le sale chauvinisme russe des staliniens.

*
* *

Mon séjour et mon itinéraire étaient trop limités pour me permettre d'étudier à fond et sous ses divers aspects cette Allemagne renaissante. Il est possible toutefois de prendre assez facilement une vue d'ensemble, du fait que cette Allemagne vient de repartir à zéro, au milieu des ruines et de l'effondrement hitlérien sous les

bombes. Mais le potentiel économique de cette Allemagne gravement amputée subsistait et il est déjà en plein essor ; quand il aura pris tout son développement on s'en apercevra en Europe, avant tout chez les satellites. Par son déchaînement contre le « réarmement de l'Allemagne » — une irréalité, personne ne veut être soldat — Staline montre qu'il a conscience de cette menace moins illusoire.

★
★

Des anciens partis politiques, seule la social-démocratie a surgi telle qu'elle était, avec cependant des hommes nouveaux et, semble-t-il, quelques idées nouvelles. L'ancien Centre catholique est remplacé par une Union de démocrates-chrétiens, de caractère moins confessionnel, rassemblant des protestants aux côtés des catholiques. Les industriels sont de « Libres Démocrates ». Ce sont les trois partis importants. Les réfugiés — ces millions d'hommes que Staline a déportés pour arrondir son empire — qui, vu leur grand nombre, n'ont pu s'incorporer dans l'Ouest et vivent dans des conditions pénibles, offrent un terrain favorable aux démagogues, tandis qu'on a vu s'agiter récemment les débris de l'hitlérisme, « socialistes » eux aussi, « socialistes du Reich ». Les staliniens ne se distinguent de leurs congénères français et italiens que par leur insignifiance. J'ai vu, à Mayence, leurs affiches électorales ; le principal mot d'ordre était « L'Allemagne aux Allemands », pendant de « La France aux Français », slogan que Duclos et consorts ont repris à « La Libre Parole » antisémite d'Edouard Drumont.

Un rassemblement socialiste antistalinien groupant des hommes venant de toutes les oppositions s'est constitué récemment à Worms. Il a repris la dénomination de Parti socialiste indépendant. On suivra son développement avec sympathie.

Des militants socialistes et syndicalistes anciens, il en reste bien peu. Les uns sont morts dans les camps de concentration hitlériens, d'autres en exil. Tous ceux qui auraient pu rentrer ne l'ont pas fait : certains, par dégoût de l'Allemagne et de l'Europe ; d'autres, parce qu'ils se sont bien adaptés ailleurs. Un des dirigeants du S.A.P. (parti ouvrier socialiste), Walcher, est allé tout droit dans l'Est où on lui a confié d'abord de hautes fonctions, avant de l'épurer. Brandler, de la tendance boukharinienne, est resté dans l'Ouest où il publie son « Arbeiterpolitik » ; il est toujours convaincu que le stalinisme est bien bon pour les Russes, mais pas pour les Allemands. Paul Frœlich, communiste des temps difficiles, toujours fidèle, est maintenant à Francfort.

Mais il y a une nouvelle catégorie de militants dont on peut, je crois, attendre beaucoup. L'hitlérisme les a contraints à l'exil ; ils ont vécu en France, sont allés se battre en Espagne, puis ont passé en Amérique. Leurs tribulations leur ont permis d'acquérir une expérience et des connaissances exceptionnelles ; ils sont bien équipés pour bâtir du nouveau.

Bien que Francfort ne soit pas aux premières loges, comme Berlin, le rideau de fer n'en tom-

be pas très loin. C'est un fait incontestable, cependant, qu'on y suit, avec beaucoup plus de détachement qu'en France, les soubresauts de la guerre froide. Rien, dans la population, qui décèle cette espèce de fébrilité, sans doute superficielle, qu'on voit chez les Parisiens, se haussant et se pressant pour lire les manchettes de journaux, tapageuses et trompeuses ; la presse allemande est infiniment plus décente. L'étranger, doublé d'un occupant, est agréablement surpris par l'empressement qu'on met à l'aider ; pas trace d'une xénophobie qui cependant ne surprendrait pas. Tout cela tient sans doute au fait que, là-bas, les staliniens prennent peu de place dans la vie publique. L'obsession est un procédé efficace de propagande — les marchands le savent depuis longtemps. Peu importe que les inscriptions que vous trouvez partout et une abondante propagande revêtant toutes les formes vous laissent incrédules : elles vous contraignent à rester dans un même ordre de pensées, vous paralysent pour toute action indépendante, et en cela elles atteignent leur but ; elles vous tiennent dans la guerre.

Les adeptes du double jeu se rencontrent surtout chez les industriels, parfois chez des grands, qui prennent une contre-assurance en donnant de la publicité aux journaux communistes. Réalistes au bon sens du terme, les socialistes poussent leur propagande même quand elle déplaît à l'occupant, et les dirigeants syndicaux poursuivent la réalisation d'un programme hardi, contre leurs capitalistes et malgré les « avertissements amicaux » des capitalistes d'ailleurs, mais forts d'une solidarité ouvrière internationale, même si elle n'a été encore qu'ébauchée par l'intervention des syndicats américains du C.I.O. contre les donneurs d'avertissements.

A. ROSMER.

Le panslavisme est un mouvement qui essaie de défaire ce qu'ont fait mille ans d'histoire. Il ne peut atteindre ses buts qu'en effaçant de la carte d'Europe la Turquie, la Hongrie et la moitié de l'Allemagne. Si ce résultat doit, un jour, être atteint, il ne pourra l'être que par l'asservissement de l'Europe.

D'article de foi, le panslavisme est devenu un programme politique. Aujourd'hui, ce n'est plus seulement la Russie, mais toute la conspiration panslave qui menace d'établir son règne sur les ruines de l'Europe. Cela ne laisse à l'Europe qu'une alternative : ou être réduite en esclavage, ou détruire d'une façon durable la force qui constitue le centre de l'offensive de l'esclavage, la Russie.

Karl MARX

(Neue Oderzeitung, avril 1855.)

De l'isolement et de la misère à l'organisation professionnelle

Les dockers du port du Havre

I. — DESCRIPTION DU MILIEU

Entre les deux guerres, les dockers n'avaient pas bonne presse au Havre. Et l'on doit prendre cette expression à la fois au sens propre et au sens figuré. Les deux journaux locaux, dont l'un était réactionnaire et l'autre « sans opinion ni courage » selon un mot du maire du Havre de l'époque, n'étaient pas loin de considérer comme des bandits de droit commun les plus actifs de leurs leaders.

L'appréciation des négociants, en relations d'affaires avec eux, était plus nuancée. Ils avaient appris à compter avec le syndicat du port et ses responsables. Cependant même ceux des employeurs de main-d'œuvre, qui avaient dans leur jeunesse partagé la vie, les misères et les humiliations de la classe ouvrière, professaient, dans le privé, une étrange opinion sur les dockers. Sans doute parce qu'ils avaient réussi socialement, ils étaient devenus paternalistes. Ils taisaient soigneusement le concours de circonstances qui avait facilité leur réussite pour en attribuer le seul mérite à leur valeur personnelle. Ainsi pouvaient-ils parler, avec condescendance, des dockers. Ils les considéraient comme de grands enfants dont il était toujours possible de capter la confiance par de petits cadeaux. De grands enfants qui faisaient des caprices, qui se laissaient facilement entraîner par de méchants meneurs.

Pour ceux-là alors pas d'indulgence ! C'étaient des aigris, des ratés, d'éternels mécontents dont la société devrait bien se débarrasser d'une manière ou d'une autre. Mais le docker ordinaire n'était pour eux qu'un brave type, un peu simple, qui ne voit pas très loin.

Certains « stevedores » (1), qui dirigent d'importantes entreprises de déchargement de navires, ayant souvent des succursales dans la plupart des ports français et étrangers, propriété de la même famille depuis plusieurs générations, n'ont jamais vu un docker de près. Ils ne connaissent ni leur travail, ni leur mentalité, ni leurs aspirations. Pour eux les dockers se confondent tous dans une masse grise et sans personnalité qu'ils ont aperçue un jour, à travers la glace de leur voiture, groupée au lieu d'embauche. Ils les connaissent, ou plutôt ils croient les connaître, par les rapports de leurs chefs de manutention qui, pour se donner le beau rôle et des allures de dompteurs de fauves, dépeignent les dockers comme des brutes impulsives qu'on ne peut mater, lorsque la douceur a échoué, qu'en faisant preuve d'autorité, voire de brutalité.

Les petits-bourgeois conformistes ainsi qu'une bonne part de la classe ouvrière elle-même ne portaient pas non plus les dockers dans leur cœur. Le salaire journalier du docker était déjà, comme il l'est demeuré depuis, supérieur à celui du manoeuvre spécialisé dans la métallurgie ou le bâtiment. Grâce aux heures supplémentaires

— et il y en avait souvent lorsqu'il s'agissait de décharger rapidement un cargo ou un paquebot faisant escale au Havre pendant la nuit — les dockers se faisaient de bonnes journées. De les voir gagner, en quelques jours, ce qui était, pour beaucoup, le salaire d'une semaine entière, n'était pas sans faire naître des jalousies.

Disons tout de suite qu'elles n'étaient pas fondées puisque, de tout temps, même dans les années de plus grande prospérité, les dockers professionnels connaissaient de longues périodes de chômage. Alors il leur fallait vivre sur leur acquis, qui, à la réflexion, et avec le recul, était bien maigre. Néanmoins il y avait là une cause d'incompréhension, voire d'hostilité, de l'ensemble de la population à l'égard des dockers, qui n'a peut-être pas encore complètement disparu à l'heure actuelle et qu'on ne saurait passer sous silence.

Ces longues périodes de chômage, que connurent les dockers pendant l'entre-deux-guerres, étaient la plaie de leur profession. Il ne dépendait pas d'eux, en aucune façon, d'améliorer la conjoncture économique et de ranimer les courants d'échange entre l'Europe et l'Amérique, et le reste du monde, source de leur travail. Il leur était impossible de se reclasser dans une autre branche de l'activité, puisque, aussi bien au Havre comme dans tous les ports, lorsque le trafic maritime diminue, le chômage ne tarde pas à devenir généralisé. De plus les dockers répugnaient à abandonner leur métier. Malgré son irrégularité, ses dangers, ses fatigues, il s'exerce dans une atmosphère particulière, vivante, cosmopolite et variée, dont l'envoûtement est tel qu'on a de la peine à s'en arracher lorsqu'on y a été plongé quelque temps. Enfin, lorsqu'il y avait du travail, le docker gagnait honnêtement sa vie et pouvait même faire, ce qui est refusé à la plupart des prolétaires, des projets d'avenir.

Nombre de dockers à force de ténacité et de privations ont construit leur petite maison dans les faubourgs ou bien sont devenus commerçants, épiciers ou bistrots, assurés d'avoir la pratique de leurs anciens compagnons de travail. Aussi aux pires moments des périodes de chômage, les dockers professionnels s'accrochaient. Ils espéraient toujours une amélioration, une reprise qui, hélas ! tardait souvent à se manifester.

Les réprouvés

Pour les éléments les moins bien assis de la profession, pour les jeunes sans foyer, pour les célibataires isolés, le marasme général créait des conditions de vie extrêmement pénibles. Réduits à vivre sur une maigre allocation de chômage, ils étaient des proies toutes désignées pour le découragement et les tentations. Dans un port, sous les hangars et dans les gares de triage, il y

N.D.L.R. — Des extraits de cette étude ont paru dans le quotidien « Havre Libre » et dans la revue « Droit Social ».

(1) Entrepreneurs de manutention dans les ports.

a toujours tant de richesses, consommables ou négociables, d'entrepôts, que l'affamé qui les sent à portée de sa main a droit à bien des circonstances atténuantes s'il commet un larcin. De plus, à cette époque, les journalistes, dociles aux suggestions de la police, baptisaient systématiquement « docker » tout individu sans profession définie arrêté pour vol sur le port. De là à faire une réputation détestable à l'ensemble de la profession il n'y avait qu'un pas qui fut allègrement franchi par tous ceux qui ne connaissaient pas les vrais dockers.

Une enquête récemment menée auprès du chef de la police spéciale du port autonome du Havre prouve cependant clairement que cette réputation n'était pas ou, en tout cas, n'est plus fondée. En dehors de la période de la Libération, où la pénurie totale de denrées alimentaires riches et de vêtements expliquait un certain relâchement, il est facile de prouver que les vols commis sur le port ne sont pas le fait des dockers. En effet qu'y vole-t-on ? D'après les rapports officiels : des hélices de navire, des arbres de transmission, des moteurs, des lots complets de marchandises. Il est bien évident que les dockers qui sont fouillés fréquemment à leur sortie du port ne peuvent emporter ces choses-là dans leur sac, qu'on appelle la « bougette », au Havre, d'un vieux mot français tombé en désuétude, et d'où vient budget. Malheureusement l'opinion est faite.

La suspicion qui pèse sur l'honnêteté des dockers et contribue à faire d'eux une sorte de classe de réprouvés n'est pas près de disparaître. D'autant plus qu'il y a parmi eux des brebis galeuses, ce qui n'a rien d'étonnant dans une profession qui compte au Havre près de 7.000 membres. Il y avait notamment ceux qu'on appelait sur le port autrefois, car leur race est en voie d'extinction, les « casseurs de croc ». Ils faisaient un tort considérable à leurs camarades. C'étaient des travailleurs de fantaisie, en général jolis garçons, toujours impeccablement vêtus d'un bleu fraîchement repassé, qui ne travaillaient jamais plus d'une demi-heure. Lorsqu'ils étaient embauchés dans une bordée, il leur arrivait toujours un accident qui les mettait à l'assurance pour plusieurs semaines. Le chef d'équipe et le médecin étaient bien obligés de reconnaître qu'ils avaient été blessés accidentellement. Il n'y avait pas moyen de les accuser de truquage tant ils savaient préparer habilement leur coup. Les médecins du travail qui les connaissaient bien devaient presque toujours s'avouer vaincus, et ils se torturaient en vain l'esprit pour les obliger à reprendre le travail. Mais ces gens-là, qui faisaient d'ailleurs preuve d'une adresse et d'une ruse peu communes, étaient une exception rarissime dans la profession. Pourtant l'opinion, mal informée, trop portée à généraliser hâtivement, reste tentée, aujourd'hui encore, de considérer tout docker comme un « casseur de croc » en puissance.

Parmi les autres raisons qui expliquaient la mauvaise presse dont jouissaient les dockers, il ne faut pas oublier l'alcoolisme, hélas ! trop répandu parmi eux. Ce fléau social ne s'est malheureusement pas attaqué à la seule profession de docker. En rechercher les causes, en exposer les conséquences, dépasserait de beaucoup le cadre de cette étude. Il est bien évident que l'amélioration de l'habitat (depuis la destruction des deux tiers de la ville du Havre par les bombardements, les dockers sont parmi les éléments de la population les plus mal logés : ils habitent souvent dans des baraques en tôle ondulée, vestiges des camps américains), une hygiène meilleure, l'organisation des loisirs, seraient des moyens efficaces, avec une politique courageuse à

l'égard des marchands d'alcool, pour enrayer les progrès effrayants de l'alcoolisme. On peut déplorer cependant que les organisations syndicales des dockers, si puissantes et si écoutées, n'aient pas poursuivi avec la même intensité que dans le passé leur effort de propagande antialcoolique qui paraissait devoir donner de bons résultats.

La ménagère

La femme du docker, par tradition, reste à la maison. Elle a conscience de la dignité de son rôle. Elle gère son ménage avec l'autorité un peu agressive de toutes les femmes qui doivent se battre quotidiennement avec le coût de la vie pour équilibrer le budget familial. Elle n'économise pas sur la nourriture, ni sur le vin, car lorsque l'homme exerce un métier pénible il faut qu'il puisse réparer ses forces. Aussi est-elle une bonne cliente pour l'épicier du coin qui lui marque en retour une considération qui n'est pas sans porter ombrage aux femmes d'ouvriers ou d'employés, moins favorisées. Comme elle n'a pas non plus sa langue dans sa poche et qu'elle ne se laisse pas marcher sur les pieds sans protester, elle n'a pas que des amies parmi ses voisins qui l'accusent parfois de mener la grande vie.

Cette atmosphère hostile qui l'entoure, comme elle entoure son « homme » dès qu'il a quitté ses compagnons de travail, a une profonde influence sur la psychologie du docker. Déjà indépendant d'esprit par nature, puisqu'il a préféré les aléas d'un dur métier de plein air, dangereux et irrégulier, à la médiocre sécurité de l'usine ou du bureau, le docker est devenu, sous l'influence de la pression sociale, farouchement particulariste. Il n'aime pas qu'on se mêle de ses affaires. Il apprécie peu les gens qui parlent ou qui écrivent trop. Les actes essentiels de la vie lui paraissent réclamer, pour être accomplis avec efficacité, le silence et la prompte décision que troublent toujours les bavardages.

Un climat de liberté

L'irrégularité du travail du docker, malgré de très gros inconvénients, comporte quelques petits avantages. Puisque l'embauche est quotidienne, rien ne le lie à son employeur au delà de la journée. D'ailleurs il ne connaît pas son patron, et demain il en changera sans que ses conditions de travail et de rémunération en soient sensiblement affectées. Le docker n'a donc pas le sentiment d'être rivé à sa chaîne comme l'ouvrier d'usine ou plus encore l'employé de bureau. Il n'a pas besoin de demander l'autorisation à personne s'il veut prendre une journée de congé pour aller à la pêche ou faire son jardin. S'il est un prolétaire comme les autres, obligé de vendre à autrui sa force de travail, il est moins que les autres un prolétaire humilié. Il garde toujours sa dignité et peut se donner l'illusion, car au fond ce n'est peut-être que cela, de traiter d'égal à égal avec son employeur. De là une liberté d'allure et de langage qui respire la santé. Le docker est rarement un refoulé, un aigri, car il est un homme libre. Mais cette liberté relative est une conquête, toujours menacée. Il est libre parce qu'il est fort, parce qu'il est organisé. Si son organisation syndicale s'affaiblissait ou disparaissait, si elle tombait aux mains de démagogues ou d'incapables, le docker ne tarderait pas à redevenir ce qu'il était jadis : le plus misérable et le plus exploité des prolétaires.

L'organisation professionnelle

Tels sont, à notre point de vue, les traits essentiels du docker havrais. Sans doute diffèrent-ils sensiblement de ceux du docker marseillais ou

nord-africain pour se rapprocher de ceux des ports de la mer du Nord. Son caractère nous paraît également très fortement influencé par celui de l'homme d'affaires havrais, dont il a le sens pratique. En outre, au Havre comme ailleurs, il y a les « vrais » dockers et les autres. Plusieurs lois récentes sur l'organisation du travail de manutention dans les ports ont donné un fondement juridique à cette distinction. En effet, il y a maintenant les 5.000 dockers professionnels régulièrement enregistrés par le Bureau central de la Main-d'Œuvre (B.C.M.O.) qui ont une priorité absolue d'embauche, touchent le salaire de garantie en cas de chômage, qui bientôt participeront au comité d'entreprise, et les autres. Les autres, les occasionnels, qui fournirent le gros de la main-d'œuvre docker au lendemain de la Libération, ont disparu le 1^{er} juin 1949. Les uns ont repris leur ancien métier, les autres se sont tant bien que mal reclassés.

Jadis refuge de tous les sans-travail et de toutes les épaves plus ou moins sympathiques de la société, la profession de docker s'est organisée et considérablement épurée depuis une vingtaine d'années. Ne travaille plus qui veut sur le port. Seuls les fils de dockers peuvent encore obtenir, après 180 jours de travail, la carte professionnelle indispensable pour se faire embaucher.

D'ailleurs, avec les progrès constants de la technique, on peut dire que le métier de docker est un métier qui meurt. Avant la guerre de 1914, par exemple, la manutention du charbon exigeait le maintien sur le port du Havre d'un effectif d'environ 1.500 dockers spécialisés. Quelques années plus tard, après la mise en service de bennes automatiques à grande capacité, 120 à 150 dockers suffisaient à la besogne. Or de nouveaux engins, plus précis et plus rapides que les anciens, sont peu à peu mis en service. Le travail de manutention sur le port exige donc de moins en moins d'hommes. On comprend, dans ces conditions, que le grand souci des dirigeants des syndicats soit la défense des professionnels. Ils ne voudraient pas que le progrès condamne à une fin misérable les vieux dockers, qui ont œuvré toute leur vie à la prospérité du port.

Aussi, déjà, les syndicats ont comme revendication la retraite des dockers, qui pourrait être créée sans augmentation des tarifs actuels de la manutention. L'organisation peut également inscrire à son actif le fait que désormais environ 70 % des dockers havrais travaillent au moins 180 jours par an. En 1950 le salaire mensuel a été de l'ordre de 18.000 francs, la moyenne de jours de travail a dépassé 200 par docker professionnel.

Le métier hier et aujourd'hui

Dans les tout premiers jours du mois d'octobre 1944, une unité américaine spécialisée, le « 16th Port », venait s'installer au Havre. Elle avait pour mission de remettre le port en état de recevoir les cargos qui affluaient vers l'Europe, lourds de ravitaillement et de matériel pour les armées en campagne. Bien que les bombardements anglo-américains et le sabotage des quais et des installations réalisés par les Allemands à la veille de leur capitulation aient sérieusement endommagé le port, il n'en pouvait pas moins très rapidement abriter une dizaine de « Liberty-ships ». Pour les décharger, dans des conditions souvent invraisemblables du fait du manque de quais et d'engins de levage, il fallut faire appel à une très nombreuse main-d'œuvre civile.

Quatre ans de guerre et d'occupation avaient dispersé la plupart des dockers havrais. Les uns, prisonniers ou déportés, étaient en Allemagne.

Les autres, sinistrés, étaient évacués en Eure-et-Loir ou dans d'autres départements de l'intérieur du pays, théoriquement moins exposés. Il ne restait sur place qu'un petit noyau de professionnels qui s'élargit de jour en jour, la bonne nouvelle des conditions de travail avantageuses que faisaient les Américains s'étant rapidement répandue (2). Néanmoins il fallut faire appel aux non-professionnels pour compléter les équipes de déchargement. C'est ainsi que des employés, des manœuvres de l'industrie et du bâtiment, en chômage du fait de l'arrêt total de l'activité, vinrent travailler sur le port et eurent l'occasion de connaître mieux les vrais dockers. Dans ce milieu disparate les dockers professionnels prirent tout de suite figure de chefs. C'étaient eux et eux seuls qui pouvaient prendre la responsabilité de commander les équipes et de diriger le travail de déchargement. C'étaient eux et eux seuls qui pouvaient tenir les postes de chef de navire, chef de bordée, chef de cale, treuilliste, pareur.

Les profanes imaginent peut-être que rien n'est plus facile que de faire le docker. On descend dans la cale du navire et l'on jette par-dessus bord tout ce qui s'y trouve. En fait, le manie-ment des colis, surtout des colis lourds ou fragiles, demande de l'expérience et une grande habileté. Décharger une cale, par exemple, où locomotives, machines de 35 tonnes, sont rangées dans les faux ponts, pose bien des problèmes délicats à résoudre. Les dégager, les amener à l'aplomb du panneau, les sortir par cette ouverture étroite où ils passent de justesse, les poser ensuite sur une allège, n'est pas une besogne de tout repos. Il faut du coup d'œil, du sang-froid, des réflexes. Il n'est pas aisé de manœuvrer une masse pareille qui se balance au bout d'une élingue. Le moindre faux mouvement peut avoir des conséquences fatales. Combien de fois un docker n'a-t-il pas risqué de se faire écraser parce qu'il avait mal apprécié le ballant qu'avait pris un engin de plusieurs dizaines de tonnes ! Le déchargement de colis moins lourds et moins exceptionnels, comme les sacs de café ou les balles de coton, n'est pas non plus sans danger. Surtout lorsque, après plusieurs heures de travail ininterrompu, la fatigue rend les gestes moins sûrs et les réflexes plus lents.

A cause précisément des dangers très réels qu'il comporte, le travail du docker est souvent passionnant. Il prend l'allure par les nuits d'hiver, dans le froid et sous la pluie, d'une bataille sans merci livrée à la lueur des projecteurs par une petite équipe d'hommes contre une matière rebelle. Toute l'équipe, au coude à coude, lutte contre la masse inerte de 35 tonnes. Du treuilliste au pareur tout le monde est tendu vers le résultat à atteindre. Chacun participe à l'effort du voisin, le surveille, se tient prêt à l'épauler si une difficulté imprévue surgit.

Les dangers courus en commun sur le front du travail créent entre les hommes d'une même bordée un sentiment de solidarité qui n'a pas besoin de s'exprimer par des phrases mais qui est plus solide, plus sincère, que bien des amitiés bruyamment affirmées.

Dans le travail, tant qu'il se poursuit sur un rythme soutenu, le docker développe et affirme de réelles qualités viriles. Tous ses réflexes sont en éveil. Il pratique une judicieuse économie de mouvements. Il ne fait qu'un avec son équipe dont tous les éléments doivent remplir leur rôle avec exactitude pour que le travail se déroule sans à-coups. Il faut ajouter à cela l'atmosphère dans laquelle il se meut. Le cadre de son travail, c'est

(2) Lire à ce sujet « Les Américains au Havre ». La Bibliothèque française 1948 — par Pierre Aubery.

le pont ou la cale d'un navire ancré dans le port. Le vent du large y souffle pratiquement sans arrêt. Il doit travailler par tous les temps, se moquer de la pluie comme du soleil. Il est endurci par cette vie au grand air.

A bord, il n'y a que des hommes, on y discute avec une rude franchise. Les mous, les tire-au-flanc, les maladroits ne peuvent y camoufler leurs faiblesses derrière de brillants discours. On y juge les hommes sur ce qu'ils font, sur leurs actes et non pas sur leurs paroles. De plus la hiérarchie repose en général parmi les dockers sur des bases solides. Les chefs sont vraiment les meilleurs car ils ne sont pas imposés de l'extérieur. Ils tirent leur autorité de leur compétence et de leur intelligence. Ce sont souvent les plus forts et les plus psychologues. Ils savent obtenir n'importe quoi de leurs hommes parce qu'ils ont su gagner leur confiance et se faire écouter en étant toujours et partout les meilleurs.

Malgré l'instabilité de leur travail — il n'y a pas tous les jours un navire à décharger, les bordées n'ont pas toujours rigoureusement la même composition — les dockers constituent maintenant un milieu homogène. Mais il ne s'est pas créé d'une façon spontanée. C'est un long travail d'organisation de la profession et de formation de ses cadres syndicaux qui a permis d'obtenir ce résultat.

II. — LE SYNDICALISME CHEZ LES DOCKERS

La profession de débardeur a longtemps tenu un rang des plus honorables dans la hiérarchie des métiers manuels. On trouve dans les archives de la ville du Havre des documents relatifs à l'antique corporation des « Bremens » qui témoignent de leur organisation et de leur importance sociale. Les « Bremens », ainsi nommés, peut-être, parce qu'un certain nombre d'entre eux venaient de Brême, avaient, dès le XV^e siècle, le monopole du déchargement des navires sur le port. Les charretiers, qui assuraient le transport des marchandises entre les navires et les entrepôts, formaient, eux aussi, une corporation solide. Elle survécut même à la Révolution de 1789 et se maintint pendant une bonne partie du XIX^e siècle sous le nom d'association des « Brouettiers du Grand Corps ».

En ce qui concerne les dockers proprement dits, il semble bien que le siècle du libéralisme triomphant fut pour eux une période difficile. L'absence de lois sociales et d'organisations professionnelles ne contribuait ni à améliorer leurs conditions de travail ni à élever leur standard de vie. Ils constituaient alors un prolétariat mal défini, misérable, sans statut.

Le règne de la combine

A cette époque dont certains, profitant du recul, font une sorte d'âge d'or, lorsque la liberté la plus complète était laissée aux négociants de traiter leurs affaires, le trafic du port du Havre connaissait également des périodes de dépression et des périodes d'essor. L'effectif des dockers employés sur le port variait dans des proportions considérables. Comme les employeurs embauchaient exactement qui ils voulaient pour constituer leurs bordées, il se trouvait parfois que des dockers de profession restaient sur le sable alors que des policiers ou des pompiers en congé travaillaient sur le quai. En hiver, des ouvriers du bâtiment, des pêcheurs, des journaliers agricoles momentanément sans occupation venaient, parfois de fort loin, pour se faire embaucher sur le port. Comme

ils apportaient de petits cadeaux aux chefs de manutention : du beurre, des œufs, voire des lapins ou des poulets, ils étaient régulièrement bordés au détriment des vrais professionnels.

Les chefs de manutention et les chefs de navire pratiquaient encore bien d'autres combinaisons lucratives. Lorsqu'une petite équipe de camarades, sûrs les uns des autres pouvaient occuper les postes de commande, c'est-à-dire ceux de chef de navire, chef commis, chef de bordée, qui sont les postes responsables, ils embauchaient d'accord avec le chef de manutention, délégué du « stevedore », le moins d'hommes possible pour effectuer un travail déterminé. Bien entendu ils faisaient figurer dans leurs rapports le nombre d'hommes maximum prévu par les usages. Ils pouvaient ainsi « faire une tiquette » ou plusieurs, c'est-à-dire se partager à trois ou quatre le gain des hommes qu'ils n'avaient pas réellement embauchés. Ils se faisaient de la sorte de véritables rentes en surexploitant leurs camarades.

Tant que de telles pratiques furent fréquentes sur le port, il n'était pas question de revendications collectives ni, encore moins, d'organisation syndicale. Les patrons, qui connaissaient bien ces petites combines, les toléraient, car, en dernière analyse, elles servaient leurs desseins en maintenant parmi les dockers une division propice à leurs intérêts. Ils préféraient permettre à quelques individus sans scrupules de se faire de bonnes journées, plutôt que d'être obligés, par la pression de la profession organisée, de donner des salaires décents à tous les dockers. De plus les combinards, les amateurs de « tiquettes », étaient des instruments dociles dans leurs mains. N'ayant pas la conscience tranquille, aussi bien vis-à-vis de leurs camarades de travail que de leurs patrons, ils étaient ennemis, par principe, des « histoires ». Ils faisaient jouer toute leur influence pour que se maintienne le statu quo qui les avantageait clandestinement.

Les premiers syndicats

Ce n'est que dans les dernières années du XIX^e siècle que se constitua un syndicat des travailleurs du port après celui des voiliers et celui des docks et entrepôts. Peu important à l'origine, il ne semble pas qu'il ait exercé une influence réelle jusqu'aux environs de 1910. Les employeurs dictaient encore le taux des salaires et les conditions de travail qu'une main-d'œuvre pléthorique et famélique était trop heureuse d'accepter.

Des rivalités de caste, rivalités puérides soigneusement entretenues par le patronat, subsistaient entre les différentes catégories de dockers, les dockers de magasin, les voiliers, les camionneurs et les autres. Autour des anciens dockers devenus chefs et dont les intérêts étaient communs, pour les raisons que nous avons exposées, avec ceux des patrons, gravitait tout un « lumpen-proletariat » dans lequel il était facile de choisir les éléments les plus dociles et les moins revendicateurs pour constituer les bordées.

Il fallait à cette époque une foi et un courage peu communs pour militer dans une organisation syndicale. C'était immédiatement se désigner à la vindicte des employeurs et de leurs agents. C'était courir, presque à coup sûr, le risque de ne plus trouver d'embauche. Combien d'exemples ne pourrait-on pas citer de vieux dockers congédiés par leur employeur habituel parce qu'ils avaient réclamé que la bordée soit complète ou un supplément de fonction ou de salissure ! Cette pratique était courante même de la part de patrons catholiques qui n'avaient pas, on le voit, très bien assimilé les encycliques « sociales ».

Cependant des militants se levèrent dans les

rangs des travailleurs du port. La véritable guerre au couteau que leur faisaient les patrons durcit leur volonté et leur détermination. Les brimades dont ils étaient l'objet les aidèrent à gagner la confiance de leurs camarades de travail.

Leur doctrine

En 1908, deux ans après le Congrès d'Amiens, qui avait donné une doctrine et donc une unité véritable au mouvement syndical français, le syndicat des travailleurs du port du Havre était encore hostile à la Confédération. Il avait une conception si intransigeante de l'autonomie du syndicalisme et plus encore de la profession qu'il se refusait d'entrer à l'Union locale. Pourtant celle-ci, animée par un petit noyau de militants, avait fait preuve depuis septembre 1906 d'une belle vitalité. Elle avait défini dans son journal « Vérités » les principes qui devaient guider, et qui guident encore à l'heure actuelle, son action

Pour ces syndicalistes de la première heure, les travailleurs ne devaient compter que sur eux-mêmes pour assurer leur émancipation. Ils devaient se méfier des politiciens, même de ceux qui déclarent se mettre à leur service, car tous cherchent à leur imposer une nouvelle sorte de tutelle. Ils étaient partisans de l'action directe et adversaires de l'action politique, qui amuse la classe ouvrière pour mieux la paralyser. Ils conseillaient par exemple à leurs camarades de ne pas voter. « Les lois sociales, disaient-ils encore, demeureront lettre morte tant que les prolétaires n'auront pas la force de les imposer. »

En dehors de l'action directe sur les conditions du travail, ils préconisaient l'anticléricalisme, l'antimilitarisme, la lutte contre l'alcoolisme et la syphilis qu'ils appelaient « l'avarie », ainsi que la procréation consciente et limitée. C'est-à-dire qu'ils proposaient une philosophie pratique de l'existence à peu près complète.

Dans tous les domaines le mouvement syndical prenait position contre l'ordre établi, contre les préjugés et les croyances les plus profondément enracinés. Il amorçait une campagne d'éducation de la classe ouvrière qui, parce qu'elle était le fait des travailleurs eux-mêmes, qu'elle se poursuivait sur le lieu du travail, dans les conversations entre camarades, devait avoir une extraordinaire efficacité. Des associations de toutes sortes se créaient sous l'égide de l'Union des Syndicats, les unes spécialisées dans l'anticléricalisme, l'antimilitarisme, l'antiparlementarisme, les autres dans la lutte contre l'avarie ou l'alcoolisme, d'autres encore dans la diffusion de la connaissance de l'esperanto ou du néo-malthusianisme. Toutes étaient dirigées par des militants actifs de l'Union des Syndicats et servaient à répandre dans les différentes couches de la classe ouvrière la philosophie du syndicalisme.

Les ouvriers du port ne restèrent pas longtemps à l'écart de ce mouvement qui semblait prélude à une rapide évolution des masses et à une prochaine émancipation économique et idéologique de la classe ouvrière. Le 24 septembre 1909, le syndicat du Port adhéra à la Bourse du Travail. Depuis plusieurs semaines une certaine agitation se manifestait parmi les dockers. L'économiste libéral Leroy-Beaulieu venait de chiffrer à 24 % l'augmentation du coût de la vie entre 1902 et 1907. Or les employeurs, invoquant les conditions économiques générales, la nécessité de diminuer les tarifs de manutention pour résister à la concurrence internationale, arguments que les dockers s'habituèrent à se voir opposer par la suite, refusaient toute augmentation de salaires. Les dockers demandaient alors 6 francs par jour au lieu des 5,50 qu'ils ga-

gnaient. Ils revendiquaient également la journée de 8 heures et préconisaient une action rationnelle contre le chômage chronique dans leur profession, qui leur faisait perdre au moins trois mois de salaire par an. Il était également question, dans leur cahier de revendications, de la nécessité de l'éducation, qu'ils considéraient comme le meilleur moyen de faire progresser moralement les membres de leur profession.

Les pourparlers avec les employeurs n'ayant pas abouti les ouvriers du port cessèrent le travail le 1^{er} octobre 1909. Ce fut leur première grève importante. Les patrons employèrent les grands moyens. Ils allèrent embaucher des pêcheurs et des paysans misérables en Bretagne. Ils les firent travailler sur le port du Havre moyennant de hauts salaires. Ces pauvres gens étaient parqués à bord des bateaux qu'ils déchargeaient comme des forçats rivés à leur banc. Le résultat le plus clair de cette manœuvre fut de renforcer la cohésion parmi les dockers. Cette expérience malheureuse leur fit rechercher des moyens d'action efficaces et moins coûteux que la grève ouverte, dont nous parlerons plus loin.

L'affaire Durand

Au début du mois d'août 1910, 500 dockers charbonniers adhéraient à leur tour à la Fédération des Ports et Docks qui venait d'être fondée au



Jules Durand.

Havre. Quelques jours plus tard ils devaient se mettre eux aussi en grève pour réclamer la revalorisation de leurs salaires et surtout pour protester contre la mise en service du bateau déchargeur « Le Tancarville » qui supprimait 150 dockers par jour. A cette époque, où tous les cargos étaient chauffés au charbon, la grève des dockers spécialisés dans leur ravitaillement en combustible gênait gravement le trafic maritime. La Compagnie Générale Transatlantique, sous l'impulsion du directeur de l'Agence du Havre, M. Ducrot, prit rapidement l'offensive contre les grévistes. Elle envoya la plupart de ses paquebots faire leur charbon en Angleterre et elle recruta des « jaunes » qui acceptèrent, sous la protection de la police, de remplacer les dockers en grève.

Le syndicat des charbonniers que dirigeait alors son secrétaire Jules Durand, assisté des frères Boyer, ne resta pas inactif lui non plus. Des réunions se tenaient tous les jours au cours desquelles les syndiqués étudiaient les moyens de rendre la grève effective et de faire aboutir leurs revendications. Les grévistes comptaient sur la fatigue des compagnies de navigation qui perdaient beaucoup d'argent et aussi sur la solidarité active des autres corporations. Jules Durand, néanmoins, prêchait le calme et la discipline, ce qui n'était pas toujours aisé en face d'hommes que la grève affamait et qu'indignait l'attitude des patrons.

Les 500 dockers charbonniers inscrits au syndicat ne représentaient pas, tant s'en faut, l'unanimité d'une profession qui comptait alors au Havre environ 1.500 membres. Il y avait autour d'eux nombre d'autres dockers charbonniers qui avaient tendance à chercher dans l'alcool, plutôt que dans l'organisation syndicale, le moyen d'échapper à l'amertume de leur dure et incertaine condition. Un jour, sur le quai, une rixe éclata entre ivrognes à propos de la grève. Malheureusement il y eut un mort, un certain Dongé. Aussitôt le patronat s'empara de ce cadavre et l'exploita avec une habileté cynique qui devait conduire au drame. Dans des conditions pour le moins étranges, ainsi que devait le souligner l'avocat du syndicat des dockers charbonniers, M. René Coty, la Compagnie Générale Transatlantique réussit à faire dire à dix ouvriers que Jules Durand avait conseillé à ses camarades d'employer la violence pour obliger les « jaunes » à cesser le travail. L'actuel vice-président du Conseil de la République, M. René Coty, faisait remarquer ce qu'il y avait de bizarre, voire de contradictoire dans ces témoignages. D'abord, ils furent recueillis dans un hangar de la Cie Transatlantique sous prétexte que les témoins couraient le risque d'être pris à partie par la foule s'ils se rendaient au Palais de Justice. Ensuite, ils prétendirent que Jules Durand avait donné ces conseils de violence en recommandant le secret, alors qu'il par-

lait devant 600 personnes parmi lesquelles il y avait à coup sûr des indicateurs de police.

En tout état de cause, Jules Durand fut inculpé de complicité morale dans l'affaire du meurtre de Dongé. Le 25 novembre 1910, malgré les témoignages nombreux que produisit M^e René Coty en faveur de son client, Jules Durand était condamné à mort par la Cour d'Assises de Rouen.

La consternation fut grande lorsque, réunis à la Bourse du Travail, les membres de l'Union locale des syndicats apprirent le verdict. Tous ces hommes qui menaient, avec fermeté certes, mais avec loyauté et même générosité, la lutte des ouvriers contre le patronat se sentirent meurtris au plus profond d'eux-mêmes. Ainsi leurs adversaires ne reculaient devant rien, pas même devant la subornation des témoins, pas même devant le meurtre légal, pour les écraser. Cette fois, la réaction avait passé la mesure et l'injustice flagrante dont Jules Durand était la victime devait donner un nouvel élan à la vie syndicale.

Dès le lendemain un numéro spécial de « Vérités » paraissait, appelant tous les travailleurs du Havre à participer à une grève générale de protestation. La presse parisienne commentait elle aussi ce verdict de classe qui semblait avoir été tout spécialement rendu pour justifier quelques-unes des théories les plus chères des syndicalistes. Un journaliste pourtant réactionnaire devait reconnaître dans « Havre-Eclair » que la peine était excessive et qu'on infligeait un châtiment terrifiant là où un simple avertissement aurait été suffisant. Pendant plusieurs mois la campagne pour la révision du jugement se poursuivit. Jules Durand fut d'abord gracié par le Président de la République à la veille du 1^{er} janvier 1911, puis libéré définitivement le 15 février suivant. Pour obtenir ce résultat, il avait fallu mobiliser le Parlement (deux cents députés, sur l'initiative de Paul-Meunier, député de l'Aube, avaient signé une motion demandant la révision du procès Durand), multiplier les meetings, diffuser des milliers de brochures exposant la genèse et le déroulement de l'affaire.



Sortie de la réunion de protestation contre la condamnation à mort de Jules Durand, réunion tenue au Cercle Franklin le lundi 28 novembre 1910.

On devine l'explosion de joie qui salua à la Bourse du Travail, le 16 février, le retour de Jules Durand au Havre. Deux numéros spéciaux de « Vérités » parurent coup sur coup. En première page s'étalait la photo de Jules Durand, souriant dans son habit de noce à gilet blanc, avec sa longue moustache et ses cheveux frisés. Il avait l'air d'un brave garçon solide et intelligent avec une pointe de mélancolie au fond du regard un peu rêveur. Avec son retour au Havre, libre et presque célèbre, l'Union locale des syndicats venait de remporter une grande victoire morale. Cette affaire avait permis de faire mieux connaître et mieux apprécier par un très large public la nature et l'esprit de l'action que menaient les syndicats des travailleurs du port du Havre.

Hélas ! elle devait coûter bien cher puisque, quelque temps après, Jules Durand marqué au plus profond de lui-même par l'injustice dont il avait été la victime, les brutalités physiques et morales qu'il avait subies, devait sombrer dans la folie.

L'épisode tragique de l'affaire Durand influença profondément l'attitude des syndicalistes havrais. En face d'un adversaire sans scrupules ils se sentaient plus décidés, plus résolus à la lutte. Puisqu'on employait contre eux toutes les armes, fussent-elles déloyales, ils n'avaient à être tenus par aucune considération de « fair-play ». Les dockers notamment savaient par expérience que leurs employeurs gagnaient suffisamment d'argent sur le commerce, c'est-à-dire sur les négociants qui utilisaient leurs services, pour faire droit à leurs revendications. En effet, entre le coût des manutentions et le prix qu'elles sont facturées au client il y a toute la marge, parfois énorme, qui mesure l'habileté d'un bon commerçant.

Les limites de l'action syndicale

Situés, de par leur profession, à un point stratégique du trafic maritime international, les dockers disposaient de moyens de pression redoutables vis-à-vis de leurs employeurs. Le moindre arrêt de travail, la moindre grève perlée, qui faisait soudain baisser le rendement, leur faisaient perdre beaucoup d'argent, car ils étaient souvent liés par contrat avec leurs clients.

C'est en maniant avec doigté et persévérance l'arme de la grève perlée qu'entre 1910 et 1914 les dockers réussirent à améliorer leurs conditions de travail. Aussi n'avons-nous pas de grèves sensationnelles à raconter pendant toute cette période. Ils conclurent avec les patrons leur première convention collective qui, chose très importante dans leur profession, déterminait le nombre d'hommes à employer dans les bordées pour chaque type de manutention. Si ces engagements avaient été respectés à la lettre, la pratique des « tiquettes » et le surmenage pour les vieux dockers auraient disparu du coup sur le port.

En fait, et c'est encore une des grandes leçons qu'on peut tirer de l'étude de l'organisation syndicale des dockers du Havre : si signer une convention collective est une chose délicate, la faire respecter en est une autre infiniment plus difficile. Jour après jour les secrétaires permanents du syndicat parcouraient les hangars, montaient à bord des cargos en déchargement et malgré l'hostilité des chefs de manutention, des « jaunes », de la police du port, ils s'efforçaient d'aider leurs camarades au travail à empêcher toute infraction aux engagements pris. Il faudrait un volume pour raconter tous les incidents, toutes les bagarres, toutes les brimades, auxquels les permanents durent faire front pour défendre les droits de leurs

camarades. Il y a là un bel exemple de courage quotidien, de fermeté et de sang-froid.

Parce qu'ils étaient toujours réguliers les militants du syndicat réussirent à gagner l'estime de leurs adversaires eux-mêmes. Peu à peu les « stévedores » se rendirent compte qu'ils avaient tout intérêt à traiter avec eux plutôt que de s'user dans une lutte stérile. Pourtant à cause de la défection de certains militants la convention collective ne fut pas renouvelée.

1914

Tandis que leur situation se stabilisait et s'affermissait sur le plan corporatif ils étaient amenés, à la veille de la guerre de 1914, à jouer un rôle plus important dans la vie politique. C'est ainsi qu'ils participèrent activement à plusieurs campagnes qui eurent une profonde influence sur le Parlement. Ils prirent notamment parti avec vigueur contre les Retraites Ouvrières et Paysannes, première incarnation de la Sécurité Sociale. Les syndicalistes critiquaient ce système basé sur la capitalisation et non pas sur la répartition, seule capable d'assurer l'avenir dans une période d'instabilité économique et monétaire. Ils avaient compris, longtemps avant les petits rentiers, que l'Etat devait ruiner sans vergogne, qu'on s'apprêtait à leur prendre leur bon argent pour leur donner en échange de vagues promesses sur un avenir hypothétique.

Cependant, tandis que leur influence s'affirmait décisive sur des points de détail, les syndicalistes et en particulier les dockers, sincèrement pacifistes et antimilitaristes, assistaient impuissants à la préparation de la guerre. Il y avait là un mécanisme redoutable qui se déclenchait sur lequel leurs moyens d'action n'embrayaient plus. Pendant que quelques syndicalistes mettaient tous leurs espoirs dans l'efficacité de la solidarité ouvrière internationale en cas de conflit (à laquelle on pouvait encore croire en 1914), le patronat revenait insidieusement sur les concessions qu'il avait dû faire. A la veille de la guerre de 1914, malgré la journée de huit heures et les conventions collectives, les militants se sentaient gagnés par le découragement, puisqu'il suffisait d'une querelle entre les grandes puissances, querelle qu'ils estimaient ne pas les concerner, pour réduire à néant des années d'efforts.

Plutôt rares étaient ceux qui croyaient encore à la justesse et à l'efficacité de ces mots d'ordre qu'ils lançaient le 1^{er} mai dans les meetings et qu'ils imprimaient dans leurs journaux tirés pour l'occasion sur papier rouge, prônant le désarmement général, le refus d'obéissance, la fraternisation et la crosse en l'air.

Les militants anarcho-syndicalistes du port du Havre mesuraient les limites de leur influence et de leur pouvoir.

Hauts et bas

Dès la fin de la guerre de 1914, le syndicat du port retrouva toute son activité et une nouvelle convention collective fut signée. Puis la scission qui suivit la rupture entre socialistes et communistes affaiblit l'organisation avec laquelle les employeurs rompirent toutes relations.

En 1928, après quatorze années de silence, sauf quelques numéros parus en 1922, « Vérités », l'organe de l'Union locale des syndicats, reparait. Certes entre temps il y avait eu des grèves au Havre et un petit noyau de militants avait conservé intactes les traditions de lutte et d'organisation qui avaient permis jadis de remporter tant de victoires. En 1922, une grève réprimée avec une violence inouïe avait opposé les métallos du

Havre à leurs employeurs. Il y eut des morts, des arrestations nombreuses parmi les responsables de l'Union des syndicats. La grève néanmoins dura plus de deux mois, mais elle parut bien épuiser pour longtemps la combativité de la classe ouvrière havraise.

En mai 1928, le syndicat des ouvriers du port ne comptait plus que 58 cotisants. Il s'agissait, bien entendu, de 58 militants confirmés, disciplinés et courageux. Ils figuraient tous sur les listes noires des employeurs et c'est bien rarement qu'ils trouvaient de l'embauche sur le port. Néanmoins, dans les moments de presse, lorsque paquebots et cargos s'entassaient dans le port et devaient être déchargés de toute urgence, il fallait bien avoir recours à leurs services. Alors, ils pouvaient poser leurs conditions et ils n'y manquaient pas. A cette époque, à la suite d'une diminution de salaire d'un franc par jour, les dockers se ressaisirent. Une grève unanime arrêta tout trafic sur le port du Havre. Les dockers et assimilés remportaient une victoire. Les pourparlers furent repris avec l'Union des employeurs de main-d'œuvre en vue de la conclusion d'une convention collective qui fut signée en fin d'année.

Les militants mirent à profit la force des organisations pour y faire inclure la codification des bordées, des suppléments de fonction, de salissure et de détérioration d'effets. Ils entreprirent également une action de longue haleine tendant à évincer du port tous les non-professionnels. Sur ce dernier point, ils eurent de la peine à faire comprendre la justesse de leur position aux travailleurs des autres corporations qui espéraient toujours pouvoir venir travailler sur le port en cas de chômage dans leur corporation. Mais ils réussirent à recruter très rapidement et à remettre sur pied, à cause d'elle peut-être, les syndicats des dockers, camionneurs, voiliers, charbonniers, commis auxiliaires et assimilés.

Au mois de juillet 1928, les effectifs du syndicat étaient les suivants :

Camionneurs	900
Voiliers	170
Dockers	5.000
Charbonniers	150

Le syndicat des dockers comprenait à cette époque tous les dockers des magasins, entrepôts, etc.

A partir de cette date l'action du syndicat du port se déroula sur deux plans, d'abord celui de la lutte pour l'amélioration des conditions de travail et ensuite sur le plan plus large de la tactique générale que devait employer le syndicalisme pour transformer la société capitaliste. Sur le plan des revendications purement professionnelles, notamment grâce au recours à la grève perlée, le syndicat du port alla de succès en succès. Plusieurs fois, il sollicita l'arbitrage du ministre du Travail, ou de Léon Meyer, maire du Havre à l'époque, dans les conflits qui l'opposaient aux employeurs de main-d'œuvre. La plupart du temps, l'arbitre qui, quoi qu'il en fût, restait politicien, reconnut le bien-fondé de la thèse des dockers qui pouvaient se réclamer de plus de 6.000 électeurs.

Luttes de tendances

Dans le même temps, les représentants du syndicat autonome des dockers se défendaient par la parole et par l'action contre les offensives incessantes que lançait contre lui le syndicat unitaire inféodé au parti communiste. Les anarcho-syndicalistes du Havre refusaient de se mettre à la remorque des politiciens communistes et de

leur servir de masse de manœuvre. Ils ne voulaient entrer en action que lorsqu'il y avait une chance d'entraîner tous les syndiqués avec eux et d'obtenir des résultats tangibles. Les représentants du syndicat du port et surtout Jean Le Gall, secrétaire de l'Union locale autonome depuis 1923, étaient la bête noire des Unitaires. Il n'y avait pas de numéro du « Prolétaire Normand » et autres organes communistes qui ne contienne des échos perfides dénonçant le réformisme de Le Gall qu'on qualifiait certains jours de trahison pure et simple des intérêts des travailleurs.

Mais Le Gall et les permanents du syndicat du port, le populaire Léon Carlier — dont le centre d'embauche du pont III porte aujourd'hui le nom — et son compagnon Thomas se moquaient bien de ces polémiques. Ils étaient sûrs de conserver la confiance entière de leurs mandants. En effet, ils ne prononçaient pas de discours inutiles, ils ne révaient pas de déclencher des grèves spectaculaires mais, jour après jour, avec une fermeté et une ténacité inlassables ils faisaient respecter les accords signés et, point par point, s'efforçaient de réaliser leur programme. Malgré l'intimidation, la police, les coups, les lock-outs, les responsables du syndicat poursuivaient la lutte pour le respect de la codification des bordées, le maintien des salaires et la protection des professionnels contre la concurrence des dockers occasionnels.

Notons que si la convention collective signée par les militants du Havre était à cette époque qualifiée de trahison, la même, quelques années plus tard, lors de la réalisation de l'unité syndicale en 1935 se voyait appelée, par les mêmes auteurs, convention-type, convention modèle.

Les dockers et la crise

Lorsque la crise économique qui avait commencé aux Etats-Unis en 1929 fit sentir ses conséquences avec quelque intensité en France aux environs de 1931, le syndicat des dockers lançait les mots d'ordre suivants : pour faire face aux difficultés de l'heure, un seul palliatif : la semaine de 40 heures ; une seul remède : la révolution sociale. Dans le même temps, il dénonçait les effets néfastes de la politique douanière protectionniste du gouvernement qui paralysait les transactions internationales. D'autre part, il n'oubliait pas de signaler les responsabilités des syndicalistes communistes qui, par des grèves inopportunes, avaient gaspillé la puissance d'action des ouvriers et cela pour stimuler le recrutement, pour le communiqué, pour l'aventure.

Au lendemain du 6 février 1934, les leaders du syndicat du port, pourtant prudents et avisés, étaient persuadés que la prise du pouvoir par les syndicats était proche. Sous l'impulsion de Jean Le Gall, les syndicats organisèrent pour le 12 février 1934 une véritable mobilisation des masses ouvrières. Il n'y avait pas un agent de police dehors et les 40.000 syndiqués qui défilèrent dans les rues du Havre ne doutaient pas de représenter la seule force décisive dans la vie politique de la nation.

Des militants se demandaient très gravement dans « Vérités » : « Comment organiserons-nous la production après la révolution ? » Ils écrivaient également : « Les luttes de partis au Parlement ont depuis longtemps perdu toute signification ; qu'ils se dénomment de droite ou de gauche, tous les partis continuent dès qu'ils gouvernent la même politique. Ce sont des équipes rivales. Elles ne se disputent le pouvoir que pour le profit qu'elles en retirent. » Et de conclure : « Tout le pouvoir aux syndicats. »

Ces idées représentaient exactement la conception, somme toute particulière, que se faisaient les militants syndicalistes sortis des rangs des dockers havrais de l'action qu'ils pouvaient mener et des buts qu'ils devaient s'assigner. Mais très vite, avant même que le Front populaire ait fait voter quelques-unes de lois sociales qui donnaient satisfaction à des revendications défendues depuis des années par les syndicalistes, les militants havrais renoncèrent aux vastes perspectives de libération sociale et d'action politique que les réactions populaires du 12 février 1934 avaient un instant paru ouvrir devant eux, pour se consacrer à l'action professionnelle dans laquelle ils réussissaient si bien.

L'unité front populaire

En novembre 1935, les polémiques du passé oubliées, l'unité syndicale était reconstituée entre les militants autonomes confédérés et unitaires. Jean Le Gall, que ces derniers dénonçaient encore la veille, était élu à l'unanimité secrétaire de la Fédération nationale des Ports et Docks.

Pendant la guerre d'Espagne les dockers refusèrent de charger les colis destinés à Franco qui passaient par Le Havre. Leur syndicat fit un important effort de solidarité en faveur des Républicains. Les quelque 400 dockers qui subsistaient depuis longtemps l'influence du parti communiste et qui étaient « unitaires » avant la reconstitution de la C.G.T. fournirent un gros effort. Plusieurs d'entre eux s'engagèrent dans les brigades internationales. Mais la masse du syndicat et même ses dirigeants, comme beaucoup de Français, semblaient manquer de confiance dans l'efficacité des moyens dont ils disposaient pour aider les Républicains à résister au fascisme au delà des Pyrénées.

A force de dénoncer la puissance des trusts, la complexité de leur organisation, les appuis dont ils disposent dans le monde entier, sans tenir compte des frontières, les syndicalistes paraissaient s'être persuadés eux-mêmes qu'ils s'attaquaient à un adversaire invincible. Dans le cadre du système capitaliste ils se sentaient de taille à lutter pour améliorer substantiellement les conditions de travail, les salaires de leurs camarades. Mais, sortis de là, ils devenaient sceptiques. On peut même se demander si ceux d'entre eux, chez qui le bureaucrate avait anesthésié le militant, croyaient toujours, comme Marx l'enseigne, et comme le répètent ses disciples, que la classe ouvrière est la seule classe sociale dynamique et progressiste, capable de promouvoir et d'administrer une nouvelle organisation de la société, génératrice de bien-être et de plus de justice.

Il faut noter cependant que c'est du Havre que partit en 1936 le grand mouvement d'occupation des usines qui commença aux usines d'aviation Bréguet. Il y avait donc encore dans l'organisation syndicale des militants imaginatifs.

En septembre 1938 il n'était déjà plus question de faire triompher de nouvelles revendications, d'obtenir de nouvelles améliorations des conditions du travail et du niveau de vie des travailleurs, mais simplement de résister à l'offensive patronale, appuyée par le gouvernement Daladier, contre les 40 heures et les autres conquêtes sociales du Front populaire.

Après Munich

Au lendemain de Munich, une très grande incertitude de pensée se manifesta parmi les militants responsables. Devait-on condamner l'alliance envi-

sagée un instant entre les démocraties occidentales et l'Allemagne hitlérienne ou bien devait-on considérer qu'elle avait des chances de maintenir la paix ?

Un responsable du syndicat des Dockers écrivait dans le numéro d'octobre de « Vérités » : « Les accords de Munich sont des traités de puissances capitalistes, le prolétaire n'y a trouvé que la guerre reculée, mais ils ont permis de gagner du temps, et le temps c'est la vie ».

Dans un article qui empruntait son titre à un vieux slogan cher aux syndicalistes antimilitaristes : « On croit mourir pour la patrie, on meurt pour les coffres-forts », se manifestait ce même gauchisme, ce même révolutionnarisme en paroles qui cachait mal une certaine passivité ou plutôt l'impuissance à discerner le point précis où faire peser l'action. Comme en 1914, les militants syndicalistes les plus réalistes, comme tant d'autres militants de toutes tendances, furent surpris par l'événement et encore une fois ils ne purent retarder d'une heure la guerre qui dès cette époque paraissait inéluctable.

L'action du syndicat des dockers du Havre avait un véritable retentissement dans deux cas précis. D'abord lorsqu'elle était à l'avant-garde du mouvement ouvrier et faisait triompher des revendications professionnelles importantes, comme la codification des bordées. Ensuite lorsqu'elle débordait le terrain corporatif pour s'associer au mouvement pacifiste ou révolutionnaire comme ce fut le cas le 12 février 1934, pendant la guerre d'Espagne et le 30 novembre 1938.

La codification des bordées qui rendait impossible la pratique des « tiquettes », qui évitait le surmenage des équipes et constituait une mesure efficace de lutte contre le chômage, mise au point par les dockers du port du Havre et singulièrement par le secrétaire de l'Union locale Jean Le Gall, fut adoptée successivement par tous les ports français, nord-africains et même par certains ports étrangers.

Quant à l'action pacifiste qui se manifestait habituellement par le refus de charger ou de décharger des armes de guerre si elle était spectaculaire elle était bien peu efficace. Il suffisait en effet d'amener des forces de police sur le port et quelques équipes de « jaunes » recrutées à l'extérieur, qui pouvaient même être des policiers ou des militaires, pour embarquer les marchandises interdites. Néanmoins la crainte de voir les dockers déclencher une grève de représailles, ou bien empêcher le départ des paquebots transatlantiques qui faisaient escale au Havre, incitait le patronat et les pouvoirs publics à la plus grande prudence dans leurs rapports avec le syndicat des dockers.

En septembre 1939, la guerre déclarée, quoique peu enthousiastes comme la plupart des Français pour aller au « casse-pipe », les dockers firent preuve de neutralité loyale à l'égard de l'Etat bourgeois. Tant que dura la drôle de guerre il n'y eut pas d'incidents sur le port du Havre. Les cargos étaient déchargés avec diligence et le travail se poursuivait sous les hangars sur un rythme satisfaisant. Les dockers ne renoncèrent pas pour cela à faire appliquer les conventions signées, à faire respecter par les patrons les engagements qu'ils avaient pris, mais ils le faisaient avec discrétion, sans appels bruyants à l'opinion publique, soucieux eux aussi de maintenir intacte la fiction de l'Union Nationale. La répression anticommuniste n'affecta pas le syndicat qui avait pratiquement rompu avec les staliniens depuis Munich.

L'occupation

La défaite, l'exode, l'arrivée des Allemands au Havre, bouleversèrent l'organisation syndicale. Cependant les quelques dirigeants qui étaient restés au Havre (nombre d'entre eux avaient jugé plus prudent à juste titre d'en rester éloignés) réussirent à la remettre en route. Ils affirmèrent hautement son caractère apolitique et déclarèrent vouloir défendre les intérêts de leurs camarades là où ils se trouvaient. Très peu de dockers travaillaient encore sur le port maintenant déserté par toutes les flottes du monde démocratique. La plupart d'entre eux avaient trouvé de l'embauche dans la terrasse ou le bâtiment. Non sans quelque amertume ceux qui restèrent au Havre durent travailler pendant près de quatre ans à l'édification du mur de l'Atlantique. La plupart réussirent ainsi à échapper au départ en Allemagne. C'était donc bien un moindre mal.

Malgré la présence de l'occupant, ou à cause d'elle peut-être, les patrons avaient tendance à vouloir exploiter sans vergogne leurs ouvriers. Les « stevedores » du Havre, avec un certain cynisme, et malgré les instructions gouvernementales qui spécifiaient que les salaires ne devaient pas être diminués, réduisirent les salaires des dockers de 67 fr. 50 à 45 fr. par jour. Il fallut de multiples démarches pour obtenir enfin, le 4 avril 1941, que le salaire figurant à la convention collective soit rétabli. Les militants ouvriers se rappellent encore que lorsqu'ils demandaient aux employeurs de respecter les clauses des accords passés, certains leur répondaient qu'ils aimaient mieux vivre sous les ordres de la Kommandantur que sous le contrôle permanent des syndicats.

C'est ainsi que, dans le bâtiment où quelques grosses entreprises font la loi, ils empochaient sans la reverser à leur personnel une prime spéciale accordée par les Allemands. L'organisation syndicale leur intenta plusieurs procès pour les obliger à restituer les fonds qu'ils s'étaient indûment appropriés et qui s'élevaient à l'époque à plusieurs millions de francs.

Pendant l'occupation également, certains dirigeants syndicalistes, issus de ce petit noyau de militants qui tenaient, depuis près d'un demi-siècle, les postes essentiels de l'Union locale, entrèrent au Comité ouvrier de secours immédiat, qui bien que contrôlé par les Allemands, distribuait des fonds aux sinistrés, victimes des bombardements anglo-américains.

Dans son livre « L'Enfer du Havre », Julien Guillemard écrit à ce propos : « Je n'ai pas encore parlé du C.O.S.I. (Comité ouvrier de secours immédiat), invention allemande, générosité avec l'argent des Juifs. Cent millions qui devront aider les sinistrés. « Prenons toujours ; si nous n'acceptons pas, cela filera en Allemagne... », pensent les bénéficiaires. Ce sont les deux syndicalistes éprouvés Vaillant et Hauguel (fabricants de faux certificats de travail et faux laissez-passer) qui s'en occupent, sous la présidence forcée du maire et le contrôle de l'avocat des syndicats : M^r Galanti. Et ça marche. Mais tous les tracts à remettre avec l'argent servent à allumer le feu. Quant aux sinistrés de 1940 par les bombes allemandes, qui n'y ont pas droit, on arrange cela pour qu'ils touchent aussi. »

La Libération

Les organisations syndicales à majorité communiste tirèrent argument, à la Libération, de l'attitude opportuniste des dirigeants de l'Union des Syndicats pour essayer de les évincer. Il y

eut à l'intérieur de l'organisation une polémique extrêmement violente. Mais, après quelques semaines de flottement, tout rentra dans l'ordre chez les dockers. Les communistes restèrent une infime minorité, environ 500 sur près de 7.000 adhérents que compte l'organisation des ouvriers du port. Ils n'eurent aucun poste dans le bureau exécutif.

Dès lors les militants du syndicat reprirent avec lenteur et persévérance leur action pour atteindre leurs objectifs traditionnels : réserver l'embauche sur le port aux seuls dockers professionnels, faire respecter les conventions collectives et notamment la codification des bordées, lutter contre le chômage par l'institution du salaire de garantie, créer des services sociaux et des comités d'entreprise communs à tous les dockers.

Tant que la guerre dura, le syndicat se montra très conciliant. Pour des raisons que nous avons exposées plus haut, il toléra l'emploi de non-syndiqués sur le port. Il ne s'éleva pas non plus contre le travail de nuit qui modifiait sensiblement à la fois l'horaire et les conditions matérielles du travail des dockers. Mais dès que les Américains cessèrent d'occuper le port du Havre ils s'employèrent activement à provoquer un retour aux normes de travail d'autrefois, d'autant plus que le trafic baissa rapidement.

En 1945, en accord avec les employeurs, un bureau central de la main-d'œuvre (B.C.M.O.), qui contrôle l'embauche sur le port, fut créé au Havre. Son origine légale était une loi du 28 juin 1941 qui n'avait jamais été appliquée. Une loi du 6 septembre 1947 modifiait l'organisation du B.C.M.O. Elle en faisait un organisme paritaire où les dockers, l'administration du port autonome, les employeurs étaient représentés. Elle instituait dans le même temps, au bénéfice des seuls dockers professionnels ayant une priorité d'embauche absolue, le salaire de garantie en cas de chômage.

Grèves politiques ou action professionnelle?

La position que prit le comité intersyndical des ouvriers du port au cours de la grève des mineurs en novembre 1948, que M. Henri Queuille, alors président du Conseil, avait coutume d'appeler une grève insurrectionnelle, montre bien que les dockers sont restés fidèles, dans leur grande majorité, à leur conception du syndicalisme que nous nous sommes efforcé jusqu'ici de définir. Voici le texte de l'article que le secrétaire général du Comité intersyndical publia le 17 novembre 1948 dans la presse locale pour expliquer la décision de ses camarades de ne pas répondre à l'appel de la Fédération des Ports et Docks de la C.G.T. qui leur demandait de faire une grève de solidarité illimitée pour soutenir les mineurs en lutte :

« Par 6.245 voix contre 524, les dockers et assimilés du port du Havre se sont prononcés contre la grève illimitée de solidarité avec les mineurs. Ces résultats, qu'il nous est indispensable de faire connaître pour informer nos adhérents, seront diversement commentés, tant dans les collectivités commerciales de notre cité qu'au sein des familles ouvrières et par les pouvoirs publics, déjouent par avancé certaines manœuvres que l'on peut qualifier de déloyales (remplacement de la main-d'œuvre professionnelle par la troupe). Le comité tient à remercier tous les camarades d'avoir confirmé la position prise par ses deux représentants fédéraux au cours de la récente commission exécutive. Que certains ne se réjouissent pas trop vite. Il serait en effet fallacieux de croire qu'en votant contre la proposition fédérale, les dockers ont voulu dire qu'ils étaient

satisfaits de leur sort. Ils continueront comme par le passé, en employant les méthodes appropriées, à lutter pour de meilleures conditions de vie, pour une meilleure répartition des charges qui pourrait être facilement réalisée si l'on faisait payer les profiteurs de la misère humaine, pour plus d'équité et de justice. Ils continueront à aider les mineurs et leurs camarades en grève pour faire aboutir leurs revendications justifiées.

» Ils espèrent que la direction du port autonome et les pouvoirs publics examineront avec toute l'attention qu'elle mérite, s'ils ne veulent pas voir augmenter leur colère, la question du paiement immédiat du salaire de garantie prévu par la loi aux catégories professionnelles n'étant pas en grève. Plus que jamais, au moment où la détresse provoquée par le chômage règne dans certains foyers ouvriers, dans l'intérêt de tous, au cours de cette période difficile, cette mesure de justice qui s'impose contribuerait pour beaucoup à l'amélioration du climat social nécessaire au développement des courants commerciaux de notre port. »

Cette prise de position provient de ce que les dockers et assimilés du Havre se sont, depuis plus de quarante années, aperçus qu'ils n'ont jamais obtenu satisfaction par la grève ouverte, mais qu'au contraire, toutes les améliorations qu'ils ont obtenues, ne l'ont été que par la grève perlée appliquée dans la plus grande discipline.

En juin 1949 les dockers occasionnels cessaient d'avoir une existence légale sur le port du Havre. Seuls les professionnels pouvaient à nouveau être embauchés. Cette mesure était justifiée par le fait que les 7.000 dockers professionnels du Havre ne trouvaient plus d'embauche régulièrement.

Dans une étude consacrée à l'action du syndicat des dockers nous ne saurions passer sous silence la place qu'y tient la solidarité. Solidarité de classe d'abord à l'égard des autres professions. Solidarité également pour les camarades malades, frappés par le sort ou simplement trop vieux pour continuer à gagner leur vie. Pour les marins américains en 1937, pour les Espagnols et tout récemment encore pour les marins canadiens, les dockers navrais n'ont pas hésité à se mettre en grève, malgré ce qu'il leur en coûte.

En 1948 le syndicat du port a versé plus de trois millions à ses veuves, ses vieux, ses malades et ses soldats. Les dockers de magasins, voiliers, camionneurs et charbonniers ont fait et continuent à faire un effort comparable. Alors que les employeurs ne font rien pour les vieux dockers, le syndicat leur verse une rente de 8.400 francs par an sur ses propres fonds.

III. — LES PERSPECTIVES

Ainsi à travers les vicissitudes de l'histoire, les dockers ont réussi à donner à leur profession une organisation et une cohésion qu'elle était loin d'avoir à l'origine. Il y a sans doute assez peu de points communs entre les dockers du début du siècle qui étaient des prolétaires isolés dans un port dont ils comprenaient sans doute mal le fonctionnement et ceux d'aujourd'hui. L'instabilité de l'embauche, l'irrégularité du travail n'ont pas disparu complètement, puisque, aussi bien, les dockers doivent s'insérer dans un processus économique dont ils ne commandent pas l'évolution, mais ils ne sont plus absolument pris au dépourvu par les fluctuations du trafic maritime. D'abord ils ont la certitude dans les périodes de ralentissement de l'activité d'être les premiers embauchés et de ne pas voir des étrangers à leur profession venir gagner sur le port un salaire d'ap-

point alors qu'eux-mêmes manquent du nécessaire. Notons qu'en période de grande activité, tenant compte de la nécessité de libérer rapidement les navires pour accélérer leur rotation, les dockers tolèrent l'emploi de main-d'œuvre supplémentaire non qualifiée. Ensuite, l'institution du salaire de garantie qui représente théoriquement les deux tiers du salaire moyen leur permet d'envisager sans trop d'angoisse l'éventualité des périodes de chômage.

Le travail de manutention n'est qu'un aspect parmi bien d'autres de l'activité économique et singulièrement de l'activité portuaire. Jusqu'alors le syndicat des dockers n'a jamais cherché à empiéter sur les prérogatives d'ordre purement commercial des employeurs de main-d'œuvre et de l'administration du port autonome en général. Cependant, étant intéressés au premier chef à la prospérité de l'établissement portuaire, ils ne pouvaient se désintéresser absolument des causes profondes de son essor ou de sa régression. L'exécution correcte et rapide des travaux de manutention qui conditionne l'acheminement des marchandises vers leur destinataire était dans une certaine mesure de leur compétence. Mais la fixation des tarifs, qui explique la préférence donnée à tel ou tel port du continent par les négociants, leur échappait complètement jusqu'à la fin de la guerre.

Comités d'entreprise

Depuis, deux représentants ouvriers participent à la commission d'aconage, chargée sous la direction du directeur du port autonome de fixer les prix des manutentions. Le patronat leur laissait la possibilité d'être des exécutants zélés, mais rien d'autre. La récente législation sur les comités d'entreprise, qui tend précisément à associer les salariés à la gestion et à l'administration des affaires qui les emploient, n'était pas appliquée chez les dockers. En fait, elle ne l'est pas encore, la multiplicité des entreprises en principe concurrentes qui prennent la responsabilité des travaux de manutention sur le port posant des problèmes juridiques difficiles à résoudre.

Néanmoins, un projet de loi a été déposé par le gouvernement, il a été étudié par le Conseil économique et par la commission de la marine marchande de l'Assemblée nationale. Mais aucun texte n'a encore été soumis à l'approbation du Parlement. C'est que, si l'accord se réalise facilement tant qu'il s'agit de donner aux comités d'entreprise des dockers la possibilité de gérer des œuvres sociales, il est beaucoup plus difficile de faire admettre qu'ils doivent également avoir des prérogatives d'ordre économique. Les dockers n'étant pas toujours employés par la même entreprise, certains considèrent que si l'on donnait la faculté à un comité interentreprises, groupant les délégués de toutes les entreprises de manutention du port, de vérifier les bilans de toutes ces affaires, le secret commercial, l'indépendance de chacun des « stevedores » seraient gravement compromis.

En fait, les stevedores étant groupés depuis fort longtemps dans une association des employeurs de main-d'œuvre qui répartit le déchargement des navires arrivant dans le port entre ses adhérents, selon des critères qu'il n'entre pas dans notre propos d'analyser, il semble bien que les dockers se trouvent en face d'un employeur unique.

La revendication tendant à appliquer aux dockers la législation sur les comités d'entreprise n'a rien de révolutionnaire. Les dockers ne veulent surtout pas être considérés comme des travail-

leurs de seconde zone. Ils estiment avoir suffisamment de maturité pour assumer les mêmes responsabilités que les autres salariés.

Les dockers et le progrès technique

Partis de l'individualisme le plus total qui obligeait chacun à se débrouiller au détriment de tous, les militants syndicalistes dockers ont réussi à créer une profession organisée et solidaire. Ils pensent que leur tâche n'est pas encore achevée. Pour eux, la révolution sociale sera accomplie ou sera bien près de l'être lorsque la profession tout entière pourra librement et démocratiquement décider de son organisation et de l'orientation à donner à son activité spécifique.

Un de leurs grands soucis est la protection de leurs camarades contre les effets temporairement désastreux du machinisme. On vient par exemple de mettre en service sur le port du Havre, à titre d'expérience, une machine qui fait à elle seule le travail d'une bordée de quatorze hommes. Elle prend les colis qui sont déposés sur le quai par la grue, les transporte sous un hangar et les met en pile sans autre intervention que celle du conducteur de l'engin qui actionne ses leviers.

Puisque la société tout entière bénéficie de l'accélération des opérations de manutention, de la diminution de leur coût, il est logique qu'elle s'intéresse au sort des ouvriers qu'une machine nouvelle prive de leur travail. Les militants du syndicat du port ne sont pas, bien au contraire, adversaires du progrès technique mais ils demandent que leurs employeurs, que la société tout entière s'il le faut, facilitent la transition en aidant au reclassement de leurs camarades devenus inutiles. Ils font très justement observer que l'économique n'est pas tout, le social et l'humain comptent aussi. Le progrès technique — disent-ils — ne devrait en aucun cas causer un préjudice à des travailleurs, qui par définition, vivent au jour le jour.

Depuis longtemps, le problème du développement du machinisme a été étudié dans ses conséquences par les militants des organisations ouvrières du port du Havre. Dans la convention collective de travail signée le 1^{er} février 1937, figure la clause suivante :

Le principe des effectifs minima pour chaque bordée, fixé en conformité des usages courants sur le port, est appliqué depuis juillet 1928 en vertu d'une convention collective conclue spontanément et librement entre les deux parties.

Mais considérant que pour éviter que le maintien indéfini dans toutes ses parties de l'organisation actuelle du travail ne suscite à la longue des conflits par les mécontentements qu'il créerait, il convient de prévoir une procédure amiable per-

mettant de modifier cette organisation en vue de remédier aux défectuosités qu'elle pourrait présenter ou de l'adapter à des méthodes nouvelles de travail.

En conséquence, les demandes de modifications tendant soit à ajouter ou à supprimer des articles dans le tableau de la composition des bordées, soit à changer, pour tel ou tel article de ce tableau, l'effectif de la bordée ou l'affectation des hommes aux différents postes, donneront lieu à arbitrage dans les conditions définies au chapitre « Arbitrage » de la présente convention collective.

Les demandes devront émaner de l'Union des Employeurs de Main-d'œuvre, soit du Syndicat Général des Ouvriers ; elles devront être motivées.

Sortis de la cale d'un navire...

Les militants du syndicat des dockers disent volontiers d'eux-mêmes, avec Hazard, l'un de leur porte-parole, qu'ils sortent de la cale d'un navire. C'est une façon pittoresque de faire comprendre la modestie de leurs origines et également de leurs prétentions. Ils n'estiment pas être omniscients et ils ne rêvent en aucune façon de reconstruire la société de fond en comble selon les directives d'un système abstrait qui se serait tout entier développé dans leur esprit. L'action quotidienne, le contact des hommes venant de tous les continents, appartenant à tous les milieux sociaux, leur ont donné plus d'expérience et de sagesse. Ils croient au syndicalisme ; ils croient aux vertus de l'organisation professionnelle mais ils restent des empiriques qui acceptent de se soumettre au réel, à ce qui existe et résiste, pour mieux le dominer.

Sur le plan économique même, en donnant plus de stabilité à la profession, et partant plus de cohésion aux équipes ainsi qu'une formation professionnelle plus poussée à leurs membres, l'organisation syndicale des dockers a joué un rôle utile et bienfaisant. On peut dire que c'est grâce à elle que le port du Havre est considéré, au point de vue manutention des marchandises, comme l'un des ports les plus sérieux du continent. Il n'est peut-être pas le meilleur marché du monde mais c'est sans doute celui où la casse et les vols atteignent le plus faible pourcentage des marchandises manutentionnées. C'est là un résultat que les adversaires même du syndicalisme ne sauraient sous-estimer.

Quant au règne de l'harmonie universelle et de la paix perpétuelle, ne font-ils pas tout leur possible pour le préparer, ceux-là qui, où que les hasards de l'existence les aient placés, font tout leur devoir de citoyen, de producteur et d'homme ?

Pierre AUBERY.

SOYONS FIERS D'ÊTRE FRANÇAIS !

Le 11 mai, à Dalat (Indochine), un policier français est assassiné. Sur l'ordre d'un autre policier français, vingt détenus indigènes, seize hommes et quatre femmes, sont extraits de la prison, emmenés aux cascades de Camri et exécutés à la mitrailleuse. Les corps sont défigurés par un coup de feu.

Le 21 avril, à Porto-Novo (Dahomey), un indigène, soupçonné de vol, remis aux gendarmes, meurt des coups reçus. La foule, composée d'enfants et de jeunes gens, proteste. Des coups de feu éclatent devant la gendarmerie. Sont tués : deux jeunes indigènes, 16 et 17 ans. Sont blessés : deux enfants 13 et 12 ans.

La renaissance du syndicalisme

CAMARADES DE LA C.I.S.L.

Attention aux colonialistes de F.O. !

— Incroyable ! Tu as vu ? F.O. vole au secours des travailleurs africains !

— Pas possible !

— Ecoute donc !

« Le C.C.N. (1) réaffirme la position du syndicalisme libre tendant à l'émancipation des peuples et considère que le maximum doit être fait, en Afrique du Nord, pour amener les populations à bénéficier des mêmes conditions sociales que dans la métropole. »

— C'est magnifique !

« Mais...

— Il y a déjà un mais ?

« ...le C.C.N. ne saurait accepter comme valables des mouvements syndicaux étroitement soumis à des partis politiques subordonnant toute action revendicative et sociale à la volonté des séparatistes. Il ne saurait davantage accepter que, sous couvert d'une émancipation nationale, s'établisse, avec l'autorité d'une ligue politique, la prédominance des féodaux médiévaux. »

— Mais c'est absolument idiot !

« Il insiste sur le fait que le mouvement syndical, sur le plan international, ne saurait servir la politique impérialiste d'un pays quel qu'il soit. »

— Même la France ? Mais il aurait fallu le dire. Et surtout prouver par des actes qu'on est disposé à combattre son impérialisme. Or... Continue.

« Plus que jamais, l'avenir des pays d'Afrique du Nord dépend de l'action d'un mouvement syndical libre groupant les travailleurs de toutes races et de toutes religions. En conséquence, le C.C.N. juge indispensable que le syndicalisme d'Afrique du Nord demeure étroitement lié, dans son action et son évolution, à notre centrale métropolitaine. »

— « Etroitement lié », solidement attaché avec une bonne corde de l'alfa de l'Atlas, je suppose. La chaîne aux pieds ne suffit plus, il faut aussi la corde... au cou.

« D'autre part, le C.C.N. attire l'attention du gouvernement sur le danger que représente, à tous points de vue, le noyautage des administrations par le parti stalinien. Il exige que des sanctions exemplaires soient prises rapidement contre tous ceux qui, quelles que soient leurs fonctions, ont toléré ou permis ce noyautage soit par faiblesse soit par inconscience. Il demande avec force que des mesures soient arrêtées et prises d'urgence pour y mettre définitivement un terme. »

— C'est complet. La corde pour les indigènes, les camps de concentration pour les concurrents aux cotisants. Voilà au moins de bonnes méthodes pour un syndicalisme de tout repos. En tous points dignes des staliniens.

Tout cela est dans l'ordre.

C'est dans l'ordre, depuis le jour où le mouvement syndical n'a pas senti la nécessité de renvoyer comme traitre à la classe ouvrière ce secrétaire de la C.G.T. qui, en 1914, acceptait d'être nommé

(1) C.C.N.-F.O. des 5 et 6 mai (« Résolution Afrique du Nord ».)

commissaire à la nation. Exploitant le désarroi et aussi, il faut bien le dire, l'embourgeoisement de la classe ouvrière, non seulement il s'est maintenu à la tête de la C.G.T., mais il en a profité pour s'entourer un peu plus chaque jour d'hommes à sa dévotion. Au point qu'une bureaucratie toute-puissante s'est installée aux leviers de commande et paralyse tous ceux qui tentent d'échapper à l'asphyxie.

C'est ainsi que depuis 1914, nous n'avons plus eu à la tête de la C.G.T. — comme des Unions et des Fédérations, à de rares exceptions — que des hommes n'obéissant qu'à la raison d'Etat. Ils se sont acharnés et ils semblent avoir réussi à faire oublier aux travailleurs de ce pays les traditions de leur mouvement syndical, traditions qui avaient fait de la C.G.T. de 1906 le champion de l'émancipation du monde ouvrier.

La résolution du dernier C.C.N. de la C.G.T.-F.O. n'est qu'un des résultats de ce sournois et patient travail de sape.

Il est dans l'ordre que les dirigeants de F.O. volent au secours de l'impérialisme français aux abois. La guerre d'Indochine, faite par les colons ; 80.000 morts à Madagascar, 40.000 dans le Constantinois (combien furent jadis de glorieux soldats de Leclerc, de Juin, de de Lattre !) — depuis la Libération, et au nom de la Démocratie ! — est-ce que cela compte pour les partisans de la politique de la grandeur, à la Jouhaux ?

L'entrée de l'Union Générale des Travailleurs Tunisiens (U.G.T.T.) au sein de l'Internationale des Syndicats Libres ? Sans importance. On continue à dénier au travailleur colonial le droit d'agir en homme libre, en citoyen. Et ils ne seraient pas des esclavagistes ces tartufes syndicaux, pourris par la bureaucratie et l'amoralisme, qui émettent la prétention de priver les Mac Gee de la « France d'outre-mer » d'une centrale syndicale ? Quand il est prouvé qu'il n'y a pas d'arme plus efficace pour lutter contre ce criminel permanent, qu'est le colonialisme, que des syndicats de combat, des syndicats libres de leurs mouvements, sans laisse ni tutelle !

Depuis 25 ans, dans la R.P., Louzon, Péra et moi-même, nous ne cessons d'attirer l'attention des militants sur le sort des peuples colonisés par la France, sur leur calvaire dans leur marche vers la libération, dans l'espoir qu'ils reçoivent enfin une aide, au moins morale, de la classe ouvrière du pays qui les opprime — classe ouvrière dont les enfants furent si souvent épargnés, et le sont encore, parce qu'à leur place tombent, sur les champs de bataille, les enfants du bicot !

Depuis 25 ans, nous dénonçons les colonialistes, leur racisme, leurs crimes, et les complications les plus inattendues. Par des faits. Comme nous avons administré la preuve que l'indigène, en dehors de lui-même, ne peut trouver de salut. Les quelques libertés qu'il a, dans certains pays, il ne les doit qu'à ses propres efforts, patients et soutenus dans les pires conditions.

Mais les dirigeants de F.O. et sa commission co-

loniale tiennent davantage compte des rapports des résidents, des gouverneurs généraux et des fonctionnaires français, c'est-à-dire de ceux qui vivent directement de la sueur du burnous, plutôt que des faits accumulés par la R.P.

La prise de position du C.C.N. de F.O. est très grave : A la veille du congrès de l'Internationale des Syndicats Libres, Congrès qui aura à connaître de la question coloniale, et où cette résolution sera défendue !

Car l'enjeu est d'importance :

Ou le congrès estimera que l'exemple de l'U.G.T.T. adhérente de la C.I.S.L. est un test suffisant — et alors les travailleurs coloniaux verront s'ouvrir devant eux un horizon de liberté, par la constitution de centrales syndicales indépendantes de la métropole,

Ou bien c'est le point de vue de Jouhaux — donc du gouvernement français — qui triomphera, et c'est la consécration de la politique esclavagiste.

Il n'y a pas de milieu.

Dans un enjeu d'une telle importance, la R.P. se devait de rappeler ses campagnes contre le colonialisme. Ces rappels ne pourront que servir la cause des opprimés, car nous sommes persuadés qu'il se trouvera des juges à Milan, pour apprécier notre témoignage. Nous avons confiance en la conscience des hommes libres.

RAPPELS

En 1925, dans plusieurs numéros de la R.P., Louzon a montré que le complot contre la sûreté intérieure de l'Etat, qui aboutit à la décapitation de la C.G.T. Tunisienne (C.G.T.T.) — aux applaudissements de la C.G.T. de Jouhaux et de la S.F.I.O. — et à la condamnation au bannissement des principaux militants syndicalistes tunisiens, n'était qu'une infâme comédie.

45 années de bannissement (3 à 10 ans, 3 à 5 ans), pour avoir créé une centrale syndicale ! Jamais mesure aussi rigoureuse n'avait été prise jusqu'alors, sur une telle échelle du moins, contre des hommes politiques.

C'est que le syndicat est plus dangereux que le parti pour le colon : il le touche directement à la caisse.

Au fond, la création d'une centrale syndicale en pays colonial est déjà une révolution. Voilà l'explication de l'horreur de tous les impérialistes, depuis le colon en passant par l'administration et tous les valets à la Jouhaux, pour l'indépendance des syndicats indigènes.

Dans la R.P. du 25 juin 1938, sur 14 pages, j'ai expliqué les raisons des assassinats de Tunis, en avril. J'ai prouvé qu'ils n'étaient pas, comme le prétendaient les responsables locaux de la C.G.T., Bouzanquet et Bigiaoui, — et la S.F.I.O. — le fruit des agitations de gens troubles à la solde de l'étranger, mais seulement le résultat des déceptions, de tout un peuple, consécutives aux espoirs qu'avaient fait naître le Front populaire. Ce Front populaire dont les crimes au cours de son règne s'élèvent, pour la Tunisie, à : 50 morts (officiellement !), 500 blessés, 285 condamnations fermes, 360 années de prison, 190.000 francs d'amende !

Allez reprocher après ça aux indigènes de ne plus avoir confiance aux Français ! Je voudrais bien vous voir à leur place.

Dans la R.P. de janvier 1950, près de six pages pour rappeler le martyre de la Tunisie, à l'occasion de l'assassinat de grévistes de Potinville. J'ai insisté sur l'action de l'U.G.T.T., sur les nombreuses grèves pour lutter contre la misère — uniquement — qu'elle a soutenues. J'ai dit le dynamisme de sa classe ouvrière tunisienne. Comment elle sait se servir de la seule arme que craignent tous les ex-

ploiteurs : l'action directe. Remisée chez nous depuis longtemps aux antiquailles !

J'ai rappelé comment bernés, trahis, après avoir adhéré à près de 100 % de leurs effectifs, les syndicats indigènes se sont détachés, en 1924, de la C.G.T. « française ». Comment des hommes de la base — les dockers du port de Tunis — étaient à l'origine de la création de la première centrale syndicale tunisienne (C.G.T.T.), ouverte à tous les travailleurs — sans distinction de race ni de nationalité, contrairement aux mensonges des prépondérants qui la présentaient comme une organisation ouverte aux seuls arabes.

Je me suis réjoui de la renaissance de cette C.G.T.T. dans la nouvelle U.G.T.T. grâce aux nationalistes. Et je le répète : « Qu'est-ce que vous voulez que ça me fasse, à moi syndicaliste révolutionnaire, que ses militants soient nationalistes, du moment qu'ils sont sur le chemin de la libération ouvrière ! »

Et d'ailleurs serait-ce le seul exemple de l'action conjuguée du politique avec le syndical ? Que pensez-vous de nos amis anglais ? Leur syndicalisme aussi vous ferait-il horreur ? Un peu de bonne foi, s'il vous plaît.

Et je mets au défi quiconque n'est pas mû par des sentiments impérialistes de trouver un autre moyen de libérer les peuples coloniaux sans passer par le stade du nationalisme. Il est une vertu, dans la guerre à l'esclavagisme. Dans la « R.P. » de mai, Louzon le rappelait une fois de plus.

Oui, nous avons la prétention, les « deuxième classe », les « sans galon » d'avoir eu raison en 1924 contre le « général » félon et la S.F.I.O. Notre action était bien une action ouvrière. Elle annonçait la maturité des travailleurs tunisiens. L'U.G.T.T. en administre la preuve irréfutable. Ceux qui sont tombés en 1925 ont bien mérité de la classe ouvrière — tout entière.

Le 1^{er} mai dernier, 300.000 personnes ont manifesté dans toute la Régence, à l'appel de l'U.G.T.T. Malgré les provocations des roitelets de l'intérieur, les contrôleurs civils, ces âmes damnées des colons, il n'y a pas eu une goutte de sang de versée.

Je ne crois pas que F.O. aurait pu mobiliser autant de monde. Or à des hommes qui savent par expérience ce que signifie la force, il faut autre chose que des promesses, surtout accompagnées de menaces pour ceux qui ne seraient pas sages. Tout le monde sait, du moins en Afrique du Nord, que la C.G.T. de Jouhaux ne peut ni tenir de promesses ni appliquer de sanctions. Elle est capable tout au plus de tirer des sonnettes pour les unes comme pour les autres. On n'agira d'ailleurs suivant le cas qu'en fonction de la raison d'Etat, et non de la volonté de F.O.

Ah ! oui, avec une transfusion de sang indigène, F.O. deviendrait forte ! Et alors les indigènes pourraient bénéficier des lois sociales et les conserver.

Trop tard, Messieurs. Votre attitude de 1924 en Tunisie est connue ! Et d'ailleurs, il suffit de votre résolution pour montrer que vous n'avez pas changé. Jouhaux et son esclavagisme colonial demeurent, en 1951.

Aussi, croyez-moi, les Marocains sauront se passer de vous. Ils auront leur centrale syndicale, malgré vous. Du moment que vous réclamez le droit syndical pour eux, c'est qu'on doit être sur le point de le leur octroyer. Grâce à leur action. Vous n'y serez pour rien.

Pour ce qui est des « féodaux médiévaux », vous avez bonne mine. Il suffit seulement de comparer votre attitude à celle du sultan. D'un côté des responsables syndicaux français qui ont la prétention de nier aux travailleurs marocains le droit d'avoir une centrale syndicale à eux, de l'autre un monarque qui est impatient de la leur accorder. Il n'y a plus qu'à tirer l'échelle !

Si vous aviez été des syndicalistes honnêtes, simplement, ou seulement de bons démocrates, vous auriez demandé, avec la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes, le droit pour les travailleurs de ces peuples d'administrer, eux-mêmes, leurs syndicats, leur centrale. Et vous auriez donné la preuve de votre sincérité en demandant aux adhérents de F.O. de Tunisie de se fondre dans l'U.G.T.T., puisqu'elle fait partie comme vous de l'Internationale des Syndicats Libres.

Oui mais, vous n'êtes ni honnêtes ni démocrates. Vous n'êtes qu'une organisation qui manque de troupes. Et alors vous en êtes réduits à faire du racolage dans les colonies, dont vous voulez faire une chasse gardée... par le ministre de l'Intérieur.

Vos adhérents coloniaux ? Surtout de pauvres petits fonctionnaires ou assimilés, en provenance de pays pauvres, promus au rang de seigneurs, par la grâce de la prépondérance française. N'ayant d'autre horizon que la retraite, ils ont perdu tout sens de l'humain, et ils font dans leur culotte à la pensée de perdre l'os à ronger jeté par le colon. Et quand on a peur, même une planche pourrie vous semble une bouée de sauvetage.

Au fond, vous êtes surtout des politiciens. Votre résolution ? Une contribution aux prochaines élections. Vos promesses et vos menaces puent la foire électorale. Elles peuvent donner une certaine assurance à vos trouillards de fonctionnaires. Il leur en faut si peu ! Et qui sait ? Si les petits copains pouvaient revenir plus nombreux à la Chambre, c'est autant de sonnettes que vous auriez de plus à tirer. Il est beau votre syndicalisme dans les colonies !

Et dire qu'il y a une mine syndicale à ciel ouvert et d'une si grande richesse à exploiter dans les colonies ! En Afrique du Nord le travail est si facile, si on voulait seulement donner le coup de pouce nécessaire.

Pour la première fois dans l'histoire coloniale, il existe dans les colonies, en Tunisie, une forte centrale syndicale, et qui ne doit sa force qu'à sa seule action. Une grande espérance de renaissance du syndicalisme est née avec l'Union Générale des Travailleurs Tunisiens (U.G.T.T.). Sauveur virtuel d'un petit peuple spolié et opprimé, luttant contre la misère et l'obscurantisme, dans lesquels le colon et ses séides veulent le maintenir, elle anime une classe ouvrière indomptable. Son martyrologe l'atteste. Voyez la « R.P. » de décembre 1950.

Une classe ouvrière dont les luttes rappellent aux travailleurs de ce pays, qui veulent bien regarder, l'époque héroïque de notre propre syndicalisme. Une classe ouvrière qui comprend ce qu'on attend d'elle et qui ne demande que notre solidarité morale dans le combat qu'elle mène et qu'elle est impatiente de voir s'étendre à l'Algérie et au Maroc.

Demain la grande centrale ouvrière nord-africaine peut prendre corps. Quelle résonance dans le monde ouvrier, colonial et international ! Comment un syndicaliste, digne de ce nom, pourrait-il ne pas se réjouir à cette pensée ?

Une arme syndicale entre les mains de travailleurs qui demain auront sans doute encore à lutter contre leur propre bourgeoisie, leurs propres politiciens, est une arme redoutable contre tout oppresseur. Ceux qui l'auront forgée pour le combat et l'auront maniée dans la bataille n'oublieront jamais, quand l'heure de la libération colonialiste aura sonné, qu'elle vaut contre toutes les oppressions.

Voilà, dirigeants de F.O., ce que vous ne comprenez plus. A force de vivre dans la honte, vous en avez pris l'habitude. A vivre de la vie des oppresseurs, vous vous êtes habitués à l'oppression, et partant à considérer comme des gens stupides, tous les opprimés, alors que l'histoire atteste le contraire.

Vous êtes des hommes finis *per l'umana gente*.

Aussi, c'est aux hommes de la C.I.S.L. que je m'adresserai. Et pour être franc, surtout aux hommes que le colonialisme n'a pas déformés. Camarades belges, hollandais, je crains que vous ne puissiez me comprendre, tout à fait. Mais vous, hommes des pays scandinaves, démocrates authentiques ; vous, camarades italiens, que votre peu de colonialisme n'a pas eu le temps de déformer ; vous, camarades anglais qui avez su vous retirer des Indes ; camarades canadiens, et vous responsables syndicaux de la libre Amérique, vous me comprendrez.

Internationalistes ouvriers, nourris dans la liberté, vous avez le devoir de mettre votre nez partout, dans tout ce qui regarde le sort du travailleur, quel qu'il soit. Un internationaliste doit pouvoir faire abstraction de sa nationalité pour n'être qu'un citoyen du monde. En cette qualité vous devez suppléer à la carence de ceux qui sont dans votre maison et qui sentent en racistes.

Allez en Tunisie, en Algérie, au Maroc. Et ne vous préoccupez pas de ce qu'en dira F.O. Tout ce qui est ouvrier doit être vôtre. Quand le voisin risque de laisser la pourriture envahir la maison, nous avons le droit et le devoir de balayer devant sa porte — ne fût-ce que pour notre hygiène propre.

Les syndicalismes colonialistes ne peuvent être des syndicalismes sains. Par contre, les syndicalismes coloniaux le sont. Ils ne vous demandent rien d'autre que la grande voix de l'Internationale ouvrière crie au monde entier la détresse des peuples colonisés, leur ardent besoin de liberté, leur courage pour ne pas désespérer de leur bon droit. Ils ne craignent pas la place publique. A l'encontre de leurs exploitateurs qui, eux, ne l'aiment point !

Faites-le aussi sans tenir compte que le général Marshall a dit qu'il fallait ménager la France, pour pouvoir compter sur elle en cas de conflit avec Staline.

Si vous avez ce courage, les peuples d'Afrique seront sauvés. Par le syndicalisme.

Et croyez-moi, si vous pouvez aider ces travailleurs à devenir des hommes libres, à l'heure du danger, à l'heure de la bataille décisive contre le totalitarisme, vous trouverez plus d'amis chez les Africains que chez les Européens.

J.-P. FINIDORI.

Premier Mai en Tunisie

La brillante victoire remportée par l'Union Générale des Travailleurs Tunisiens (U.G.T.T.) aux élections des Conseils de prud'hommes à Tunis, Bizerte, Sousse, Sfax et Gafsa, et l'éclatante manifestation qu'a été la célébration du 1^{er} mai, ont mis en rage les gens de l'U.S.T.T. (1).

Foussés par leurs dirigeants, avec la complicité du sieur Joubert, ex-chef de poste de police de la mine de Redeyef, vendu à la Compagnie du Sfax-Gafsa et du centre minier de M'dilla, et du colonialisme sans scrupules, dont la mauvaise foi est incontestable, les staliniens n'ont cessé de provoquer les manifestants de l'U.G.T.T.

Des incidents ont eu lieu dans les mines de phosphates de Redeyef, Moularès, Metlaoui, M'dilla ; mines du Sud qui se trouvent dans le rayon d'action de notre Union régionale de Gafsa.

Sans le sang-froid et le dévouement des responsables syndicaux locaux et régionaux, ces incidents auraient eu des conséquences graves.

Le calme règne en ce moment en Tunisie. Les rangs de l'U.S.T.T. se vident. Les travailleurs se serrent autour de la grande U.G.T.T.

Mokhtar ADJERI, Secrétaire général

(1) Résidus de la C.G.T.K. en Tunisie (N.d.l.R.).

POUR UNE ACTION INTERNATIONALISTE

Il faut rompre avec le colonialisme !

Des militants qui, dès les premières heures de la scission confédérale, ont choisi la C.G.T.-F.O., sans hésiter devant les objections que ce choix impliquait, qui n'ont pas cessé de soutenir la propagande de F.O., en sacrifiant des sentiments anciens et respectables, avaient le droit d'éprouver quelque amertume des résultats décevants du dernier congrès confédéral.

Le Comité Confédéral National des 4 et 5 mai dernier a renforcé en eux cette lourde impression de malaise. On peut juger leurs réactions excessives. On peut au contraire leur reprocher un excès de candeur. En de telles circonstances, il n'est rien de plus dangereux que le silence, qui envenime les oppositions et alourdit les malentendus.

Négligeant aujourd'hui tous les autres sujets de mécontentement, nous n'examinerons que le problème de l'action internationale syndicale.

Le C.C.N. se devait d'y consacrer de larges débats. D'abord, parce que nous nous retrouvons dans la même situation qu'en 1938, c'est-à-dire que toute action ouvrière — si limitée soit-elle — subit l'influence d'un climat lourd de conflits mondiaux. Ensuite parce que le C.C.N. devait mandater ses délégués au 2^e congrès de la Confédération Internationale des Syndicats Libres.

L'Union des Syndicats de la Région parisienne avait voté, à l'issue d'un débat sérieux et suffisamment nourri, une motion que l'on a lue dans le dernier numéro de la « R. P. ». On pouvait y trouver les éléments d'une politique internationale exclusivement ouvrière. Les causes permanentes ou occasionnelles des conflits y étaient exposées en termes clairs. Des solutions, conformes aux impératifs de l'internationalisme ouvrier, y étaient proposées. On s'y référait à la motion votée à l'unanimité moins deux voix par le congrès confédéral. On lançait à nouveau l'idée d'un rassemblement des syndicalistes et pacifistes libres. C'était là une base de discussion.

Présenté au C.N., ce texte n'a pas eu l'honneur d'un examen public.

Il semble que le bureau confédéral et la commission spéciale nommée par le C.C.N. n'aient voulu voir que l'aspect « européen » du problème. Nous en parlons, sans autre référence que de vagues impressions indirectes, car nous n'assistions pas au C.C.N., et le texte de la motion finale n'a pas été publié.

Ce qui est vrai, c'est que Le Bourre a soutenu un autre texte, qui l'a emporté, à l'issue du C.C.N., à une faible majorité. Ce qui paraît certain, c'est que le texte de la commission a soulevé des protestations passionnées et violentes.

Le débat aurait porté essentiellement sur le plan Schuman. Double erreur à notre sens. Car il s'agit là d'une tentative d'organisation « dirigiste », d'une initiative gouvernementale, dont on peut prévoir les conséquences bonnes ou mauvaises, qui peut provoquer des interventions syndicales, qui ne peut en aucun cas apparaître comme d'inspiration ouvrière. D'autre part, si l'on a le droit d'espérer la réalisation d'une Union européenne, on n'a pas le droit d'illusionner les travailleurs sur la portée d'une entreprise qui ne résoudra aucun des problèmes posés immédiatement par l'évolution de la « guerre froide ».

Mais le bureau a finalement obtenu du C.C.N. que le vote final soit annulé et que l'affaire soit

renvoyée pour décision devant la Commission Exécutive.

Celle-ci vient de se réunir et n'a rien résolu. Il importe sans doute de ne pas gêner la haute personnalité syndicale qui seule a le droit d'intervenir dans les assises internationales, avec l'autorité d'un homme d'Etat. Il importe d'accorder un blanc-seing à ceux qui parleront au nom de F.O. au Congrès International.

Seule, sans doute, de toutes les centrales nationales, la C.G.T.-F.O. n'aura pas fixé le mandat de ses représentants.

Nous nous trompons cependant. Le C.C.N. a voté un texte d'orientation internationale. Un texte qui n'a pas été discuté, que l'on n'a pas entendu, qui a passé d'autant plus aisément qu'il a été glissé furtivement dans la motion sur les questions de l'Union française auxquelles les militants de la métropole n'accordent — hélas ! — qu'une attention furtive et assoupie.

Par des formules volontairement ambiguës on a voulu condamner l'adhésion directe de l'Union Générale des Travailleurs Tunisiens à la Confédération Internationale des Syndicats Libres.

La motion s'élève contre « la prédominance des féodaux médiévaux s'établissant avec l'autorité d'une ligue politique, sous le couvert d'émancipation nationale »... « sur le danger du noyautage des administrations par le parti stalinien »... Ce serait vraiment abuser dans la mauvaise foi que de prétendre par ces formules juger l'U.G.T.T., dont nos « coloniaux » ignorent peut-être qu'elle se heurte à l'hostilité du Vieux-Destour. Mais tout devient clair lorsqu'on affirme « que le syndicalisme d'Afrique du Nord doit demeurer lié dans son action et son évolution à notre centrale syndicale métropolitaine. »

Nous ne voulons pas ici examiner le problème des rapports entre l'U.G.T.T. et l'Union tunisienne des syndicats F.O. On pouvait chercher une formule d'accord. On ne devait pas mépriser la volonté des travailleurs tunisiens de se grouper dans une organisation indigène.

Au reste, l'affaire est plus grave. Cherchant les bases d'une politique internationale ouvrière, nous avons souligné l'intérêt du plan Walter Reuther qui a le mérite de traduire en termes ouvriers et syndicalistes, l'aide aux peuples économiquement arriérés. Mais cette œuvre de solidarité internationale — liée à des propositions concrètes de désarmement — impose une rupture totale avec toute forme de colonialisme.

Pour que l'action ouvrière puisse naître spontanément, pour que les institutions ouvrières puissent se développer librement il importe que l'oppression étrangère n'alourdisse pas la lutte des classes, que la « Nation » n'écrase pas la classe. Il n'est pas de plus grave danger pour le syndicalisme international que le sentiment nationaliste.

Mais si paradoxal que cela paraisse, le nationalisme naît aussi facilement de la puissance que de la servitude, des prétentions d'un peuple « élu », comme de la révolte d'un peuple colonisé. L'« International » ne se conçoit que si les nations se sont librement constituées. L'Internationale ouvrière ne s'édifiera que par l'union de classes ouvrières organisées librement au sein de nations libres. On justifie ainsi la formation en Tunisie d'un syn-

dicalisme indigène indépendant des centrales de la métropole française. Et l'adhésion directe de l'Union Générale des Travailleurs Tunisiens à la Confédération internationale ouvre la voie à la destruction du colonialisme français et libère le syndicalisme français du poids des vestiges de l'impérialisme ; comme l'indépendance de l'Inde consacre une des plus éclatantes victoires du travailisme anglais

Sans doute l'aide aux pays économiquement arriérés se présente-t-elle sous la forme d'exportation de capitaux, de machines, de techniciens, d'administrateurs. Peut-elle aboutir à une forme nouvelle du colonialisme ? Précisons les critères d'une surexploitation : une bureaucratie étrangère, une économie fermée, toute organisation de travail forcé, le maintien d'aristocraties féodales, l'interdiction ou la limitation du droit syndical, toute discrimination raciale ou religieuse dans les conditions de travail. Ce qui détermine l'action de la Confédération internationale dont les buts apparaissent clairement : *le respect des libertés fondamentales, une réforme agraire base de la libération paysanne ; un mouvement syndical ouvrier libre, l'interdiction du travail forcé, l'extension au monde entier des règles de « pratiques loyales dans*

le recrutement et l'emploi de la main-d'œuvre », défendues par les syndicats américains.

Sur de telles bases, la C.G.T.-F.O. pouvait tenter d'établir un programme, dont la défense aurait alimenté sa propagande et assuré son rayonnement. L'aveuglement du bureau confédéral aboutit encore à un avortement. C'est déjà singulièrement grave. Mais si la C.G.T.-F.O. n'intervenait au congrès international que pour bénir le plan Schuman et confirmer les droits de la métropole française, elle renforcerait le stalinisme et discréditerait le syndicalisme libre.

Personne, après les débats du congrès et du C.C.N. n'a le droit de formuler ainsi les idées de toute la C.G.T.-F.O. Nos amis étrangers en sont avertis. Nous sommes beaucoup plus nombreux qu'on ne le pense, au sein de F.O., à rejeter toute forme de colonialisme, à rompre brutalement avec les restes du nationalisme... de métropole. Faut-il répéter encore que notre action serait sans doute plus efficace et plus réconfortante, si d'aucuns qui nous jugent sévèrement nous avaient édifié, au sein des Unions F.O., par des « exemples vivants » d'un « autre pouvoir » que leurs éloquents objurgations !

Roger HAGNAUER.

Un C.C.N. qui sonne... F.O.

Que deux syndicalistes aussi différents que Carpentier (U.D. du Pas-de-Calais) et Le Bourre (Fédération du Spectacle) aient axé leur principale intervention sur la léthargique organisation confédérale, cela en dit long sur la maturité de la réforme de structure de la C.G.T.-F.O.

La Confédération, emprisonnée dans une structure inadaptée à la lutte efficace contre les stalinocégétistes, végète péniblement.

Le C.C.N. des 5 et 6 mai l'a senti nettement, et il n'est dans l'esprit d'aucun délégué que la seconde journée ne souffrit pas de l'absence totale d'organisation des débats.

La pagaie la plus complète régnait parce que les textes (vaseux) établis par les commissions de travail la veille au soir n'avaient pas été ronéotypés et remis à chaque membre du C.C.N.

S'agissait-il d'une manœuvre ou plus simplement de la carence habituelle ?

Une chose est à retenir : aucun des non-conformistes connus comme minoritaires n'avait été désigné dans une des commissions, ce qui avait permis de rapporter des textes d'unanimité — confus, certes, mais dont la lecture fastidieuse pour les syndiqués sans grade l'aurait été moins pour les « chevronnés » groupés dans un C.C.N.

Le Bourre avait, de son côté, préparé trois textes de résolution qui furent remis à la plupart des délégués.

L'unité syndicale — l'échelle mobile — la cogestion et le plan Schuman risquaient d'être, et le furent effectivement, les questions essentielles de ce C.C.N., convoqué sur un ordre du jour vague.

Le secrétaire confédéral Delamarre avait cru indispensable d'adresser à l'avance un copieux rapport sur les problèmes de salaires. Conscientieux, Delamarre continue à mériter la considération de la quasi-totalité des délégués.

Etudiant avec plus ou moins de bonheur ce qu'il considère comme intéressant pour le développement des questions de rémunération, Delamarre, avec sa bonhomie a donné à une magistrale leçon à ses partenaires du bureau confédéral.

Les cabriolets ne suffisent pas à résoudre les problèmes.

Le C.C.N. de 1951 n'a pas été dans la lignée des C.C.N. passés.

Les U.D. se cabrent et les Fédérations aussi

Que 25 voix sur 107 se soient crues dispensées de voter leur confiance au bureau confédéral sur l'importante question de l'unité syndicale est un symbole.

Les applaudissements qui saluent la fin du discours de Jouhaux sont de moins en moins prolongés ; le vent tourne. Les moulins à vent impressionnent moins de monde.

Les actions des syndicalistes révolutionnaires ont remonté et ne doivent plus cesser de remonter.

La résolution présentée par Stoessel (P.T.T.) et soi-disant « pour la paix » n'a réussi que les 3/5 des présents en fin de séance. Celle présentée par Le Bourre sur le plan Schuman se trouvant également adoptée, il restait à Bothereau à faire annuler les deux votes et à renvoyer le tout à la C.E. confédérale.

Cette manœuvre de dernière heure situe nettement le désarroi du bureau durement secoué par Laurent (Fédération des Cheminots), Charlot (Fédération de l'Alimentation) et surtout Le Bourre et Hébert.

Les syndicalistes parlaient avec leur cœur et affirmaient leur haine de la guerre et du capitalisme. Qui pouvait leur en vouloir et se croire encore un syndicaliste ?

Les raisons exposées par Bothereau pour s'opposer à l'adhésion de l'Union Générale des Travailleurs tunisiens (U.G.T.T.) à la C.I.S.L. démarquèrent, là aussi, le bureau confédéral.

La fréquentation des milieux gouvernementaux réussit très mal aux militants syndicalistes (ou plutôt réputés comme tels).

Jouhaux par exemple parle, sans rire, de « nos » prix de revient. Propos qui mériteraient d'être suivis de « nos » bénéfices.

Bothereau emboîte le pas à l'impérialisme français qui tracasse l'U.G.T. tunisienne, parce que nationaliste, et affirme une espèce d'impérialisme syndical F.O. en Tunisie.

Et dire que le syndicalisme est internationaliste par définition. « Les travailleurs n'ont pas de patrie », « l'Union des travailleurs fera la paix du monde » !

Que reste-t-il, à notre époque, de ces magnifiques affirmations ?

J. H.

PREMIÈRE NOTE SUR LA NEUTRALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT

Le syndicat autonome de l'enseignement secondaire a été le lieu d'un débat sur la neutralité du corps enseignant vis-à-vis des croyances religieuses et des opinions politiques. La question n'intéresse pas seulement l'enseignement secondaire mais toute l'Ecole laïque ; elle n'intéresse pas seulement ceux qui enseignent ; tous les militants du mouvement ouvrier qui savent le prix d'une éducation capable d'éveiller les inquiétudes, de susciter la réflexion et la révolte contre les dogmes et tous les conformismes en comprennent l'intérêt.

Le point de départ de la discussion est la rédaction d'un projet de « statut du corps enseignant » qui comporte les deux alinéas suivants (ici numérotés pour la commodité de l'exposé) :

1° « *Tout fonctionnaire, quel que soit son rang dans la hiérarchie, est responsable des tâches qui lui sont confiées, en tant qu'elles font partie de la fonction dont il est investi.* »

2° « *Tout fonctionnaire membre du corps enseignant est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, d'observer la plus stricte neutralité vis-à-vis des croyances religieuses et des opinions politiques.* »

La discussion complète de la question revient finalement à la mise en cause de tout le statut laïque de notre école. Les progrès du cléricanisme, quelles qu'en soient les causes, rendent beaucoup d'amis de l'école laïque très inquiets dès que l'on étend ainsi le débat ; il semble que leur conviction soit aussi vacillante que cette foi si faible de beaucoup de catholiques qui ne veulent pas exposer leur progéniture au contact dissolvant des fils de sans-dieux. Mais c'est peut-être, au contraire, en affrontant les difficultés qu'on parvient seulement à les résoudre ; pour nous, affronter les difficultés, trouver un meilleur statut à l'école ce ne peut être défendre ce qui est, même si nous jugeons que cela vaut beaucoup mieux que ce qui a été. Le plus facile de la tâche est en effet de constater que l'Ecole laïque n'a pas satisfait les espoirs que le mouvement ouvrier mettait en elle. Mais l'analyse de ce qui ne nous satisfait pas ne devra nous empêcher ni de défendre ce qui doit l'être ni de rechercher ce que nous pourrions faire.

Dans cette première note, on se contentera de signaler la position prise sur la question par les stalinien de l'enseignement secondaire et de l'illustrer par quelques faits et documents. On ne saurait mieux faire que citer la conclusion même de Guilbert, le leader stalinien du second degré :

« *En résumé, nous demandons qu'aucun texte analogue à celui de l'article 5 (notre 2°) ne soit retenu parce que :*

1° *La notion de neutralité religieuse découle de la Constitution.*

2° *La neutralité politique n'a pas figuré jusqu'ici dans un texte statutaire et l'enseignement public n'en a pas moins fonctionné à la satisfaction générale dans un climat de libéralisme traditionnel.*

3° *Cette disposition statutaire offrirait l'occasion d'exercer une politique de répression à l'égard de tous les enseignants progressistes à l'abri de textes officiels.* »

Ce texte a le mérite de dire brièvement l'essentiel d'une argumentation que les divers stalinien de service ont développée avec une abondance qui n'étonnera personne. Une discussion sur des principes pouvant être utilement illustrée par l'examen de faits, les réunions des sections syndicales auraient pu examiner quel effet suivrait l'établissement d'un tel statut lorsque des maîtres réunissent

leurs élèves, non pas pour discuter avec eux le problème du réarmement allemand, mais pour leur donner la vraie position sur la question, la seule vraie, celle élaborée par leurs cellules grises ! Pour ne prendre que l'exemple de mon lycée, il fut au contraire question de savoir si oui ou non le professeur de philo pourrait y enseigner ce que Thomas d'Aquin ou Karl Marx concevaient comme vrai. Déplacer ainsi le problème est d'une belle habileté, les intellectuels trouvant comme on sait un vif plaisir à couper les cheveux imaginaires en quatre. Si vous répondez par un fait ou par un texte bien réels vous éprouvez l'impression décourageante qu'on éprouverait à parler aérodynamique à un poisson des profondeurs. Là est pourtant la seule méthode. Voici donc des textes.

Le premier est un extrait de « l'Ordonnance du 5 février 1951 sur le premier et le deuxième examen des candidats à un poste d'enseignement » qui émane du ministère de l'Education populaire de la République démocratique allemande (c'est-à-dire l'Allemagne de l'Est).

« PREMIER EXAMEN

A. L'examen doit démontrer :

1. *Comment le candidat, aussi bien dans son travail en classe qu'à l'extérieur, soutient la lutte du Front National de l'Allemagne démocratique pour l'unité de l'Allemagne, pour la paix et l'amitié avec toutes les forces pacifiques du monde sous la direction de l'Union soviétique.*

2. *Si le candidat est un ami convaincu de l'Union soviétique et comment il s'engage en faveur de l'affermissement des rapports amicaux avec l'Union soviétique et avec les démocraties populaires en affirmant que la ligne Oder-Neisse est une frontière de paix, aussi bien auprès des élèves que des parents et du public démocratique.*

3. *Si le candidat a reconnu les tâches de l'école démocratique dans l'édification de la République démocratique allemande et s'il prend une part active à cette édification, tant dans son activité pédagogique que publique.*

4. *Que le candidat a assimilé de solides connaissances sur les principes du marxisme-léninisme comme base de la compréhension de la pédagogie soviétique, qui est la pédagogie la plus progressiste du monde.*

5. *Si le candidat est conscient de son rôle dirigeant dans l'œuvre d'instruction et d'éducation, et en conséquence s'efforce à améliorer ses qualifications techniques.*

B. Délai : *Le candidat est autorisé à subir le premier examen au plus tôt deux ans, au plus tard quatre ans, après son entrée dans l'enseignement.*

Si le candidat n'a pas subi le premier examen dans un délai de quatre ans, il quittera son poste à la fin de l'année scolaire.

DEUXIEME EXAMEN

L'examen doit démontrer que le candidat a rempli les exigences requises au premier examen et que, depuis lors, il a travaillé avec succès à sa formation tant pédagogique qu'idéologique et politique.

Avant tout, il doit prouver que le candidat s'applique, dans son travail quotidien d'éducation et d'instruction, sur la pédagogie progressiste qui a trouvé son développement le plus haut dans la pédagogie soviétique.

Ce deuxième examen doit être subi deux ans après le premier, ou plus tôt si les conditions requises sont remplies.

Entrée en vigueur de l'ordonnance, 15-2-1951.

Signature : le secrétaire d'Etat : E. Zaisser. »

Nous reproduisons ce texte d'après la traduction publiée par le dernier bulletin de la *Fédération Internationale des Associations d'Instituteurs F.I.A.I.* (n° 8, avril 1951). On conçoit aisément que le débat sur la neutralité en matière d'enseignement est définitivement réglé pour les syndicats de la zone orientale d'Allemagne, ceux-là mêmes qui ont conçu une retentissante alliance avec la fédération C.G.T. de l'éducation nationale contre le réarmement allemand.

Dans le *New York Times* du 12 mai nous apprenons que le Board of Education de New-York examine le problème posé par le refus d'un professeur de participer, en service commandé, au défilé organisé à l'occasion du retour de Mac Arthur. Norman London, qui a fait la deuxième guerre mondiale aux Philippines (sous les ordres de Mac Arthur), est aujourd'hui professeur à la Junior High School 52 de Manhattan. A l'occasion de ce défilé les classes n'ont pas eu congé mais le Board of Education (organisme qui est là-bas sous l'autorité de personnes élues au même titre que les conseillers municipaux) a « suggéré des exercices appropriés en l'honneur du général ». N. London fut désigné par son directeur pour accompagner les élèves qui devaient stationner sur le parcours. Il écrivit à son directeur pour demander s'il s'agissait d'un ordre et ne reçut pas de réponse. Il fut finalement désigné pour garder les élèves restés à l'école.

N. London a, par ailleurs, donné les raisons de son refus : la manifestation Mac Arthur avait un caractère politique et il est opposé à cette politique-là.

On sait que les staliniens français de l'enseignement sont particulièrement friands des incidents qui se produisent à New York et celui-ci sera exploité par eux. La section des instituteurs de New York ou local 555 (exclu du C.I.O., ses dirigeants étant staliniens) comprend d'ailleurs le professeur N. London parmi ses membres les plus actifs.

Il nous semble au contraire que cette exploitation par les staliniens ne devrait pas avoir d'effet sur nos collègues pour qui le principe de non-contradiction garde quelque valeur. Les raisons données par le professeur London sont en effet en grande partie valables : sans aucun doute la manifestation en l'honneur de Mac Arthur avait un caractère politique. Si nous ajoutons « en grande partie » c'est que l'appréciation de cette politique est à nos yeux hors de cause. Si manifestation il y avait eu contre Mac Arthur, le refus d'y participer aurait dû être aussi ferme de la part de N. London. Dans l'un comme dans l'autre cas, il s'agit d'une manifestation politique qui est donc hors du service normal de N. London, payé pour enseigner le français et l'espagnol aux élèves.

Nous voulons être persuadés que les staliniens de nos syndicats en conviendront et reconnaîtront donc que le maître d'école d'une commune de banlieue qui réunirait ses élèves pour leur dire que la présence de Eisenhower à Paris et que le réarmement allemand sont des manifestations d'une politique de trahison participerait à son tour à une manifestation politique dans l'exercice de ses fonctions. Sans doute y aura-t-il encore demain dans le conseil départemental de discipline qui serait appelé à traiter d'une telle faute un conseiller général R.P.F. pour prendre la défense de ce pourfendeur de « yanquis ». Mais il resterait évident que notre maître d'école aurait d'autant plus fort que N. London, à New York, aurait mieux raison.

Il n'y a là que deux exemples permettant d'examiner avec profit le problème de la neutralité politique des maîtres dans leur enseignement. En apparence, nous n'avons pas touché au cas de la neutralité religieuse. Et pourtant l'enthousiasme requis pour la pédagogie progressive a bien des caractères communs avec certains catéchismes. La confiance aveugle de certains collègues en les directives de leur parti les conduit à agir souvent avec une mauvaise foi si évidente que leur foi n'est de ce fait plus niabile.

Quant à la neutralité en matière religieuse, c'est une nécessité qui n'est plus contestée par les catholiques de l'enseignement public, fussent-ils progressistes, fussent-ils neutralistes et peu sensibles sur le chapitre de la fréquentation des jésuites staliniens.

On concevra que le problème mérite plus et mieux que cette première note documentaire.

G. WALUSINSKI.

Une lettre d'Amédée DUNOIS

Maurice Dommanget nous a communiqué — et nous l'en remercions —, pour compléter ce que Chambelland a écrit le mois dernier à propos des procès-verbaux de la Commune, une lettre que lui avait adressée Amédée Dunois en 1942, — la dernière, d'ailleurs, que Dunois lui ait écrite avant d'être déporté.

Nous reproduisons cette lettre. D'abord parce qu'elle confirme la part importante prise par Amédée Dunois à l'élaboration du second volume des *Procès-Verbaux*. Aussi parce que nous ne voulons pas laisser dans l'oubli la mémoire d'un homme qui a tout donné au mouvement ouvrier — tout jusqu'à sa vie.

Paris, 1, rue Vauquelin (V°)
16-V-42.

Mon cher Dommanget,

Que deviens-tu ? Je me le demande parfois et me le suis demandé souvent ces jours derniers en lisant ton Blanqui à Belle-Ile que je n'avais pu que parcourir en 34 (la lettre à Maillard, qui m'avait échappé alors est un monument de dialectique lucide et une magistrale leçon de socialisme pratique). Je serais heureux d'avoir de tes nouvelles et si tu viens à Paris d'avoir l'occasion de te rencontrer. Les mêmes questions historiques nous intéressent toi et moi — j'ai bien failli ajouter : seuls. Mais toi, tu as eu le temps de travailler, tandis que moi, malheureux journaliste, j'ai été toute ma vie l'esclave de l'article ou du compte rendu quotidien.

Je travaille depuis près de dix-huit mois pour l'Institut d'histoire de la Révol. française ; j'inventorie un fonds très important d'archives. Entre temps, j'ai fait l'annotation du second vol. des Procès-Verbaux de la Commune de Bourgin et Henriot. Malheureusement mon nom réprouvé ne pourra figurer sur la couverture. Le travail n'en est pas moins de moi.

Je suis généralement libre à partir de 17 heures, l'heure où je quitte les Archives, 60, rue des Francs-Bourgeois. Mais viens-tu encore à Paris ? L'époque ne se prête guère aux voyages.

A toi cordialement.

Amédée DUNOIS.

UNE RÉOLUTION DE L'U.D.F.O. POUR L'AMNISTIE SYNDICALE

Dans sa réunion du 21 avril dernier, la commission administrative de l'U.D.F.O. d'Indre-et-Loire a voté la résolution suivante :

La Commission administrative,

Examinant les résultats des élections professionnelles depuis le dernier congrès, constate que l'influence exercée par la C.G.T.-F.O. dans les milieux ouvriers est en régression sensible ;

Pense que le problème des cadres syndicaux doit retenir plus que jamais l'attention des militants ;

Estime que la tendance Force Ouvrière enregistre encore les résultats de l'épuration pratiquée en 1944-1945 ;

Regrette que les décisions, très souvent arbitraires, prises par les commissions de reconstitution des organisations syndicales n'aient pas figuré dans la loi d'amnistie du 5 janvier 1951 ;

Pense que l'heure est venue d'annuler purement et simplement des sanctions prises par des commissions fonctionnant comme juridiction d'exception, dans lesquelles les communistes authentiques ou camouflés avaient la majorité et dont les décisions ont servi uniquement les intérêts des staliniens privant ainsi le mouvement syndical de militants dont l'absence s'est révélée préjudiciable à son rayonnement ;

Décide d'en saisir le Comité confédéral de la C.G.T.-F.O.

Nous ignorons le sort fait à cette résolution au C.C.N. de la C.G.T.-F.O.

Pour la formation des militants

Nous avons eu connaissance d'un projet établi par le Syndicat autonome de la Métallurgie d'Indre-et-Loire en vue de créer un « Centre d'éducation et de formation syndicaliste de Touraine ».

Il nous est impossible de reproduire entièrement le projet, mais nous voulons au moins signaler le programme envisagé par les militants de la Métallurgie sous le titre : « Les techniques de l'action du militant ouvrier ». Voici :

A. — *Qu'est-ce qu'un syndicat, Un militant syndical, L'éducation syndicale ? (Préambules de l'ensemble des cours).*

1° *Pourquoi le syndicat.*

a) *Définition.*

b) *But.*

c) *Rapide historique.*

2° *Organisation syndicale.*

a) *Organisation d'une section syndicale d'entreprise.*

b) *Organisation d'un syndicat professionnel.*

c) *Organisation d'une fédération.*

d) *Organisation d'une U.L. — U.D. — U.R. — C.U.*

e) *Organisation d'une Confédération Internationale.*

3° *La représentation ouvrière.*

a) *Délégué du personnel*

b) *Comité d'entreprise.*

4° *Le rôle du militant dans l'entreprise.*

B. — *Formation personnelle du militant syndicaliste.*

1° *Comment prendre des notes. Notes sur la lecture, les cours, les confidences, les conversations de la vie courante, etc. ;*

2° *Comment organiser son temps. Emploi du temps, afin de conserver un juste équilibre, entre son travail, son activité syndicale, sa vie familiale. Nécessité de l'exactitude ;*

3° *Comment lire. Le choix des lectures, méthodes de lecture, nécessité de lire ;*

4° *Comment se constituer une documentation. Nécessité d'être documenté, méthode de classement.*

C. — *Les moyens d'expérience du militant syndicaliste.*

1° *Comment écrire. Rédaction d'une lettre officielle, parlementaire, préfet, personnalités diverses, directeur d'entreprise, etc.*

2° *Comment faire un rapport. Un compte rendu de réunion ;*

3° *Comment rédiger un tract. Réaliser une affiche, un bulletin d'entreprise, écrire un article de journal, de revue ;*

4° *Comment prendre la parole. Choix d'un sujet, la mise en forme, etc. ?*

PETITES NOTES

Injures inutiles

Pas compris l'attaque de Joyeux contre le compte rendu de la Conférence de l'Unité fait ici par Walu, Pas compris et pas admis.

D'autant moins compris que si Joyeux est ce qu'il prétend être, c'est lui qui aurait dû dire avec vigueur ce que Walu avait eu le tort de dire trop timidement.

Quel est le point essentiel du débat ?

Deux conceptions de l'unité se chevauchent. Si l'on veut faire du travail utile, pas de confusion au départ. Il faut choisir.

Nous sommes autant que Joyeux, Lambert et Dellac — et probablement même un peu plus — attachés à l'idée d'unité syndicale complète et réelle. Mais nous savons que présentement elle est irréalisable. Une maison syndicale n'est pas habitable avec les staliniens. C'est un fait. Il ne peut s'agir présentement que d'une unité syndicale partielle, celle de tous les éléments syndicaux qui se prétendent et se veulent libres. Cette unité partielle est-elle possible ? Tout est là. Si elle se réalisait, elle permettrait à la classe ouvrière de se ressaisir. Elle serait quelque chose d'important. Est-ce là le but de la Conférence de l'unité ? Si c'est oui, ça va. Si c'est non, il faut le dire. Pas besoin d'injures pour cela.

Quant à la question des ressources nécessaires pour soutenir un tel mouvement, sa presse et sa propagande, il ne faut pas davantage de confusion. Joyeux n'ignore pas plus que nous ce qui se dit couramment. Le mouvement pour l'unité syndicale ne doit pas plus aller quémander ses ressources à l'ambassade titiste qu'à l'ambassade stalinienne ou qu'à l'ambassade américaine. C'est à ses partisans qu'elle doit les demander.

Une succursale aussi réactionnaire

que la maison-mère

L'organe principal de la pénétration du patronat auprès de F.O., BEDES, vient de créer une succursale au Maroc : CEDES.

De même que l'organe parisien soutient toutes les thèses du patronat le plus réactionnaire (A bas les augmentations de salaires ! A bas les grèves !), l'organe marocain de la maison Mathot défend à fond les thèses du colonialisme le plus outrancier et, selon la tradition, par les procédés les plus jésuites.

C'est dans l'ordre !

Ce qui l'est moins, c'est que la C.G.T.-F.O. ait des rapports financiers, soi-disant publicitaires, avec une telle officine.

La foire électorale

Nous voilà en pleine foire électorale. Les préoccupations syndicales passent au second plan. En apparence tout au moins.

Les remèdes à bon marché au grand mal dont souffre ce pays font florès.

Ce serait si épatant de guérir — ou de se tenir en bonne santé — en déposant un bulletin de vote tous les quatre ou cinq ans !

Si épatant que c'en est invraisemblable.

La vie est plus exigeante. Elle réclame plus d'efforts, plus de luttes, plus de peines.

Est-ce que par hasard le parlementarisme, à la faveur de la paresse et des déceptions, regagnerait du poil de la bête ?

On le dirait. Ce pays et sa classe ouvrière descendent comme une pente d'abrutissement.

Comment s'expliquer autrement que tant de badauds coupent dans les boniments des charlatans. Charlatans gaullistes avec leur politique de la grandeur. Charlatans staliniens se présentant comme les champions de la paix, de l'indépendance nationale, du socialisme. En 1939, ils approuvaient le pacte Hitler-Staline. Aujourd'hui, en approuvant Staline, ils approuvent le responsable de la tension guerrière d'à présent. Le monde aspirait à cinquante ans de paix. Il suffisait pour cela que la Russie désarmât comme les autres pays, qu'elle n'étendit pas ses pattes d'ours, qu'elle attaqua d'abord, l'énorme boulot qu'elle a à faire chez elle.

Va te faire fiche !

Les responsables de la prochaine guerre ont le culot de prendre l'emblème de la colombe.

Les trouffions de la nouvelle cinquième colonne osent se donner comme les champions de l'indépendance française.

Le socialisme de nos rêves est présenté comme réalisé au bagne russe des travaux forcés.

Pauvre classe ouvrière française capable d'avaloir de tels boniments !

Timbale milanaise

On nous a reproché d'avoir reproduit comme document des déclarations de Milan, l'ancien secrétaire de la chapellerie, sur l'utilité de deux centrales syndicales, l'une des fonctionnaires et services publics, l'autre des ouvriers de l'industrie privée.

Les fonctionnaires sont ombrageux. Et légèrement conformistes. Même parmi nos camarades. L'un d'eux, à cette occasion, a parlé ironiquement de timbale milanaise.

Ce n'est pas l'avis ou le goût de tous, heureusement.

Un secrétaire d'U.D. — et d'U.D.F.O. encore — que préoccupe la refonte de la structure syndicale, nous disait ces jours-ci qu'il faudrait réorganiser les syndicats en trois centrales, ou, si l'on veut, en trois grands secteurs dans une même centrale : industrie privée, services publics ou nationalisés, fonctionnaires.

Il est pourtant fonctionnaire lui-même. Son U.D. ne marche pas mal. C'est précisément son expérience journalière qui l'amène à rechercher comment ramener au syndicalisme les exploités de l'industrie privée.

Congrès ou music-hall ?

La C.G.T. tient son congrès. Qu'en peut-il sortir ? Pas grand-chose. Voilà longtemps qu'on n'appelle plus les délégués syndicaux pour discuter mais pour leur offrir du spectacle.

La situation préoccupe les grands stratèges confédéraux. Certes, la C.G.T. garde aux diverses élections professionnelles une très large avance, témoignage qu'elle n'a pas perdu irrémédiablement son influence. Mais il est un baromètre plus sérieux, celui des effectifs. Or ils sont en baisse terrible.

Autre facteur grave : le trouble chez les ouvriers qui étaient convaincus hier. Ils se demandent si vraiment ils travaillent pour la paix et non pour la guerre. La colombe qui fait boum, loin de les rassurer, les angoisse. Ils se demandent si le pays du socialisme n'est pas en réalité le pays des travaux forcés. Il ne lui suffit pas que des Jayat, Marion et autres Duchat y soient allés voir. Ils aimeraient voir par eux-mêmes et goûter au pot-au-feu du copain russe.

Gros embarras chez les malins. Comme Madame Mère, ils disent : Pourvu que ça dure !

Ça risque de ne pas durer si le parti est interdit et la C.G.T. dissoute. Il y aurait du chômage à l'horizon pour les politiciens syndicaux professionnels.

Les plus beaux spectacles de music-hall auront du mal à faire oublier tout cela aux délégués syndicaux venus à ce congrès confédéral.

La matraque tendue

Ce n'était plus, ce jour-là, la main tendue...

Dans le « Métallo autonome » d'avril, le bureau de la section autonome Jeumont raconte la fin d'une réunion intersyndicale des métaux tenue rue Pierre-Timbaud le 20 mars dernier.

Un certain nombre de délégués s'étaient refusés à avaler les Comités de base C.G.T. Alors Lunet, l'ineffable staliniens Lunet, se tourna vers eux :

— Vous êtes des anticégétistes, eh bien ! on va vous matraquer.

En somme, donne la main, sinon tu vas recevoir la frottée !

Lunet se croit sans doute dans la lune ou en Staline.

Il y a de l'espoir !

C'est par ces mots que R. Samson termine, dans l'« Ecole émancipée » d'avril, sa relation de voyage — août 1950 — dans une brigade de travail en Yougoslavie. Relation volontairement sobre.

Samson ne cherche pas à s'illusionner. Il dit qu'il faudrait travailler six mois là-bas pour savoir dans quelle mesure la classe ouvrière assure ou contrôle la gestion de l'usine, dans quelle mesure le syndicat est l'organisme de défense des intérêts ouvriers.

Ce qui est certain, à ses yeux, c'est que la Yougoslavie a faim ; que l'idolâtrie de Tito sévit ; que les paysans ne sont pas enthousiastes, même ceux des zadrougas, sortes de coopératives agricoles, cependant, les adversaires du régime n'hésitent pas à parler librement au café, dans la rue ou dans le train, chose inconcevable hier dans l'Allemagne hitlérienne, inconcevable aujourd'hui dans la Russie staliniennne.

Néanmoins, après avoir constaté que le régime yougoslave porte en lui nombre des tares du stalinisme et que les efforts pour se dégager du corset de fer sont peu nombreux, Samson estime que le régime semble s'orienter vers une participation accrue des masses à l'administration de la cité et à la gestion de l'économie ; qu'on affirme lutter à la fois contre les survivances capitalistes et contre l'installation d'une bureaucratie parasitaire ; qu'en dépit des provocations staliniennes, la Yougoslavie ne s'est pas jetée dans les bras de l'Amérique et que la liberté de l'esprit y paraît sauve. Tout cela l'amène à conclure qu'il y a de l'espoir.

Un petit calcul facile, mais long à faire :
Combien de fois, dans ses discours, M. de Gaulle s'est-il offert « à la France » pour la sauver ?

LA PAIX ET LA JUSTICE SOCIALE PAR LE DÉSARMEMENT

« ...Les Etats-Unis doivent mettre sur pied un plan de justice économique et sociale qui puisse gagner à la cause de la liberté des centaines de millions d'hommes dont la pauvreté et la misère sont actuellement exploitées par les communistes... »

« ...La guerre de Corée est un sous-produit de la faillite américaine en Chine... »

« ...Nous avons commis l'erreur tragique de croire que la lutte en Chine pour la liberté ne pouvait être gagnée que sur les champs de bataille. Nous aurions dû savoir qu'elle devait être gagnée essentiellement sur les champs de riz. Quand des centaines de millions d'hommes ont faim, quand ils luttent pour trouver juste de quoi ne pas mourir, tandis que leurs gouvernants vivent dans le luxe, nous ne pouvons leur offrir des slogans sur les vertus de la démocratie. Les communistes n'ont pas conquis la Chine : ils sont simplement entrés dans le vide créé par notre échec... »

« Nous ne ferons pas de progrès réels, durables... tant que nous n'aurons pas compris et résolu pratiquement les problèmes de base sociaux, économiques qui constituent la source de la puissance communiste. »

Ces lignes sont extraites de l'avant-propos qui motive la « Proposition pour une offensive de paix », de Walter Reuther (secrétaire du puissant syndicat de l'Automobile (C.I.O.) aux Etats-Unis), dont le texte a été publié dans le numéro de la R.P. de mars dernier, dans la rubrique « Faits et documents ».

Tout serait à citer dans cet avant-propos, et l'on peut regretter que notre revue n'ait pas reproduit les passages essentiels.

Je suis de ceux qui pensent comme Reuther que l'on peut encore arrêter l'agression stalinienne par une « offensive de paix sur le front économique et social » et que « nous ne pouvons pas perdre l'espoir de la paix... » car « ...perdre l'espoir de la paix rend la guerre inévitable ».

On peut, certes, avoir une appréciation différente sur les moyens à employer pour régler les problèmes internationaux, mais le grand mérite du plan Reuther est qu'il vise à créer, par son caractère constructif de relèvement économique et social, des conditions propres à supprimer la guerre et la servitude par des moyens pacifiques *immédiatement réalisables* et tendant à l'élimination, dans un proche avenir, de tous germes de conflits ; tandis que d'autres prétendent qu'il nous faudra *inévitablement* subir de nouvelles épreuves de force, c'est-à-dire de nous supprimer réciproquement et périodiquement en de nouvelles mêlées sanglantes et atomisées pour aboutir — dans combien d'années ou de siècles... et s'il reste des survivants — au résultat recherché.

De ces deux méthodes de libération : d'une part, la politique de suicide collectif aux côtés d'un des blocs impérialistes, et pour une très problématique assurance de paix aux générations futures, préconisée par Louzon et quelques autres camarades ; de l'autre, les solutions constructives de Reuther dont le but est de réaliser — non par de vagues formules, mais par des propositions concrètes applicables dès maintenant — la paix sans guerre, quel est le militant ouvrier qui hésitera à

opter pour la seconde, qui, en sauvegardant son existence, lui permet de l'employer à des fins créatrices et non destructives ?

★

Certes, il n'est pas que des louanges à adresser au plan Reuther. Le reproche le plus grave que l'on puisse lui faire est, à mon avis, de le vouer à l'échec en se reposant sur le gouvernement des Etats-Unis et sur les Nations Unies du soin de mener à bien le programme de réorganisation mondiale qu'il contient et dont il proclame avec raison l'urgente nécessité. L'expérience de ces dernières années, celle de la S.D.N., ne sont-elles donc pas la démonstration péremptoire qu'une réalisation de cette envergure n'est pas de leur ressort, qu'ils n'ont aucunement le désir de lui sacrifier des positions acquises qu'ils s'attachent au contraire à consolider ?

Sans doute, le gouvernement américain est-il intervenu utilement en faveur de l'unification de l'Europe, mais n'est-ce pas, entre autres objectifs, pour la soustraire à l'emprise russe et en faire une forteresse contre ce danger éventuel ? Tous les plans et pactes dont il est le promoteur ne visent-ils à rien d'autre qu'à maintenir — et à étendre si possible — les positions du capitalisme « libéral » et à rallier, à coups de dollars, le maximum de pays à cette politique ? Tous les discours, les enquêtes, les délégations et créations d'organismes de toute nature en vue de relever le niveau de vie des peuples afin d'endiguer la marée montante des effectifs des cinquièmes colonnes stalinienne ne poursuivent-ils pas le même but, et pourtant ont-ils abouti à autre chose qu'à un fiasco à peu près total ?

Depuis deux ans que le fameux point IV du programme de Truman pour l'aide aux pays retardataires est à l'ordre du jour — et dont il importe de souligner qu'il n'a pas été inspiré, lui non plus, par une intention philanthropique, mais seulement dans un but stratégique et pour enrayer les progrès du stalinisme — on ne peut que constater, là également, l'impuissance des méthodes capitalistes à opérer le redressement envisagé. Les capitaux privés auxquels Truman avait fait appel se sont dérobés craignant, à juste titre, le peu de sécurité qu'offrent actuellement non seulement les régions asiatiques en effervescence, mais tout le monde colonial plus ou moins agité par des velléités d'indépendance. Ils estiment plus rentable de s'investir dans le réarmement des pays européens ou des Etats-Unis eux-mêmes.

D'autre part, un exemple de la conception paternaliste du gouvernement américain en faveur des peuples sous-alimentés vient de nous être fourni par l'odieuse chantage dont il a fait preuve à l'égard de l'Inde, dont une partie de la population est actuellement décimée par la famine, en retardant sans cesse les envois de céréales dont il est excédentaire — et dont une partie était déjà payée — en représailles contre l'attitude neutraliste de Nehru qu'ils espéraient amener ainsi à composition. N'a-t-on pas là de bonnes raisons de penser que si le danger russe n'existait pas, les Etats-Unis ne seraient pas aussi préoccupés du sort de ces régions ?

Il apparaît également que Reuther, qui voit le problème de la réorganisation universelle selon une optique bien américaine — c'est-à-dire dans l'ambiance d'un capitalisme qui, malgré ses contradictions internes, est encore en pleine expansion — ne perçoit pas suffisamment l'état de décrépitude du continent européen, ruiné par les guerres successives, miné par les luttes sourdes que se livrent les nationalismes dont la survivance anachronique, maintenue par un capitalisme dont les conceptions étroitement individualistes et axées uniquement sur le profit immédiat, empêche même la réalisation d'une entente contre l'asphyxie dont il est menacé.

Enfin, lorsqu'il envisage de combiner son offensive de paix avec un système de défense armée, il est clair qu'il ne se rend pas compte de l'incapacité dans laquelle se trouvent les nations appauvries de l'Europe de mener de front la politique ruineuse des armements et celle du beurre. Il semble ignorer, en particulier, que le relèvement de la condition ouvrière européenne, restera une utopie tant que la majeure partie des ressources et des activités de ces nations seront consacrées à la liquidation des guerres passées et à la préparation des guerres futures. C'est la servitude de la misère dont l'obsession abolit la notion de liberté et qui ira en s'accroissant tant que l'on persistera dans cette voie, offrant à la démagogie des cinquantes colonnes la meilleure arme pour exploiter le mécontentement social et rallier à elles une classe ouvrière en proie au désarroi et à l'incertitude du lendemain.

Et même si les dollars pouvaient apporter une amélioration à cette situation (1), il est également utopique d'escompter que le gouvernement américain puisse entraîner les businessmen à financer un projet basé sur la justice sociale et le désarmement, tandis qu'ils tirent de l'actuelle course aux armements et de la spéculation sur le prix qui en découlent de substantiels profits.

« La guerre, a dit quelqu'un, c'est d'abord les affaires », et la psychose de guerre présente sert admirablement les intérêts de ces messieurs qui ne sont pas pressés d'y mettre fin. Cela d'autant plus qu'elle a contribué à ranimer une économie passablement sclérosée et, en réalisant le plein emploi, écarté la menace inquiétante de l'armée des chômeurs.

Reuther considère d'ailleurs qu'il s'agit moins de défendre la paix toute relative dont nous jouissons que de créer les conditions qui la rendront définitive. Aussi met-il l'accent sur la nécessité de supprimer avant tout le risque de guerre quand il écrit : « *Même à cette heure tardive — et peut-être même à cause de ce retard — un tel programme mobilisera une force matérielle et spirituelle positive plus grande que la puissance matérielle de la bombe H.* »

« *...Si nous nous abstenions en ce moment de lancer un programme ambitieux pour la paix, nous livrerions le monde à la crainte, à la haine, à l'hystérie... et à la guerre.* »

« *...Notre propagande doit être une propagande de faits ; nous devons prouver que le pain et la liberté peuvent cohabiter dans la même maison.* »

« *Il faut déclencher une guerre totale contre la pauvreté et l'insécurité en appliquant un vaste programme d'aide aux peuples du monde et en développant un plan pratique de justice économique et sociale.* »

(On excusera ces longues citations. Elles étaient nécessaires pour démontrer le but poursuivie par

Reuther qui, d'ailleurs, sollicite que chacun se prononce sur le problème ainsi posé).

Ceci exposé, on peut se demander quelles sont les raisons qui ont incité Reuther à passer par-dessus l'organisation syndicale pour s'adresser directement au gouvernement américain. Serait-ce qu'il n'a pas confiance en la capacité revendicative de la classe ouvrière à cet égard (2) ou qu'elle lui semble négligeable en l'occurrence ? Sinon, on comprend difficilement de la part d'un militant dont l'influence est considérable (3), qu'il n'ait eu préalablement, l'idée de soumettre son projet à l'approbation de l'ensemble des syndicats américains, mais à celle de la Confédération Internationale des Syndicats Libres, afin d'en accroître la portée, lui donner plus de poids pour exercer toute la pression désirable sur les gouvernements occidentaux.

Quoi qu'il en soit, si Reuther a voulu, au moyen de sa proposition, faire la démonstration de la carence de ces gouvernements à apporter des solutions positives au problème de la paix, il a pleinement réussi. Ceux-ci ont dédaigné d'y apporter quelque attention. Quant à la C.I.S.L., de laquelle on serait en droit d'attendre une autre attitude si l'on ne savait qu'elle est, de par la volonté de ses dirigeants, intégrée au bloc atlantique (4), elle n'en a guère fait plus de cas.

Cette épreuve aura-t-elle au moins pour résultat d'amener le courant représenté par Reuther à réviser sa tactique et à se retourner vers les organisations syndicales pour les appeler à rompre délibérément avec les méthodes collaborationnistes pleines d'embûches suivies jusqu'alors ?

Peut-être y serait-il conduit s'il avait l'indication que son appel, lancé en juillet dernier, avait des répercussions favorables au sein du mouvement ouvrier mondial ?

C'est pourquoi — quel que soit le sort qu'on lui réserve dans les sphères officielles — puisque nous avons la chance que cet appel à la raison soit lancé des Etats-Unis, donc de l'un des points névralgiques où se décide le destin des peuples, tous ceux d'entre nous qui ne veulent plus revoir ces guerres fratricides au service d'appétits invouables ne doivent plus attendre pour lui faire écho.

Qui dans ce pays, quel est le syndicat, l'organisation qui prendra l'initiative du regroupement nécessaire ? Le plan Reuther nous en fournit l'occasion, c'est la planche de salut à laquelle nous devons nous cramponner sous peine de couler avec le régime qui nous pousse à l'abîme.

Il faut en finir avec le verbiage sentimentalopacifiste et avec la critique négative qui ne résout rien. Si l'on ne détruit bien ce que l'on remplace il faut opposer à la politique aventureuse des impérialistes le rassemblement ouvrier sur une plate-forme constructive. Et c'est là où le plan Reuther prend toute son importance. Il nous appartient de le discuter, de l'amender, de le compléter au besoin, mais surtout de le débarrasser des illusions qu'il entretient sur une collaboration

(2) N'avons-nous pas vu récemment les dockers new-yorkais manifester contre le limogeage du bou-tefeufu Mac Arthur et portant des pancartes hostiles à Truman ?

(3) On sait que le syndicat de l'Automobile, dont Reuther est le secrétaire, groupe plus d'un million de membres.

(4) Au cours d'une entrevue avec Truman, le secrétaire de la C.I.S.L., Oldenbroeck, lui a souligné la « vigoureuse » intervention de son organisation en faveur du plan Marshall et du pacte Atlantique. Louzon, Hagnauer, etc., ont là un allié de choix.

(1) La place manque pour démontrer par de nombreux exemples le détournement des crédits du plan Marshall à des fins particulières.

avec les tenants d'un régime dont les contradictions ruinent les meilleures intentions

En particulier il faut se convaincre que le désarmement ne sera pas l'œuvre des gouvernements prisonniers des particularismes nationaux ou d'empire, mais des travailleurs eux-mêmes, par leur refus concerté de continuer à fabriquer les instruments de leur autodestruction.

Si nous ne sommes pas capables d'accomplir révolutionnairement la transformation sociale à laquelle nous aspirons, au moins nous pouvons nous refuser à être les propres artisans de notre propre perte.

La grève des armements serait le premier pas vers une résistance active aux fauteurs de guerre, comme la grève des services douaniers serait une pression salutaire pour l'abolition des barrières qui s'opposent à la libre circulation des personnes et des biens et qui ne sont artificiellement maintenues qu'au bénéfice de quelques-uns contre l'intérêt de tous, ainsi que Louzon l'a maintes fois et si magistralement démontré.

Mais cette action directe pour le salut de l'homme ne peut être rendue efficace que si elle est menée simultanément sur le plan international.

Les centrales syndicales réparties sur l'échiquier mondial sont les pièces maîtresses que nous pouvons utiliser pour cette besogne. Elles représentent une force avec laquelle la bourgeoisie internationale devrait pouvoir compter si elle était animée par des objectifs concrets capables de traduire ses aspirations à la sécurité dans la liberté et la justice.

Exercée à la lutte sociale, elle a appris, par de longues et douloureuses expériences, que c'est seulement en œuvrant sur son terrain de classe et en toute indépendance à l'égard des partis et gouvernements qu'elle avait le plus de chances de faire aboutir ses revendications.

Elle a pris conscience que l'action directe, allant jusqu'à la grève contre tout ce qui peut nuire à l'évolution du progrès social, peut faire pencher le rapport de forces en sa faveur. Elle ne saurait donc, dans cette circonstance, se départir sans danger de cette ligne de conduite. C'est donc sur cette base qu'il nous faut orienter l'action internationale si nous voulons traiter d'égal à égal avec les hommes d'Etat et ceux qui les inspirent. Nous imposer à eux par une pression constante et coordonnée et non quémander leur appui.

D'autre part, je pense qu'il est suprêmement maladroit de refuser le dialogue avec les faux pacifistes de la Fédération Syndicale Mondiale. La C.I.S.L. qui a déjà engagé la nécessaire campagne contre le travail forcé et la violation des droits syndicaux dans les pays totalitaires devrait au contraire les forcer dans leurs retranchements et les mettre en demeure d'accorder leurs actes avec leurs déclarations démagogiques lorsqu'ils réclament, comme dans la déclaration de Varsovie, « l'interdiction des armes atomiques, le désarmement et le contrôle de ces mesures ». Elle devrait provoquer leur acceptation des modalités d'application de ce contrôle garantissant l'efficacité du désarmement et nécessitant par conséquent que s'abaisse le rideau de fer.

Il faudrait leur imposer de reprendre le projet Litvinov qui, à la conférence du désarmement, en 1932 — peut-être pour se donner le beau rôle devant les peuples et sans s'illusionner sur l'accueil qu'il rencontrerait — énumérait les seules dispositions pratiques valables conditionnant le désarmement total et dont la hardiesse ne peut que répondre au vœu de tous ceux qui pensent que c'est la condition première d'une paix durable.

Mis ainsi au pied du mur, constamment, obstiné-

ment, et avec toute la publicité qui convient, il leur serait difficile de se dérober sans se démasquer aux yeux de ceux qu'ils continuent à abuser, forts de notre passivité.

Bref, il importe aussi de dissiper les dangereuses illusions de ceux qui, comme notre ami Louzon, ne voient de salut que dans la participation prolétarienne à de successives guerres libératrices. Selon cette thèse, les deux dernières auraient dû nous faire avancer dans cette voie libératrice. Or, c'est précisément le contraire qui s'est produit. Jamais les antagonismes impérialistes n'ont été plus virulents et la politique des armements plus intensivement poussée. D'autre part prétendre qu'elles ont contribué à élever la mentalité ouvrière serait tout de même un peu osé. En réalité, la classe ouvrière, broyée, anéantie dans le choc des impérialismes, en sortirait chaque fois plus amoindrie dans ses efforts de libération.

La solution est ailleurs que dans le fatalisme des guerres. Ainsi que l'écrit Ciliga (5) : « *Il ne suffit pas de rejeter la « domination impérialiste » de l'un ou l'autre des deux prétendants, il faut opposer à l'aspiration à la domination mondiale impérialiste, une aspiration vers une union mondiale réellement démocratique et constructive, c'est-à-dire sincèrement universaliste et orientée vers la synthèse.* »

C'est, en effet, dans cette activité féconde que se trouve la solution et non — comme le dit si justement Reuther — sur les champs de bataille. Cette solution, nos camarades d'Allemagne qu'anime un esprit syndicaliste régénéré, nous la font entrevoir à travers l'expérience de cogestion qu'ils ont su imposer par leur action directe et qu'ils entendent appliquer dans les faits, non pour un replâtrage du régime, mais pour lui arracher, sans sacrifices inutiles, les réformes de structure indispensables pour assurer la démocratie économique, condition première d'une démocratie politique équitable et sans laquelle celle-ci n'est qu'un trompe-l'œil masquant les agissements crapuleux des détenteurs du capital et des politiciens à leur dévotion.

Au lieu de perdre un temps précieux dans des alliances où la cause ouvrière est trop souvent subordonnée à des objectifs qui lui sont contraires, nos camarades syndicalistes américains — et les autres aussi bien sûr — qui ont soutenu l'effort des syndicalistes allemands, devraient bien imiter leur exemple et élargir ainsi cette brèche importante creusée au flanc du capitalisme en se persuadant que c'est surtout par nos conquêtes sur le plan économique et social que nous ferons reculer la guerre et la servitude.

Dans la conjoncture actuelle, le syndicalisme international peut ambitionner de grandes choses face au désarroi des classes dirigeantes et aux ambitions du stalinisme qui convoite la succession.

Pour entreprendre cette besogne avec toutes chances de réussite la solidarité ouvrière internationale doit s'exercer dans le sens de l'internationalisme prolétarien. Il importe que les syndicalismes sains, unis et forts aident au redressement et au développement des syndicalismes défaillants et momentanément infériorisés comme le nôtre. Il faut, de plus, que le syndicalisme sache se dégager des liens politiques qui entravent actuellement sa liberté d'action.

La recherche des moyens de sortir de cette situation catastrophique peut l'amener à réagir efficacement contre cette emprise néfaste.

A nous de l'y aider.

N. FAUCIER.

(5) Etudes matérialistes (février 1951). Bulletin édité par Louzon.

Ainsi donc, la loi sur la cogestion des entreprises minières et métallurgiques de la Ruhr est un fait accompli. En Allemagne, un rayon d'espoir a lui. En France, par contre, on peut craindre le pire.

Les élections qui viennent risquent de comporter de toutes autres conséquences que celle d'un simple glissement vers la « droite » ou vers la « gauche » ; c'est le régime républicain lui-même qui est en jeu.

Sont en lice deux partis totalitaires ; le stalinisme et le gaullisme, les deux seuls partis dynamiques — et tiers parti qu'on pourrait appeler républicain, par habitude, mais chez lequel règne une telle veulerie et une telle confusion, un tel manque d'idée et de volonté — un parti qui n'ose même pas affirmer clairement son républicanisme ni dénoncer hardiment le totalitarisme — qu'il est bien plutôt le cadavre de la République que le parti de la République.

Le danger totalitaire n'a donc jamais été aussi grand qu'il l'est aujourd'hui ; ce numéro de la R.P. peut être le dernier ; nous pouvons être, dès le mois prochain, en plein fascisme.

Le fascisme le plus grave, celui dont le danger est le plus à craindre à longue échéance, est évidemment le stalinisme, mais, en l'état actuel des choses, celui-ci ne peut rien sans les tanks russes, de telle sorte que, pour l'instant, le danger le plus immédiat est celui du gaullisme.

Si celui-ci l'emporte, ce sera vraiment la fin de ce pays ; ce sera la preuve que la France est entrée dans la dernière phase de sa décadence. Cela, non seulement parce que la République est le régime normal des peuples adultes et que le fascisme est, par soi seul, une preuve de vieillissement, mais parce qu'un pays est vraiment complètement gâteux lorsqu'il lui arrive de choisir pour dictateur le plus bête de ses citoyens !

Mussolini et Hitler avaient, au moins, chacun dans leur genre, une sorte de génie, le général-radio n'a lui, à son actif, que son incroyable vanité, une vanité qui atteint presque les limites de la vénerie et qu'il étale avec une inconscience de *minus habens*. Les Français ont naguère accepté comme dictateur Pétain le Gâteux ; les voilà maintenant qu'ils réclament comme maître, de Gaulle l'Idiot !

Mais peut-être l'indice le plus grave de la déchéance de notre peuple et que même dans les rangs révolutionnaires, certains semblent se résigner d'avance, facilement, à la dictature de cet imbécile.

Nous avons assisté déjà, une première fois, il n'y a pas bien longtemps, à un spectacle semblable. Il faut bien l'avouer. Nombreux ont été les révolutionnaires, et parmi lesquels même certains des meilleurs, qui se sont ralliés, il y a dix ans, à la dictature de Pétain, quand ce ne fut point à celle de Hitler. Vont-ils suivre à nouveau le même cours ?

Cela a toujours été pour moi une énigme ! Pourquoi des révolutionnaires, des partisans de « Bien-être et Liberté » pour tous, passent-ils dans le camp de ceux qui veulent la suppression, pour tous, de toute liberté ?

Par haine du stalinisme ? Haine sacrée s'il en fut ! Mais l'on ne combat pas un totalitarisme par un autre totalitarisme. On s'oppose à une thèse par sa négation, non par sa concurrente.

Peut-être l'explication s'en trouve plutôt dans leur amour de l'absolu, leur dégoût de tout ce qui n'est que relatif.

On est pour la Liberté, la Liberté absolue, l'Individu seul maître de lui, la disparition de tout Etat, la fin de toutes guerres. Or, très certainement, le régime républicain, la démocratie bourgeoise, n'ap-

porte rien de tout cela. On y est encore soumis notamment, à l'autorité, à l'autorité du nombre, et à toutes les conséquences que cela comporte.

Alors, puisqu'on doit être soumis à l'autorité, autant, pensent nos amants de l'absolu, être soumis à une autorité totale et à l'autorité d'un seul (1). Foin donc, de toutes les libertés relatives et partielles que l'on a pu jusqu'alors conquérir ! A bas la liberté !

Et c'est ainsi que l'on se rallie au totalitarisme. Par dégoût de la médiocrité des parlementaires, on réclame la stupidité d'un de Gaulle, parce que la République n'a pas su éviter la guerre, par pacifisme, on glorifie Hitler !

Les philosophes cyniques de l'antiquité, ces précurseurs de nos anarchistes individualistes, étaient, en politique, partisans du régime despotique. Ils étaient mus par ce même sentiment qui anime nos révolutionnaires d'aujourd'hui dès que leur révolutionnarisme est, qu'ils s'en rendent compte ou non, à base individualiste. Puissent-ils se reprendre, et ne pas accueillir Pétain II, comme tant d'entre eux ont accueilli Pétain I.

R. LOUZON.

(1) C'est en vertu du même sentiment que certains préfèrent travailler comme salariés d'un patron que comme associés d'une coopérative.

“ FÉODaux MÉDIÉVAUX ”

« Lyautey avait bien compris la mentalité arabe et la politique à suivre. Il écrivait à l'époque de la campagne d'Ain Sefra : « Je suis ici chez les plus grands seigneurs de toute l'Algérie, peut-être de toute l'Afrique, les Oulad Sidi Cheikh, et je tâche de l'être autant qu'eux, ce qui est le meilleur moyen de les dominer et de les tenir. Au grand dîner que m'offrit le bachaga Si Eddin, j'eus avec lui après le repas un long entretien seul à seul, sauf l'interprète. Si Eddin a d'énormes défauts, sans compter les vices, mais je reste persuadé que le meilleur moyen d'utiliser son influence religieuse et ancestrale, qui est énorme, c'est encore de le confisquer à notre profit, et de le maintenir dans nos intérêts, en ménageant avant tout son amour-propre... ».

« Cette manière de procéder, il l'appliqua tout le long de sa carrière africaine, comme général commandant la division d'Oran, comme haut commissaire au Maroc oriental, puis comme résident général au Maroc. » (Larousse mensuel, janvier 1935.)

Tout comme Lyautey se servait de Si Eddin, Juin utilise Le Glaoui. Il le « confisque » au profit des colonialistes, le maintient dans leurs intérêts, malgré ses « énormes défauts », au point de vouloir le mettre à la place du sultan. Et notre « général » F.O. approuve.

A part ça, ce sont les hommes de l'Istiaql et le sultan — qui se refuse à promulguer le dahir rédigé par le résident, parce que ce dahir oblige les syndicats à mettre dans leur direction 50 pour cent de Français — qui sont des « féodaux médiévaux ».

LIVRES

REVUES

Notes de lecture

La Librairie Rivière — 31, rue Jacob, Paris-6^e — vient de donner une réédition, la 5^e, de l'ouvrage de Paul Louis **Histoire du Socialisme en France de la Révolution à nos jours** — 434 pages — 600 francs.

L'auteur n'a pas besoin d'être présenté. Il est connu comme militant : il fut secrétaire général du parti socialiste-communiste qui, pendant l'entre-deux-guerres, se fit le champion de l'unité organique des partis ouvriers. Il est connu également comme historien et ses ouvrages, consacrés principalement au mouvement ouvrier, se comptent par dizaines.

La 4^e édition de **L'Histoire du Socialisme en France** parue en 1946 était, par suite de la disette du papier, quelque peu étriquée. La 5^e édition présente un texte plus aéré et sensiblement augmenté. Un nouveau chapitre « Socialisme et Communisme sous la IV^e République » fournit quelques données sur les partis ouvriers depuis la Libération.

L'Histoire du Socialisme traite à la fois « des idées et des actes », de « l'évolution des doctrines » et de « la progression des épisodes ». Elle envisage l'étude du socialisme sur le plan politique. C'est dire que l'histoire du syndicalisme n'y est abordée que très accessoirement. Omission volontaire qu'on ne saurait reprocher à Paul Louis, cette histoire ayant été retracée dans d'autres ouvrages. On peut s'étonner par contre que l'anarchisme communiste n'y trouve pas place.

La lecture des dernières pages du livre confirme en moi cette idée qu'il est difficile de faire œuvre d'historien en ce qui concerne les événements présents. Puisque la mode est aux histoires qui retracent les faits jusqu'à la toute dernière heure, je préférerais quelques notes statistiques à des jugements de valeur qui sont loin de rallier tous les suffrages et dont plus d'un sera démenti par l'avenir.

Dernière réserve enfin : l'absence d'un index des noms cités.

Ces critiques ne sauraient faire oublier que le livre de Paul Louis est un manuel qui rendra service aux militants et que les bibliothèques ouvrières doivent posséder.

**

La Commune de 1871 à Marseille par A. Olivevi. Préface de G. Bourgin. 170 p. — 300 francs. Collection de la Bibliothèque d'Histoire Economique et Sociale que dirige G. Bourgin, E. Dolléans et E. Labrousse. Editeur : M. Rivière.

Rien de ce qui se rapporte à la Commune ne nous laisse indifférents et c'est la première raison qui fait ouvrir ce livre avec intérêt. Mais il en est d'autres et de nombreuses.

A. Olivevi est un historien et son essai fait appel à toutes les traces perceptibles du passé : livres, journaux, brochures, notes manuscrites, documents d'archives, bref vise à être exhaustif. C'est assez dire qu'il ne s'agit point là d'une banale compilation mais d'un très intéressant apport à l'histoire de la Commune.

Traité avec profondeur cette histoire se lit comme un roman. Je ne la résumerai donc pas. Ce serait la déflorer et gâter le plaisir du lecteur. Je dirai seulement que ce n'est pas sans émotion que j'ai trouvé là, parmi d'autres, un vivant et bien sympathique portrait d'un des compagnons de mon « Histoire du Mouvement anarchiste en France », du jeune Bastelica qui donna toute sa jeunesse et son talent à la cause révolutionnaire et mourut à 39 ans « dans l'exil, la pauvreté et la tristesse », « brisé par l'écrasement de son grand rêve de révolution internationale »...

Une bibliographie, un index des noms cités, des références nombreuses complètent heureusement ce bel ouvrage.

Un dernier mot. Une préface de G. Bourgin ouvre

le livre. Brillante comme il se doit et rayonnante d'idées. Qu'attend son auteur pour réaliser son projet, le mien, celui de tous les amis de la Commune : constituer dès maintenant cette équipe qui préparera pour le Centenaire cette somme historique qu'il est possible aujourd'hui de réaliser sur le plan national et international, somme historique qui passionnera ceux qui l'entreprendront et — nous le souhaitons — aidera les militants dans leur préparation de la Commune de demain.

J. MAITRON.

JACQUES PIRENNE : **Les grands courants de l'Histoire universelle**. Tome II « de l'expansion musulmane aux traités de Westphalie ».

Jacques Pirenne publie aux éditions de la Bonnière et Albin Michel une œuvre remarquable **Les grands courants de l'Histoire universelle**. Elle s'articule aux charnières que sont les conquêtes de l'Islam, le milieu du XVII^e siècle, 1787 et Agadir. 4 tomes sont déjà publiés. Reste le dernier : d'Agadir à nos jours. Cartes et croquis éclairent un texte net, précis, accessible à qui aime l'histoire.

« L'histoire a-t-elle un sens ? ou n'est-elle qu'un chaos, une suite d'efforts voués, comme notre vie elle-même, à la mort et à l'oubli ? »

A cette question qu'il pose dans l'avant-propos du tome II, M. Pirenne a voulu répondre.

Dans l'enchevêtrement des faits historiques, il a tracé une ligne autour de laquelle ils viennent s'ordonner. L'on mesure l'ampleur de la tâche et sa difficulté. C'est l'honneur de M. Pirenne de l'avoir entreprise et d'avoir su dégager de la complexité des événements les grands courants qui portent les hommes, satisfaisant ainsi notre besoin d'ordre et de clarté.

Le tome II qu'on pourrait intituler aussi le premier modelé de l'Europe s'ouvre à la naissance de cette Europe, au moment où l'Islam et le christianisme s'installent de part et d'autre de la Méditerranée. Il se clôt au XVII^e siècle, notre continent se partageant alors en trois zones : l'Occident où s'affirme le triomphe de l'individualisme et du libéralisme et s'élaborent les monarchies qui préfigurent nos Etats modernes, le centre de l'Europe où s'exerce le principe d'autorité sur une société terrienne et fortement hiérarchisée, l'Est enfin qui voit l'Empire russe s'édifier sur l'étatisme foncier.

L'Islam en brisant l'unité du bassin méditerranéen a coupé l'Occident des influences de la mer. L'Europe de l'Ouest devient un empire terrien, hiérarchisé, la notion de l'individu s'efface dans le groupe féodal. A l'Est, dans l'Empire byzantin, tourné vers la mer, la civilisation maritime se caractérise par l'existence des villes que peuple une bourgeoisie libre et individualiste.

La mer est donc créatrice de régimes libéraux qui permettent l'épanouissement de l'individu.

Ce n'est d'ailleurs pas le fait géographique qui détermine les formes de civilisation, maritime ou continentale, mais l'activité guerrière menée par des peuples que guident la foi ou l'esprit de conquête. Ainsi, après les invasions turques qui provoquent l'effondrement des empires musulman et byzantin, le centre des civilisations maritimes se déplace vers l'Ouest ; Byzance renoue avec Venise et l'Italie du Nord, un courant commercial par les Alpes et le Rhône va secouer la léthargie des vieilles villes romaines, créer des marchés nouveaux ; l'Occident se tourne alors vers la mer, et la civilisation urbaine s'échafaude sur les ruines du monde féodal.

Le développement de la bourgeoisie marche de pair avec l'accroissement du pouvoir royal.

Puis, capitaux, moyens de production et d'échange se concentrent : c'est le déclin du mouvement communal, l'ère du capitalisme commence ; l'économie s'élargit aux dimensions du cadre national, les monarchies se constituent, fortement centralisées.

Mais cette concentration du pouvoir conduit à un renforcement de l'autorité ; ses adversaires sont la noblesse dans les pays continentaux, le libéralisme dans les pays occidentaux.

La lutte entre ces deux principes, autorité et liberté, aboutit entre autres à l'effondrement de l'empire de Charles-Quint et à la rupture de l'unité religieuse à laquelle se substitue une autre forme d'unité spirituelle : la pensée occidentale fondée sur la liberté, la raison et la science.

En France, au milieu du XVII^e siècle, la monarchie, forte de la richesse du pays, l'emporte et évolue vers l'absolutisme.

Dans le même temps, le libéralisme, après la Révolution, triomphe en Angleterre.

Les monarchies continentales, n'ayant pas à lutter contre le libéralisme, s'attaquent aux féodaux pour établir leur politique d'impérialisme terrien.

A l'Est, la Russie s'édifie sous l'autorité du Tsar qui rassemble toutes les forces sociales autour de l'Etat.

Les trois zones de l'Europe sont constituées et dès lors « toute son histoire va se développer en fonction des traditions qui les animent et des grands courants opposés qui les éloignent les unes des autres ».

Il est intéressant de noter que M. Pirenne retrouve, mais dépassés sur tous les plans, spirituel, social, économique, dans l'histoire du développement de l'Europe, les principes généraux qui ont guidé l'humanité pendant l'antiquité. Et ceci n'est pas l'aspect le moins original de son œuvre.

M. Pirenne a voulu donner une explication de l'histoire. Il en est d'autres. La sienne est cohérente, les matériaux historiques y trouvent place dans une construction bien dressée et solidement charpentée. — **LERAY.**

PAUL VIALAR : La mort est un commencement.
Editions Domat, 8 volumes.

Titre déroutant au premier abord que celui donné par M. Paul Vialar à une série de 8 volumes, dont le dernier « La haute mort » vient de paraître.

Il ne faut lui donner aucun sens religieux : François Larnaud, le héros du livre, n'a pas l'espoir d'une vie future.

A 40 ans, après la défaite qui suivit la drôle de guerre, Larnaud prend conscience de l'inutilité de sa vie passée. Donner un sens à sa vie en en donnant un à sa mort, ne pas faire une mort inutile, mais pouvoir rester dans le souvenir des hommes comme un exemple... tel est l'idéal entrevu par Larnaud et qu'il va désormais s'efforcer d'atteindre. Nous le suivons à travers sa vie, durant 8 volumes, avec un intérêt qui ne faiblit jamais : nous subissons ses échecs, nous souffrons de ses défaillances et lorsqu'il tentera de devenir « un homme, un vrai », nous lui accordons entière confiance. Nous savons qu'il ne faillira plus. Il deviendra digne des héros qui jalonnent le livre : Séverin, l'enfant Lionel, Romuald, digne de la douce et forte Bella.

Livre profondément humain, au style sobre, dépouillé de tout lyrisme et de toute littérature, et qui nous émeut d'autant plus.

Pourquoi cependant, malgré la fin sublime de Larnaud qui préfère la plus atroce des morts à l'asservissement et bien que le livre s'achève sur des mots d'espoir, la grande œuvre de Paul Vialar laisse-t-elle en nous une poignante tristesse ? Une question s'impose à notre esprit : quelle espérance apporte au monde l'exemple de Larnaud ? Il reste un cas isolé et quel que soit le sens donné à sa mort, empêchera-t-il le destin inexorable de s'accomplir ?... Il ne le croit pas lui-même sans doute, lorsque, déporté, il laisse échapper cette crainte qui trouve un écho au cœur de tant d'hommes : « Un jour, peut-être, la muraille tombera et le monde ne sera plus qu'un immense camp de concentration. »

Comme nous voudrions que rayonne, au-delà des amis de Larnaud, au-delà de son fils, la lumière de sa mort. — **M. GOURDON.**

Le Monde (8-9-10-11 mai) : « Veillée d'armes en Iran », par E. Sablier.

Intéressante étude d'un secteur névralgique du globe — because pétrole — où « toutes les conditions sociales paraissent réunies pour un foisonnement du communisme ». (**Le Monde**, 12 mai.) — **J. M.**

Cahiers du Communisme (n° 5, mai 1951) : « Les Ouvriers de Paris pendant la Commune », par A. Molok, p. 608-622 (à suivre). — Article traduit du russe (revue **Question d'histoire**, Moscou, 1951, n° 3).

En dehors des classiques de la Commune, l'auteur utilise les journaux de l'époque et les Procès-Verbaux, tomes I et II, dont Chambelland parlait dans le dernier numéro de la R. P. La première partie de l'étude est consacrée à l'activité des Clubs ouvriers, au rôle des ouvrières de Paris et aux syndicats.

L'auteur rappelle que de nombreux documents inédits se trouvent encore dans les archives du ministère de la Guerre et sont demeurés jusqu'à ce jour à peu près inaccessibles. La règle des 50 ans d'âge ne pouvant plus être invoquée, on peut espérer que l'administration accepterait aujourd'hui de les communiquer. La parole est aux historiens. — **J. M.**

Liens (n° 48, 1^{er} mai 1951).

« Que les militants de la R. P. soient des gens « bien », qui en douterait ? Mais qu'il y eût parmi eux un « Proust », un Balzac », un « Dostoïevski », voilà ce que nous ignorions... Pourquoi pas, après tout ?... Ce n'est pas gentil tout de même à Jean Duperray de nous l'avoir caché, puisque, aussi bien, il s'agit de lui. Peut-être, il est vrai, ne le savait-il pas lui-même... »

Quoi qu'il en soit, **Liens**, revue du Club Français du Livre nous annonce en première page que le Club éditera le mois prochain **Dora-Providence** « œuvre géniale », « chef-d'œuvre à l'état brut », « œuvre grandiose et méconnue » — quel concert ! — de Jean Duperray, militant de la R.P.

Nous nous réjouissons de ce succès et félicitons sincèrement Duperray de sa promotion. Bien entendu, nous rendrons compte de l'œuvre de notre camarade. Mais dès aujourd'hui nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le Club Français du Livre, 6, rue de Lisbonne, Paris (8^e), qui, chaque mois, offre une sélection de quatre volumes, de présentation extrêmement soignée et de prix très étudiés : 500 à 600 francs en général. L'adhésion est gratuite. Un seul engagement : acheter chaque année quatre volumes édités par le Club. — **J. M.**

OUVRAGES PARUS

Etudes : Socialisme, Syndicalisme, Economie

Joseph Schumpeter : **Capitalisme, socialisme et démocratie.** — Bibliothèque Economique (Editions Payot. 1.300 francs. (Il sera rendu compte le mois prochain de cet important ouvrage.)

G. Dejoint : **La politique économique du Directoire.** Bibliothèque d'histoire économique et sociale. Editions Rivière. 280 p., 800 francs.

H. Avron : **L'anarchisme.** Collection « Que sais-je ? ». Presses Universitaires de France. 128 p., 120 francs.

P. Waline : **Les syndicats aux Etats-Unis.** Collection des Cahiers de la Fondation Nationale des Sciences politiques. Editions A. Colin, 192 p., 550 francs.

Guide de législation sociale. Comités d'entreprise. Délégués du personnel. N° spécial de la Revue Française du Travail. Presses Universitaires de France. 216 p., 350 francs.

Vive la Commune ! Textes de V. Leduc, F. Engels, E. Tersen, J. Berlioz. Editions Sociales, 72 p. 100 fr.

M. Thorez. **Œuvres.** Livre II, tome 3. Mars à mai 1932. 252 p. Editions Sociales.

ROMANS

Aragon : **Les Communistes.** Tome V. 1^{er} volume, 304 p., 280 francs. 2^e volume, 352 p., 300 francs. Editeurs français réunis.

ESSAIS

Petrovics Bela : **J'ai échappé aux rouges.** Editions du Globe. 448 p., 500 francs.

G. de Lacaze : **Visages de ce temps.** Editions de la Ruche Ouvrière. 500 francs.

A. Mennan Tebelen : **Carnet d'un diplomate.** Editions Denoël. 348 p., 495 francs.

ENTRE NOUS

Encore une poignée de remarques

Maurice Dommanget (Oise) : « Le rythme des abonnés nouveaux à la « R. P. » est toujours très faible. C'est alarmant. Et pourtant le dernier numéro est varié et très intéressant. »

G. Buffard-Morel (Paris) : « Bien que je sois assez loin d'applaudir à tout ce que vous écrivez concernant l'Amérique et l'U.R.S.S., d'une part, et l'économie politique d'autre part, j'estime trop votre revue pour lui refuser le faible appui de mon abonnement. »

Germain Simond (Lyon) : « Bravo pour le numéro sur Monatte et la tenue générale de la « R.P. », mais je souhaiterais que certains camarades trop partiaux quand il s'agit de F.O., soient moins hargneux vis-à-vis du S.N.I. et surtout de l'Ecole Emancipée. »

Lucien Poussel (Paris) : « Avec beaucoup de réserve sur le contenu. Controverse inutile sur le changement de titre. Beaucoup de sectarisme. Amicalement. »

Pierre Hédoux (Seine-Inférieure) : « Je trouve la « R.P. » toujours très dynamique. Les articles de Louzon, Hagnauer sont très souvent pertinents. »

Guillaume Mons (Seine-et-Oise) : « Pas toujours d'accord avec vos articles, c'est toujours avec plaisir que je reçois ma vieille « R.P. »

Yvonne Lulé (Sarthe) : « Espérant que votre pacifisme aura des allures moins partisanses. »

Roger Salmel (Paris) : « Avec mes remerciements pour me donner une si belle revue. »

A. Veiller (Cantal) : « Je reste fidèle à la « R.P. » parce que : c'est une revue qui fait penser et c'est une revue non conformiste. Bien sûr, je n'approuve pas tout ce qui s'y trouve, mais si elle était entièrement approuvée par tous ses lecteurs, elle ne serait pas une revue libre, mais l'organe d'un clan, d'une secte ou d'une chapelle. Soit dit en passant : j'aimerais que vous remplaciez votre sous-titre, qui ne signifie plus grand-chose aujourd'hui, par celui-ci : « Revue syndicaliste libre. »

Jean Garchery (Eure) : « Je lis toujours avec beaucoup d'intérêt votre revue et je me rends compte des difficultés que vous rencontrez pour l'action que vous menez et qui mérite d'être soutenue, mais... »

Eugène Davoust (Seine) : « La « R.P. » doit rester revue de libre discussion. Il y a toujours à retenir d'idées qui vous heurtent l'entendement. A l'examen, on en tient compte, et cela enrichit votre esprit d'objectivité. »

N. Juliot (Paris) : « Je vous envoie 500 francs pour mon abonnement. Des difficultés passagères m'empêchent d'ajouter quelque chose pour la vie de votre revue, que je lis toujours avec un égal intérêt. »

Marceau Bonna (Loiret) : « Pas toujours d'accord, mais la « R.P. » est ce qui se fait de mieux. »

Gayte (Seine-et-Marne) : « Excusez mon retard. Ne prouve pas de désaffection. Il en est qui sont bien difficiles. Qu'ils regardent donc autour d'eux. »

Jean Aubin (Paris) : « Félicitations pour indépendance revue. »

Pierre Bernard (Seine) : « Pas d'accord avec Hagnauer (presque à 100 %), ni avec le soutien à F.O. Mais comme la « R.P. » reste à peu près la seule tentative de bâtir un mouvement dans lequel on ait le droit de ne pas être d'accord... je renouvelle. »

Jean Rigal (Haute-Garonne) : « Toujours heureux de vous lire... »

R. Roessel (Paris) : « Je vous exprime mon accord, en gros, avec le contenu de la « R.P. ». Voici quelques réflexions pour le nuancer, lesquelles expriment moins un point de vue définitif qu'une incertitude. Ainsi, les paradoxes de Louzon ne sauraient me gêner, bien au contraire ; les problèmes les plus épineux, ceux-là même qui se rapportent à la paix

et à la liberté, nous sommes bien obligés de les considérer à partir de ses précises conclusions, que nous adoptions celles-ci ou non. Les réactions diverses de certains camarades le prouvent, quoique pas toujours exemptes d'idées préconçues. Pour mon compte, si, malgré un incurable optimisme, je n'entrevois aucune raison de repousser le noir tableau d'avenir qui nous est présenté, j'avoue que l'espèce de jeu d'échecs historique préconisé par Louzon ne me séduit guère ; son évidente objectivité emportée trop facilement l'adhésion de l'esprit, et je ne puis oublier que les prévisions historiques ne sont pas du domaine de la science (pas encore tout au moins). Je préfère, pour préciser mon opinion, la méthode d'approximations prudentes et empiriques qu'il oppose au dirigisme économique. Mon opinion, en bref, est très rudimentaire : je ne pense pas que d'une troisième guerre mondiale, il puisse sortir rien d'autre que le pire, quelle que soit son issue. Oh ! je ne dénie pas la valeur de la règle d'or énoncée par Louzon, mais les étiquettes sont parfois si difficiles à placer sur le dos de l'opprimé du moment ! Le mieux, pour l'instant, est de mener, à l'instar de la « R.P. », la lutte à la fois contre le capitalisme et le stalinisme... Sur un autre sujet, j'aimerais voir explorer et délimiter les domaines où le progrès technique rend ou peut rendre relativement très minime la part du travail dans la production... Les « abondancistes » ont systématisé et exagéré tout cela, mais l'intérêt est grand de l'examiner objectivement : le mouvement ouvrier peut en tirer d'utiles conclusions. Pour conclure : continuez dans le « paradoxe » et l'objectivité, jamais il n'a été si nécessaire de remettre nos opinions en question... D'accord, dans l'ensemble, avec les réponses de Rivière et de Vallet-Sanglier. Egalement avec le dernier article de Louzon. Ce n'est pas d'inconscience que je l'accuserais, mais de trop de logique : ses développements sont rigoureux, mais j'ai davantage d'incertitude sur la valeur des fondations. »

S. Besse (Nice) : « Je considère la « R.P. » comme la revue la plus intéressante que nous ayons en France actuellement. Si quelquefois il arrive qu'un article fasse un peu tiquer, cela n'enlève pas un iota à son intérêt général. Pour ma part, sa position devant les événements mondiaux est complètement d'accord avec mon point de vue. Je demande à ceux qui lisent pas mal s'ils sont toujours d'accord avec tout ce qui est publié dans les journaux et revues. Bravo ! et continuez votre travail de débouillage. »

Julien Lecocq (Seine-et-Oise) : « Je regrette les articles de Monatte, avec qui mes pensées se rencontreraient... On entend souvent dire : « Pas d'accord avec tel ou tel article. » Cela fait penser que les lecteurs de la « R.P. » ne sont pas mûrs pour faire des robots du Kremlin. Ouvrez une plus large place à la tribune libre afin d'y apporter une émulation pour les travailleurs manuels dont je fais partie, sur des sujets de première importance comme : Quelle est votre position vis-à-vis de l'organisation stalinienne « Combattants de la paix » ? Pour ma part, j'approuve le courage et la franchise de la position de Robert Louzon à ce sujet. Il ne suffit pas de dire : Pas d'accord. Entre les deux positions, il faut choisir. Ou bien trouvez-nous une solution de lutte efficace, et non de rêverie. Hélas ! nous venons d'en faire l'expérience. Pour ce qui est du collaboro-pacifisme Europe nouvelle de 1940, merci... »

Maximilien Leblanc (Aisne) : « Sincères compliments pour le numéro de mai, pour la qualité, l'abondance et la variété. Je demeure persuadé que le peuple travailleur viendra à bout de tout et qu'il usera toutes les oppressions. Les raisons d'espérer sont grandes, mais il ne faut pas être pressé. Et si ça ne va pas très bien, ça n'a jamais marché beaucoup mieux. »

Egalement de Maximilien Leblanc à Louzon : « Je continue à m'intéresser à vos « paradoxes », à vos « monstres théoriques » et à vos « inconsciences ». Je n'ai jamais redouté d'être instruit et j'aime toujours lire autre chose que ce que je suis capable de penser moi-même. »

Le gérant : J.-P. FINIDORI



Impr. « Editions Polyglottes ». 232. rue de Charenton. Paris-12^e

D'où vient l'argent ?

DU 1^{er} AVRIL AU 20 MAI 1951

Pour publier plus rapidement les sommes reçues de nos amis, nous arrêtons désormais nos comptes le 20 du mois précédent le numéro. Ainsi, dans ce numéro de juin, nous donnons les recettes et les dépenses arrêtées au 20 mai. Les chiffres qui suivent sont ceux de la période allant du 1^{er} avril au 20 mai.

Recettes :

Abonnements :	
Ordinaires	110.988
Soutien	40.360
	151.348
Souscription	16.326
Vente	3.980
Publicité	900
Créditeurs divers	650
Remboursement téléphone	230
	173.434
Recettes totales	211.306
Caisse et C.C.P. le 1-4-51	
	384.740

Dépenses :

Impression et papier :	
Numéros d'avril et de mai	168.785
Timbrage, routage, expédition	15.437
Frais généraux	1.130
Créditeurs divers	57.239
(Dont 54.499 francs reçus pour l'ouvrage de Jean Maitron ; ces souscriptions ont été versées à l'éditeur).	
Téléphone	3.042
	245.633
Dépenses totales	245.633
Soldes au 20 mai :	
Caisse	11.275
C.C.P.	127.832
	139.107
Balance	384.740

DETTES AU 20 MAI 1951 : Néant.

Mouvement des abonnés

Au 31 mars	1.447
Abonnements nouveaux	25
	1.472
Désabonnements	10
Suppressions	5
	1.457
Au 20 mai	1.457

LES ABONNEMENTS NOUVEAUX

Paris 8 ; Seine 5 ; Basses-Alpes 1 ; Isère 1 ; Loire-Inférieure 1 ; Rhône 3 ; Sarthe 1 ; Seine-et-Marne 1 ; Seine-Inférieure 1 ; Monaco 1 ; Extérieur 2. — Total : 25.

LES ABONNEMENTS DE SOUTIEN

L. Leclerc (Jura) 1000 ; Lebeau (Paris) 1000 ; Jacques Graf (Paris) 2000 ; Maurice Ducros (Paris) 1500 ; Roger Wipff (Paris) 1000 ; N. Faucier (Seine-et-Oise) 1000 ; Germaine Thomas (Saône-et-Loire) 1000 ; Gilberton (Loire) 1000 ; V. D. (Paris) 1000 ; A. et U. Thevenon (Loire) 1500 ; N. Rouays (Loire) 1000 ; E. Delusme (Seine) 1000 ; René Autuche (Haute-Loire) 1000 ; Andrée Limbour (Paris) 1000 ; Raymond Guilloré (Paris) 1000 ; Marcel Lancia (Jura) 1000 ; Y. D. (Paris) 1000 ; Patrick Waldberg (Paris) 5000 ; Léon Hubert (Seine) 1000 ; Pierre Monatte (Seine) 1000 ; Liebaers (Belgique) 1000 ; Germain (Belgique) 1360 ; Jean Hallier (Seine) 1000 ; Jean Garchery (Eure) 1000 ; L. Taragnat (Seine) 1000 ; A. Rosmer (Seine-et-Oise) 1000 ; Vaillard (Paris) 1000 ; A. Fornerod (Suisse) 1000 ; Renée Martinet (Paris) 2000 ; J. Langue (Tunis) 1000 ; Denis Merlin (Paris) 1500 ; Roger Salmat (Paris) 1500. — Total : 40.360 francs.

LA SOUSCRIPTION

Louis Le Coutaller (Morbihan) 100 ; Georges Thomas (Indre) 100 ; Gaston Hugon (Basses-Alpes) 100 ; Tili Ahmed (Tunisie) 500 ; Jacques Hervé (Indre-et-Loire) 100 ; Debard (Drôme) 200 ; Georges Souque (Gironde) 100 ; Auguste Pompé (Maroc) 300 ; Anonyme (Ain) 500 ; Jean Duperray (Loire) 50 ; France Serret (Ardèche) 100 ; Maurice Millet (Cher) 100 ; Gaston Viale (Seine) 250 ; Guénébaut (Seine-et-Oise) 120 ; Etienne Chevance (Côtes-du-Nord) 100 ; Sauve (Dordogne) 200 ; Suzanne Lefèvre (Calvados) 200 ; Olivier Pezy (Loir-et-Cher) 50 ; Jacques Métivier (Deux-Sèvres) 200 ; Paul Travail (Vaucluse) 100 ; R. Ménard (Loiret) 100 ; J.-J. Claudet (Paris) 100 ; Rivière (Rhône) 200 ; Allègre (Alger) 50 ; J. Séchet (Paris) 20 ; Léger (Paris) 500 ; Jules Marie (Seine) 300 ; Mme Victor Albenque (Alger) 100 ; Raymond Perrier (Puy-de-Dôme) 100 ; Jules Guérin (Paris) 300 ; Mme Paul Delesalle (Seine) 500 ; Venot (Paris) 500 ; Letertre (Paris) 100 ; Anonyme (Paris) 1000 ; Boni Librairie 59 ; Marcadet (Seine-et-Oise) 1000 ; L. D. (Paris) 500 ; Anonyme (Paris) 96 ; Gionta (Paris) 200 ; Buffat (Suisse) 375 ; Georges Leroy (Paris) 200 ; Vallet (Seine-et-Oise) 300 ; Deux camarades étrangers 2000 ; Wantiez (Congo belge) 963 ; Anonyme (Seine) 568 ; Léon Chantais (S.-et-O.) 300 ; Jean Sauzet (Allier) 100 ; Jean Rigal (Haute-Garonne) 200 ; Robert Pochier (Doubs) 250 ; Rooman (Belgique) 75 ; Maximilien Leblanc (Aisne) 500 ; Georges Marc (Finistère) 100 ; Yves Hébert (Gironde) 200 ; Marceau Bonna (Loiret) 300 ; Michel Noé (Pyrénées-Orientales) 100 ; M. et Mme Maurel (Var) 100 ; Y. Rillh (Ain) 200 ; J. Meysenq (Hautes-Alpes) 100 ; Marcel Gény (Seine) 100 ; G. Mons (S.-et-O.) 100. — Total : 16.326 francs.

LA VENTE AU NUMERO

Jean Laffont (Bordeaux) 1850 ; Divers (C.C.P. et Bureau) 2130. — Total : 3980 francs.

Merci à toutes et à tous !

LES FAITS DU MOIS

VENDREDI 27 AVRIL. — Grève des transports de vingt-quatre heures en Italie.

En Grande-Bretagne, grève des dockers de Manchester contre le système d'heures supplémentaires.

SAMEDI 28 AVRIL. — 77 syndicalistes européens, réunis à Paris pour participer à des conférences de la Confédération internationale des syndicats libres, approuvent les principes directeurs du pool charbon-acier.

MARDI 1^{er} MAI. — Au cours de manifestations célestes à Paris, des bagarres ont lieu entre policiers et Nord-Africains.

MERCREDI 2 MAI. — L'Allemagne entre comme membre de plein droit au Conseil de l'Europe.

LUNDI 7 MAI. — En Bolivie, le candidat communiste vient en tête aux élections présidentielles.

MARDI 9 MAI. — Exécution à Laurel (Mississippi) du noir Willy Mac Gee.

Au Panama, dissolution de l'Assemblée Nationale.

MERCREDI 9 MAI. — Les salaires des ouvriers boulangers de Seine et Seine-et-Oise sont relevés de 16 %.

VENDREDI 11 MAI. — Congrès de la C.F.T.C.

SAMEDI 12 MAI. — Elections des délégués du personnel aux établissements Michelin. Avance de la C.G.T. et de la C.F.T.C. reculé de F.O.

DIMANCHE 13 MAI. — A Lille, congrès de la Fédération anarchiste internationale.

MERCREDI 16 MAI. — Journée de revendication des fonctionnaires organisée par les Fédérations F.O. et C.F.T.C.

L'empereur Bao Dai proteste contre l'exécution de vingt otages à Dalat par les autorités françaises.

LUNDI 21 MAI. — Le gouvernement Iranien rejette la demande d'arbitrage de l'Anglo Iranian Oil Co.

Ouverture à Bruxelles du procès public des camps de concentration soviétiques.

Dans l'Inde, on annonce des émeutes de la faim dans le Bengale occidental.

Les chefs-d'œuvre de la littérature prolétarienne

LISTE NUMERO 2

- Henry POULAILLE : *Nouvel Age Littéraire* (448 p.). — Les 30 premiers souscripteurs recevront l'édition originale numérotée sur Alfa. — Dedicacé par l'auteur.
Anthologie des Poètes Instituteurs. Préface de Jules ROMAINS (212 p.).
 Jacques de FOURCHAMBAULT : *Charles-Louis Philippe le bon sujet* (220 p.).
 André CHAMSON : *Le Puits des Miracles*. Roman (236 p.).
 Neel DOFF : *Campine*. Roman (224 p.).
 Rose COMBE : *Le Mûle des Garret*. Roman écrit par une garde-barrière (254 p.).
 Philéas LEBESGUE : *La Nuit Rouge*. Roman écrit par un paysan (194 p.).
 Edouard PEISSON : *Crise*. Nouvelle, Edition originale (126 p.).
 Alexandre BECK : *La Chaussée de Volokolamsk*. Le meilleur livre de guerre soviétique (380 p.).
 Liam O'FLAHERTY : *Le Martyr*. Roman de la guerre civile en Irlande, traduit de l'anglais (250 p.).
 Hugo WAST : *Le Chemin des Lamas*. Roman traduit de l'espagnol (206 p.).
 George SAND : *Le Compagnon du tour de France*. Roman (368 p.).
 René BONNET : *A l'Ecole de la Vie*. Roman écrit par un ouvrier charpentier. (Dedicacé par l'auteur.)

« Il n'y avait peut-être pas encore de document aussi authentique et aussi dépouillé, une peinture aussi fidèle de la famille ouvrière et des manières d'être d'un chantier... »

Guy LAVAUD (*Le Populaire*.)

13 volumes neufs d'occasion pour 1.000 francs

(Franco de port)

Adressez commandes et fonds à :

Ferdinand TEULÉ, 1 bis, rue Eugène-Gibez, Paris-XV^e. C.C.P. 6003-86 Paris.

LA DOCUMENTATION ÉCONOMIQUE ET SYNDICALE

Coopérative d'édition et de librairie
198, AVENUE DU MAINE, PARIS-XIV^e

C. C. P. 5450.00 Paris — SUP. 66-71

NOUVEAUTES :

Francs

Melville : <i>White Jacket, ou la vie à bord d'un voilier de combat</i>	600
Porret : <i>N. Berdiaeff, prophète des temps nouveaux</i>	480
Romeuf : <i>L'entreprise dans la vie économique (Que Sais-je)</i>	120
Netter : <i>Notions essentielles de Sécurité Sociale</i>	520
Reboud et Guitton : <i>Précis d'économie politique. Tome I (Dalloz)</i>	800
Capeau : <i>Les Conventions Collectives de Travail, la conciliation et l'arbitrage</i>	600
Thomann : <i>Le mouvement anarchiste dans les montagnes neuchateloises et le Jura bernois</i>	900
Maurice Toesca : <i>Le soleil noir</i>	270
Vercors : <i>La puissance du jour</i>	330
Thor Heyerdahl : <i>L'expédition du « Kon Tiki »</i>	525
Pierre Waline : <i>Les Syndicats aux Etats-Unis, leur force et leur originalité</i>	550
P.-J. Proudhon : <i>Portrait de Jésus</i>	390
Harold Lasswell et Lerner : <i>Les sciences de la politique aux Etats-Unis</i>	700
Bertrand Nogaro : <i>Principes de théorie économique. Les concepts fondamentaux et leur utilisation</i>	1250
Jean Rostand : <i>Les grands courants de la biologie</i>	380

PASSEZ VOS COMMANDES EN VOUS RECOMMANDANT

DE « LA REVOLUTION PROLETARIENNE »